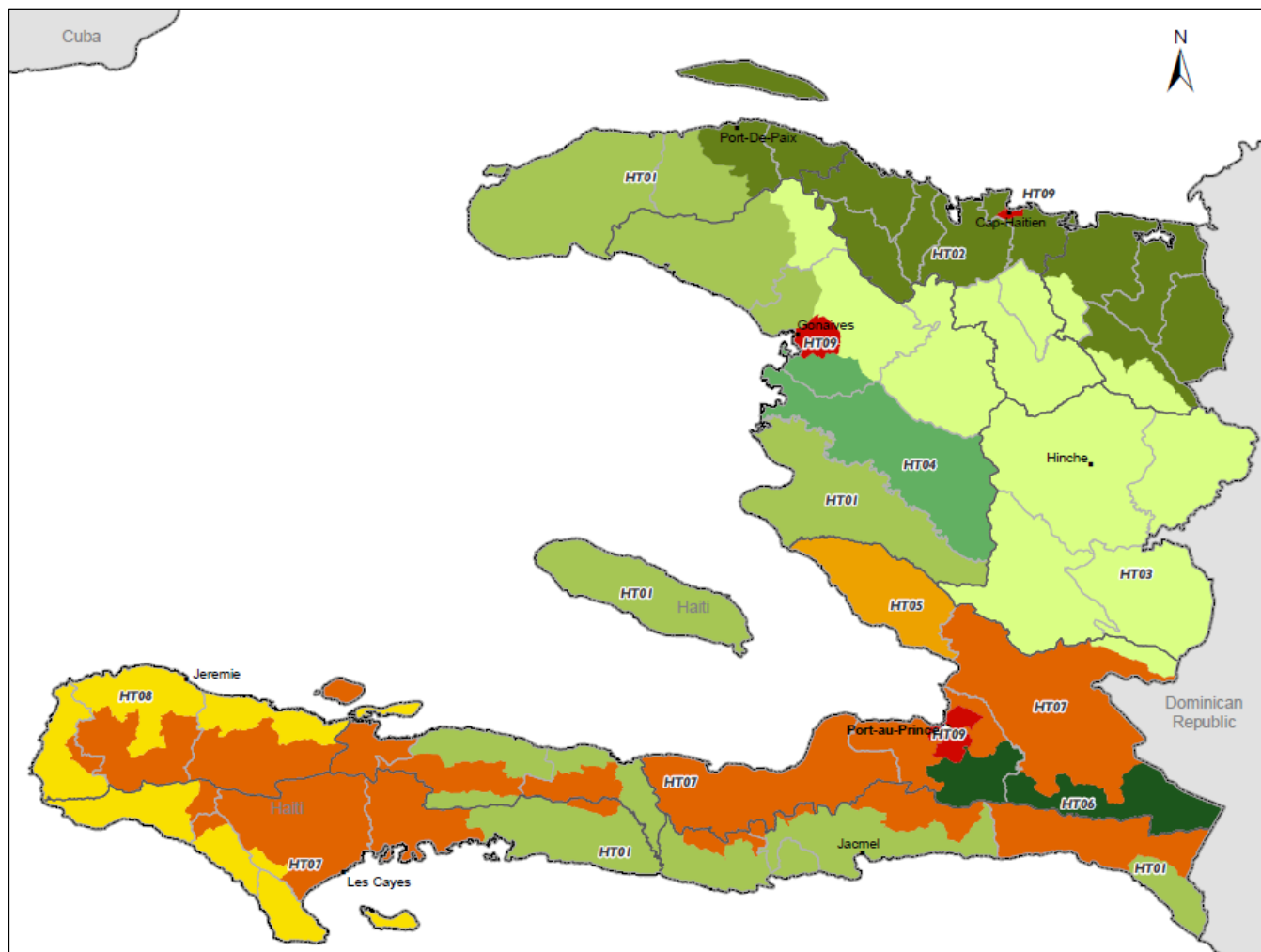


CARTE NATIONALE DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE EN HAÏTI



- HT01 - Littoral sec maïs et charbon
 - HT02 - Nord tubercules et horticulture
 - HT03 - Plateau central maïs et tubercules
 - HT04 - Plaine rizicole de l'Artibonite
 - HT05 - Plaine Ouest bananière d'Arcahaie
 - HT06 - Ouest maraîchage et haricot
 - HT07 - Sud haricot, banane et petit commerce
 - HT08 - Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette
 - HT09 - Urbain
- Limite nationale ! Chef lieu d'état
 Départements - Villes



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	5
Abréviations et acronymes	6
Introduction	7
L'historique de la HEA en Haïti	7
Le cadre d'analyse HEA	8
La méthodologie du présent travail	9
Aperçu de la situation à l'échelle nationale.....	12
Les moyens d'existence ruraux en Haïti	12
Les grands axes des sources de nourriture et de revenus	14
Littoral sec maïs et charbon (Zone HT01)	16
Description de la zone	16
L'accès aux marchés	16
Le calendrier saisonnier	16
Les facteurs déterminants de la richesse.....	17
Les sources de nourriture	18
Les sources de revenus	19
Les dépenses.....	19
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	20
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	21
Nord tubercules et horticulture (Zone HT02)	22
Description de la zone	22
L'accès aux marchés	22
Le calendrier saisonnier	23
Les facteurs déterminants de la richesse.....	23
Les sources de nourriture	24
Les sources de revenus	25
Les dépenses.....	25
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	26
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation, et paramètres clés	26
Plateau central maïs et tubercules (Zone HT03).....	28
Description de la zone	28
L'accès aux marchés	28
Le calendrier saisonnier	29
Les facteurs déterminants de la richesse.....	30
Les sources de nourriture	31
Les sources de revenus	31
Les dépenses.....	32
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	33
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	33
Plaine rizicole de l'Artibonite (Zone HT04)	35
Description de la zone	35
L'accès aux marchés	35
Le calendrier saisonnier	36
Les facteurs déterminants de la richesse.....	36
Les sources de nourriture	37
Les sources de revenus	38
Les dépenses.....	39
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	39

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	40
Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (Zone HT05)	41
Description de la zone	41
L'accès aux marchés	41
Le calendrier saisonnier	41
Les facteurs déterminants de la richesse.....	42
Les sources de nourriture	43
Les sources de revenus	44
Les dépenses.....	45
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	45
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	46
Ouest maraîchage et haricots (Zone HT06)	47
Description de la zone	47
L'accès aux marchés	47
Le calendrier saisonnier	47
Les facteurs déterminants de la richesse.....	48
Les sources de nourriture	49
Les sources de revenus	49
Les dépenses.....	50
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	51
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	51
Sud haricots, banane et petit commerce (Zone HT07)	52
Description de la zone	52
L'accès aux marchés	52
Le calendrier saisonnier	52
Les facteurs déterminants de la richesse.....	53
Les sources de nourriture	54
Les sources de revenus	54
Les dépenses.....	55
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	56
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	56
Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette (Zone HT08)	58
Description de la zone	58
L'accès aux marchés	58
Le calendrier saisonnier	58
Les facteurs déterminants de la richesse.....	59
Les sources de nourriture	60
Les sources de revenus	60
Les dépenses.....	61
Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres	62
Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés	62
Annexe 1 : Localités visités par zone de moyens d'existence	63
Annexe 2 : Liste de participants dans les équipes de travail de terrain.....	64

Annexe 3 : Sections communales et population par zone de moyens d'existence	65
Littoral sec maïs et charbon (HT01)	65
Nord tubercules et horticulture (HT02)	67
Plateau central maïs et tubercules (HT03).....	69
Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)	71
Plaine ouest bananière d'Arcahaie (HT05)	71
Ouest maraîchage et haricot (HT06).....	71
Sud haricot, banane et petit commerce (HT07)	72
Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette (HT08).....	76

REMERCIEMENTS

FEWS NET et la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) expriment leurs remerciements à GVC (*Gruppo di Volontariato Civile*/Groupe de volontariat civil) et à Oxfam pour leur collaboration étroite et leur enthousiasme durant les travaux d'élaboration des différents profils. La présente étude a été possible grâce au soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID/Haïti) et de l'Union européenne.

FEWS NET et la CNSA tiennent également à exprimer leur gratitude aux organisations et collectivités locales ainsi qu'à de nombreux autres participants qui ont, d'une manière ou d'une autre, consacré leur temps et leur expertise aux activités requises de recherche sur le terrain. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de toute l'équipe de collecte des données qui, par son abnégation, a su travailler sans relâche pour atteindre l'objectif de la mission.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude aux populations visitées pour leur patience, leur disponibilité et leur accueil qui nous ont permis d'avoir des réponses détaillées sur leurs activités économiques.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

A	Groupe des ménages aisés selon la définition locale pour la zone
ACF	Action Contre la Faim
Ca	Carreau (de terre) ; un carreau haïtien vaut 1,29 ha
CHF	Cooperative Housing Foundation (rebaptisée « Global Communities »)
CNSA	Coordination nationale de la sécurité alimentaire (du Gouvernement haïtien)
DDA	Direction départementale de l'Agriculture
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEG	Food Economy Group (Groupe économie alimentaire)
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Network (Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine)
GVC	Gruppo di Volontariato Civile (Groupe de volontariat civil)
HEA/AEM	Household Economy Approach/Approche de l'économie des ménages
HTG	Gourde (monnaie nationale haïtienne)
Kcal	Kilocalorie
Kg	Kilogramme
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural
M	Groupe des ménages moyens selon la définition locale pour la zone
ME	Moyens d'existence
MPP	Mouvman Peyizan Papay (Mouvement paysan de Papaye)
P	Groupe des ménages pauvres selon la définition locale pour la zone
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
Pppj	Par personne par jour
Transfert	Revenus reçus de personnes considérées membres du ménage mais vivant hors du ménage pendant une partie de l'année (< six mois généralement)
TP	Groupe des ménages très pauvres selon la définition locale pour la zone
Versement	Revenus reçus de personnes considérées non membres du ménage et vivant hors de la zone
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
ZME	Zone de moyens d'existence

INTRODUCTION

Un moyen d'existence représente la somme des moyens par lesquels les ménages assurent leur subsistance d'année en année et survivent dans les moments difficiles. On observe un intérêt croissant pour l'utilisation de l'analyse des moyens d'existence comme point de départ pour la compréhension de nombreux enjeux liés au développement. Ces enjeux vont de la réponse aux situations d'urgence et de l'atténuation des catastrophes au développement à long terme. Ledit intérêt repose sur deux observations de base:

- les informations sur une région ou une communauté donnée ne peuvent être correctement interprétées qu'en connaissance du contexte dans lequel les gens vivent ;
- les interventions ne peuvent être conçues de manière appropriée aux circonstances locales si le planificateur ne connaît pas les moyens d'existence locaux et si les effets des interventions proposées seront complémentaires ou antagonistes aux stratégies déjà existantes.

Les huit profils de moyens d'existence présentés dans ce rapport décrivent les principales caractéristiques des zones de moyens d'existence issues du découpage du pays initié par un atelier regroupant des partenaires en juillet 2014. Les données fournies dans ces profils ont été recueillies à l'aide de l'approche « Analyse de l'économie des ménages » (*Household Economy Analysis* ou HEA).

Les profils des moyens d'existence ne sont pas destinés à être utilisés de façon isolée pour évaluer les besoins des populations ou pour planifier des programmes. Ils sont conçus comme un outil qui fournit des informations sur le contexte dans lequel les populations vivent et il vient en complément d'autres données sur la sécurité alimentaire, telles que le suivi de la nutrition, la production agricole, les prix sur les marchés, etc. Utilisés de cette façon, les profils des moyens d'existence permettent à l'analyste de la sécurité alimentaire de mieux comprendre les chocs actuels dans le contexte de ce qui est localement normal pour une population donnée, en connaissant la façon dont les ménages réagissent à toute une série d'événements. Sur cette base, on est plus en mesure d'identifier à temps une crise de sécurité alimentaire potentielle chez une population cible et, par la suite, d'effectuer une évaluation et une réponse rapide, c'est-à-dire fournir une alerte précoce plus efficace. La valeur des profils des moyens d'existence réside dans le fait qu'ils aident à identifier rapidement une crise qui se développe, à mener de manière plus efficace et plus focalisée des évaluations plus approfondies, et à promouvoir ainsi une réponse plus rapide aux besoins de la population. Cependant, les profils ne sont pas conçus pour fournir le degré de confiance statistique ou encore des données hautement localisées qui revêtent une importance majeure pour la planification des programmes locaux.

Le présent document se compose de trois chapitres principaux :

1. Introduction
 - L'historique de la HEA en Haïti – qui explique la trajectoire de la méthodologie utilisée dans le pays
 - La méthodologie HEA – qui expose brièvement le cadre analytique
2. Aperçu de la situation à l'échelle nationale
 - Les grands axes des sources de nourriture et de revenus - une brève vue d'ensemble des modes de vie en Haïti
 - Les synthèses des zones de moyens d'existence
3. Les profils des zones de moyens d'existence : les résultats de l'analyse pour chaque zone

L'historique de la HEA en Haïti

Depuis plus de dix ans, FEWS NET et la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), un organe étatique haïtien, travaillent ensemble pour définir une stratégie basée sur les moyens d'existence et pour veiller à ce que les outils et les compétences en moyens d'existence disponibles au niveau national répondent aux besoins organisationnels et décisionnels de la CNSA.

En 2005, FEWS NET et ses partenaires œuvrant dans le domaine des moyens d'existence (USAID/Haïti, CARE, Catholic Relief Services, Save the Children et World Vision) ont créé une carte de zonage pour Haïti ainsi que des profils des moyens d'existence pour les huit zones de moyens d'existence identifiées. L'étude y afférente a été par la suite utilisée pour déterminer le profil des ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire en fonction de leurs moyens d'existence, cela dans le cadre d'une enquête réalisée par la CNSA en 2007 (« Analyse compréhensive de la sécurité alimentaire et de la

vulnérabilité » ou ACSAV). La même étude a été également utilisée dans une « Enquête nationale de la sécurité alimentaire » (ENSA) menée en 2011, enquête dont l'échantillonnage a été stratifié selon le découpage administratif du territoire et selon le découpage en zones de moyens d'existence. Enfin, en mai 2009, FEWS NET a mené, en collaboration avec la CNSA et avec l'appui de CHF¹ et de Concern, une étude HEA des populations urbaines des bidonvilles à Port-au-Prince.

Cependant, la première carte de zonage et les profils sont arrivés au terme de leur durée de vie (car il est recommandé de vérifier la validité des données après cinq ans) et il a été estimé que les systèmes de production et les marchés dans plusieurs zones ont suffisamment changé pour mériter un examen des outils disponibles. De plus, depuis 2005, un nombre d'événements marquants ont affecté les populations rurales haïtiennes. Celles-ci ont été rudement frappées par les cyclones des années 2008 et 2010. Elles ont accueilli des déplacés du séisme du 12 Janvier 2010 et plus tard elles ont été affectées par la crise du choléra. En outre, les profils de 2005 ont utilisé une méthodologie relativement moins détaillée qui n'a pas permis l'emploi des outils d'analyse des résultats quantitatifs. Aussi, afin de soutenir la stratégie nationale des moyens d'existence, les partenaires du réseau de la sécurité alimentaire ont-ils convenu de mettre à jour les outils en créant une nouvelle base de référence des moyens d'existence dans le pays.

Le cadre d'analyse HEA

La HEA (*Household Economy Analysis* ou Analyse de l'économie des ménages) est un cadre d'analyse des moyens d'existence créé pour offrir aux décideurs des informations actionnables sur la sécurité alimentaire.

Mener des analyses de la sécurité alimentaire n'est pas du tout aisé car le degré de sécurité alimentaire varie selon différentes zones du même pays, selon différentes couches de la population d'une même zone, selon différentes périodes de l'année, et d'une année à l'autre. Aussi, la HEA intègre-t-elle, à tous ses composantes, la ventilation selon la géographie (zonage), selon la démographie (le plus souvent selon les groupes de richesse) et selon la saisonnalité (la saisonnalité ou variation intra-annuelle, la variation interannuelle).

Une telle ventilation permet aux analystes HEA de répondre aux besoins en informations actionnables de la part des décideurs au sein des organisations qui travaillent pour la sécurité alimentaire, informations actionnables sur les points suivants, notamment :

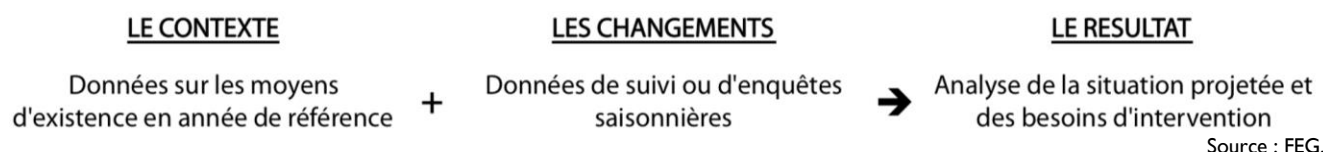
- **Qui**, quels types de ménage, sur l'année de consommation considérée, ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins minimaux ?
- **Où** sont ces ménages ?
- **Quand**, à quel moment les besoins seront-ils les plus pressants ?
- Quelle est l'ampleur du déficit des besoins minimaux de ces ménages ? De **combien** ont-ils besoin ?

Pour répondre à ces questions, le cadre d'analyse HEA détermine le degré d'accès à une quantité suffisante de nourriture, selon le seuil international de 2.100 kcal pppj (par personne par jour). Et ce degré d'accès à la nourriture repose sur trois informations clés :

- où et comment les ménages obtiennent-ils leur nourriture ;
- les sources et les montants des revenus en argent liquide des ménages ;
- le poids des différents postes de dépense des ménages.

La HEA permet aux analystes d'estimer d'une façon quantitative le niveau d'impact d'un choc particulier sur les différents groupes dans une zone particulière de moyens d'existence. Dans l'analyse HEA, les populations à risque d'insécurité alimentaire sont considérées comme telles après détermination du degré de vulnérabilité de leurs moyens d'existence et de leurs possibilités d'adaptation par rapport à un aléa spécifique. La méthode HEA combine deux types d'informations pour faire des projections concernant la sécurité alimentaire dans une zone particulière : (1) des informations sur les moyens d'existence (une base de données de référence) et (2) des informations de suivi sur des paramètres clés susceptibles d'influencer la situation économique des ménages. Après prise en compte de l'impact des chocs et des contributions des stratégies d'adaptation en termes de nourriture et de revenu, l'analyse donne une estimation (une projection) de l'accès des ménages à la nourriture et au revenu pour l'année en cours (tableau 1).

¹ Cooperative Housing Foundation (rebaptisée « Global Communities »).

Tableau 1 : Principe d'analyse des résultats basée sur la HEA

Comprendre comment et pourquoi ces ménages sont affectés par les chocs est essentiel afin d'élaborer des réponses appropriées visant à réduire la vulnérabilité des ménages à des aléas spécifiques, à la fois sur le court, moyen et long terme. Les paramètres de suivi peuvent être utilisés en complément de la base de données pour une analyse continue de la situation et des besoins.

Les données sur les moyens d'existence sont, dans la HEA, considérées par « groupe socio-économique ». Une telle catégorisation socio-économique (en ménages très pauvres, pauvres, moyens et aisés) ainsi que les caractéristiques de chaque groupe sont définies selon des seuils définis par la population elle-même (qui est représentée par les informateurs clés). Cela veut dire que les mêmes critères qui caractérisent ce qui est « pauvre » dans une zone pourraient, en théorie, caractériser ce qui est « aisé » dans une autre zone. Une analyse par catégorie socio-économique est nécessaire pour mieux comprendre les différences entre les ménages au sein d'un même village ou d'une même zone, et pouvoir ainsi établir une distinction dans les vulnérabilités et les mécanismes d'adaptation entre les groupes.

Enfin, le cadre d'analyse HEA compte six étapes : l'objectif des étapes 1, 2 et 3 est la création d'une base de référence avec laquelle les projections des résultats sont réalisées dans les étapes 4, 5 et 6. Le tableau 2 explique brièvement ces six étapes². Il faut noter que les données présentées dans ce rapport ne sont qu'une base de référence : l'utilisation du cadre d'analyse HEA au complet nécessite une surveillance systématique des paramètres clés - ainsi qu'une analyse rigoureuse des changements au niveau de ces paramètres - pour calculer des projections.

Tableau 2 : Étapes du cadre d'analyse HEA

Étape	Intitulé	Objectif
Base de données	1 Zonage des moyens d'existence	Déterminer des régions géographiques où les habitants ont des moyens d'existence homogènes et des options similaires en matière de source de nourriture et de revenus.
	2 Ventilation selon la richesse – catégorisation des groupes socio-économiques	Déterminer des groupes de ménages en utilisant des définitions locales de la richesse pour quantifier leurs moyens d'existence. (Cette étape fait partie du travail de terrain)
	3 Quantification des moyens d'existence	Quantifier les sources de nourriture et de revenus ainsi que les postes de dépenses pour un ménage typique dans chaque groupe socio-économique. (Cette étape fait également partie du travail de terrain)
Analyse des scénarios	4 Quantification du choc/aléa	Traduire un choc en conséquences économiques au niveau des ménages, cela afin de relier mathématiquement le choc à chacun des activités des moyens d'existence concernés.
	5 Analyse des stratégies d'adaptation	Évaluer la capacité des ménages à réagir face aux différents aléas.
	6 Projection de résultats (scénarios)	Analyser le résultat d'un choc par rapport aux seuils de survie et de protection des moyens d'existence afin de déterminer les besoins en aide extérieure.

Source : FEG.

La méthodologie du présent travail

La première phase du cadre analytique est la création des bases de données de référence pour chaque zone géographique (étapes 1, 2 et 3 sur le tableau 2), bases de données de référence sur la base desquelles les projections futures pourront être réalisées. Les produits finaux de l'analyse initiale des moyens d'existence (ces produits étant la carte de moyens d'existence, les bases de données et les profils qui les accompagnent) présentent les différents moyens d'accès à la nourriture et aux revenus auxquels les populations ont recours pour survivre et pour préserver leurs moyens d'existence. Ces produits

² La description complète de l'approche analytique de la HEA avec des pratiques communes pour la collecte d'informations sur le terrain, est fournie dans le « Guide du Praticien » (The Practitioners' Guide to the Household Economy Approach), Boudreau, T. et al, The Food Economy Group (FEG) et Save the Children UK (2008). <http://www.fegconsulting.com/resource/practitioners-guide-to-hea>.

fournissent également des informations sur le calendrier des principales activités économiques, ce qui permet une meilleure compréhension des fluctuations saisonnières dans l'économie des ménages. Les données sont collectées pour « l'année de référence » ou année « type ». Les profils accompagnant le présent document utilisent l'année de référence 2013-2014.

Zonage

La première étape du cadre d'analyse HEA est de répartir le pays ou la partie du pays à étudier en zones distinctes de moyens d'existence. Un tel zonage des moyens d'existence tient compte, entre autres choses, des différences en matière d'agro-écologie, des particularités géographiques et de l'accès aux marchés. À noter qu'au sein d'une même zone de moyens d'existence, les ménages sont généralement engagés dans des activités économiques similaires et ils sont donc susceptibles d'être impactés par les mêmes aléas. Un atelier de zonage a été organisé, à Port-au-Prince en juillet 2014, pour mettre à jour la carte nationale des zones de moyens d'existence. Parmi les participants à cet atelier étaient les personnels techniques de la CNSA, de FEWS NET, de GVC, d'Oxfam, d'ACF, de la FAO et du PAM.

Formation à la collecte de données

Suite audit atelier de zonage, quelques 40 personnes ont été formées à la méthodologie HEA. Au menu de cette formation, d'une durée de cinq jours, ont été des séances sur les éléments suivants : cadre d'analyse HEA, zonage, échantillonnage raisonné, année de référence, ventilation selon des groupes socio-économiques, calcul des apports énergétiques des aliments, quantification des sources de revenus et des dépenses, saisonnalité, et stratégies d'adaptation. Cette formation a également offert l'occasion de tester les outils de collecte de données lors d'un exercice pilote et de revoir les techniques de collecte de données appliquées sur le terrain ainsi que les stratégies et astuces choisies pour assurer la qualité et la cohérence des informations.

Travail de terrain (collecte de données)

La collecte des données primaires a été faite en deux tours entre août et septembre 2014. La collecte de données pour chaque zone se fondait d'abord sur l'interrogation des informateurs clés au niveau de chaque localité, c'est-à-dire les personnes qui peuvent fournir une vue d'ensemble de leurs villages. L'échantillonnage a ciblé huit villages différents par zone, choisis car ils représentaient les caractéristiques de leur zone. Les entretiens avec les informateurs clés ont porté sur les systèmes de production et leur saisonnalité, sur l'accès aux marchés et sur les différents risques et leurs conséquences sur l'économie de la localité. Au cours de ces entretiens, il a été demandé aux participants de classer les ménages par niveau de richesse, en utilisant des critères locaux propres à chaque localité pour définir les groupes socio-économiques. Des ménages appartenant à chaque groupe socio-économique ont été par la suite identifiés par les dirigeants de la communauté pour constituer quatre groupes de discussions. Des efforts ont été faits pour établir des groupes de quatre à huit personnes, composés d'un nombre équilibré d'hommes et de femmes. Les données collectées lors de ces entretiens (en *focus group*) ont permis de quantifier les informations sur les différentes sources de nourriture et de revenus typiques des ménages de chaque groupe socio-économique pendant une année de référence relativement moyenne. Elles ont aussi permis de quantifier les informations sur les stratégies utilisées pendant les mauvaises années. Enfin, ces entretiens ont aussi permis de confirmer ou de clarifier les caractéristiques économiques et les facteurs déterminants de la richesse évoqués par les dirigeants de la communauté.

L'une des caractéristiques principales du travail de terrain de la HEA est que l'enquêteur cherche toujours à recouper les informations pour qu'elles soient cohérentes. Pour ce faire, il/elle procède à une série de calculs rapides qui permettent de sonder « au-delà de ce qui est évident » en se basant sur les références suivantes :

- L'existence d'aliments suffisants en termes de besoins énergétiques de base (2.100 kcal pppj). Aussi, tous les diagrammes montrent-ils l'apport énergétique des différentes sources de nourriture disponibles au long de l'année, sur la base du standard minimum international de 2.100 kcal pppj. HEA ne considère que les aliments riches en calories et ne rentre pas dans des détails nutritionnels.
- L'existence de revenus annuels suffisants pour couvrir les achats de nourriture et d'autres besoins du ménage (la correspondance entre les dépenses annuelles et le revenu gagné).

Pendant la phase de collecte de données, des entretiens supplémentaires ont été aussi utilisés auprès des services techniques départementaux et au niveau des enquêtes aux marchés, cela pour valider les informations reçues sur le terrain et avoir une compréhension plus approfondie de la zone en général.

Saisie et analyse des données

La saisie des données a été effectuée en parallèle avec le travail de terrain afin d'assurer un suivi continu et de proximité de la collecte des données. L'analyse approfondie des données a été réalisée avec l'équipe de collecte tout de suite après le

travail de terrain. Cette analyse finale vise à établir, à l'appui des données quantitatives et qualitatives, l'image-type des moyens d'existence de chaque groupe socio-économique. Une révision globale des bases de données a été conduite en aval afin d'assurer la cohérence des données au plan national.

Élaboration et révision des profils

Sur la base des données quantitatives et qualitatives cueillies et analysées au long de la phase de travail sur le terrain, des résumés des profils ont été rédigés par les chefs des équipes de terrain. Le rapport final a été dressé par deux consultants et validé par les membres des équipes ainsi que par les techniciens nationaux et les partenaires qui ont participé à l'exercice.

L'information présentée dans ce rapport se réfère à la période allant de juillet 2013 à juin 2014. À noter que pour certaines zones, ces dates ne correspondent pas correctement avec le calendrier de consommation. Enfin, les profils, tels que décrits dans ce document, devraient rester valides pendant environ plus ou moins cinq ans (soit jusqu'en 2019) sauf si des changements fondamentaux et rapides se produisent au niveau des économies locales concernées.

APERÇU DE LA SITUATION À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les moyens d'existence ruraux en Haïti

Haïti occupe le tiers occidental de l'île d'Hispaniola située entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. C'est un pays tropical formé majoritairement de montagnes. Les plaines et les plateaux de pentes légères, propres à l'agriculture, ne représentent qu'un tiers de la superficie totale. Cependant, en milieu rural, l'agriculture emploie l'essentiel de la main-d'œuvre et fournit environ 25 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Les conditions climatiques y sont favorables ; la saison des pluies s'étend d'avril à juin puis d'août à novembre. Le risque d'ouragan est présent du mois de juin jusqu'à la fin du mois de novembre, ce qui représente presque la moitié du calendrier civil.

Le pays compte 10.413.211 habitants selon les estimations de 2012 de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), dont 5.258.271 seraient des populations rurales³ (50 pour cent). La densité démographique est élevée : environ 375 personnes par km². Les moyens d'existence des populations rurales, objet de cette étude, sont très hétérogènes. Nombreux facteurs justifient cette hétérogénéité : la variation de la topographie et son effet sur le climat et les systèmes de production, la densité démographique, l'insuffisance d'infrastructures de production, l'instabilité politique, la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs (pour les importations, les financements et les opportunités d'emploi), l'instabilité climatique et la dégradation environnementale. Ces facteurs obligent les ménages ruraux à recourir à toutes les stratégies disponibles, d'abord dans la production agricole mais aussi ailleurs, pour maintenir leurs moyens d'existence.

Les exploitations agricoles sont avant tout des fermes de subsistance de dimensions restreintes. Le manque de compétitivité par rapport aux produits importés a affaibli considérablement ce secteur, dont la production se trouve de plus en plus destinée au marché intérieur. La production agricole représente environ la moitié du total des aliments disponibles dans le pays, l'autre moitié est importée et une faible proportion est reçue sous forme d'aide alimentaire. Cela rend les achats (qui exigent de la liquidité) une des plus importantes sources de nourriture, même dans les zones agricoles.

Le secteur agricole est fréquemment perturbé par des catastrophes naturelles. Des exemples récents incluent le passage successif des cyclones Gustav, Hanna et Ike en 2008 et de l'ouragan Thomas en 2010, ainsi que la sécheresse et les ouragans Isaac et Sandy de 2012. La dégradation environnementale rend le secteur agricole très vulnérable aux cyclones et aux inondations, réduisant la fertilité des sols et les superficies cultivables. Le manque de résilience et de préparation aux chocs expose une grande partie de la population haïtienne à des risques d'insécurité alimentaire après ces chocs.

De plus, les politiques de libéralisation économique, la diminution de la taille des exploitations agricoles, la pénurie en main d'œuvre (due à une forte migration des zones rurales vers les zones urbaines et aussi vers l'étranger), l'insuffisance d'infrastructures de production et de services d'appui (crédit, services de vulgarisation agricole et en matière d'élevage, faible accès aux intrants et aux informations sur les prix sur les marchés) ne font qu'accroître la dépendance du pays vis-à-vis des importations de produits alimentaires de base⁴.

Le secteur de l'élevage repose principalement sur la production animale à petite échelle, activité qui en général accompagne les activités agricoles familiales pour générer les revenus nécessaires notamment pendant les périodes de soudure. Le rôle de l'élevage comme système d'épargne est aussi primordial : les ruminants représentent une forme d'investissement fiable et un bien productif précieux dans les communautés rurales. De plus, l'élevage d'ânes, de mules et de chevaux fournit aujourd'hui encore le principal moyen de transport en milieu rural. Quant au secteur de la pêche, les 1.535 km de côtes présentent un potentiel considérable en ressources marines, cependant le secteur de la pêche (de même que celui de l'aquaculture) n'est pas un secteur qui attire beaucoup d'attention dans l'économie haïtienne. Sa contribution est plus importante dans certaines zones côtières où les opportunités économiques sont plus rares : il y contribue de manière considérable aux revenus locaux. En tout cas, le large volume d'importations de poissons, de viande, d'œufs et de lait indique qu'il existe, dans les secteurs de l'élevage et de la pêche, un important potentiel largement inexploité qui pourrait satisfaire la demande nationale.

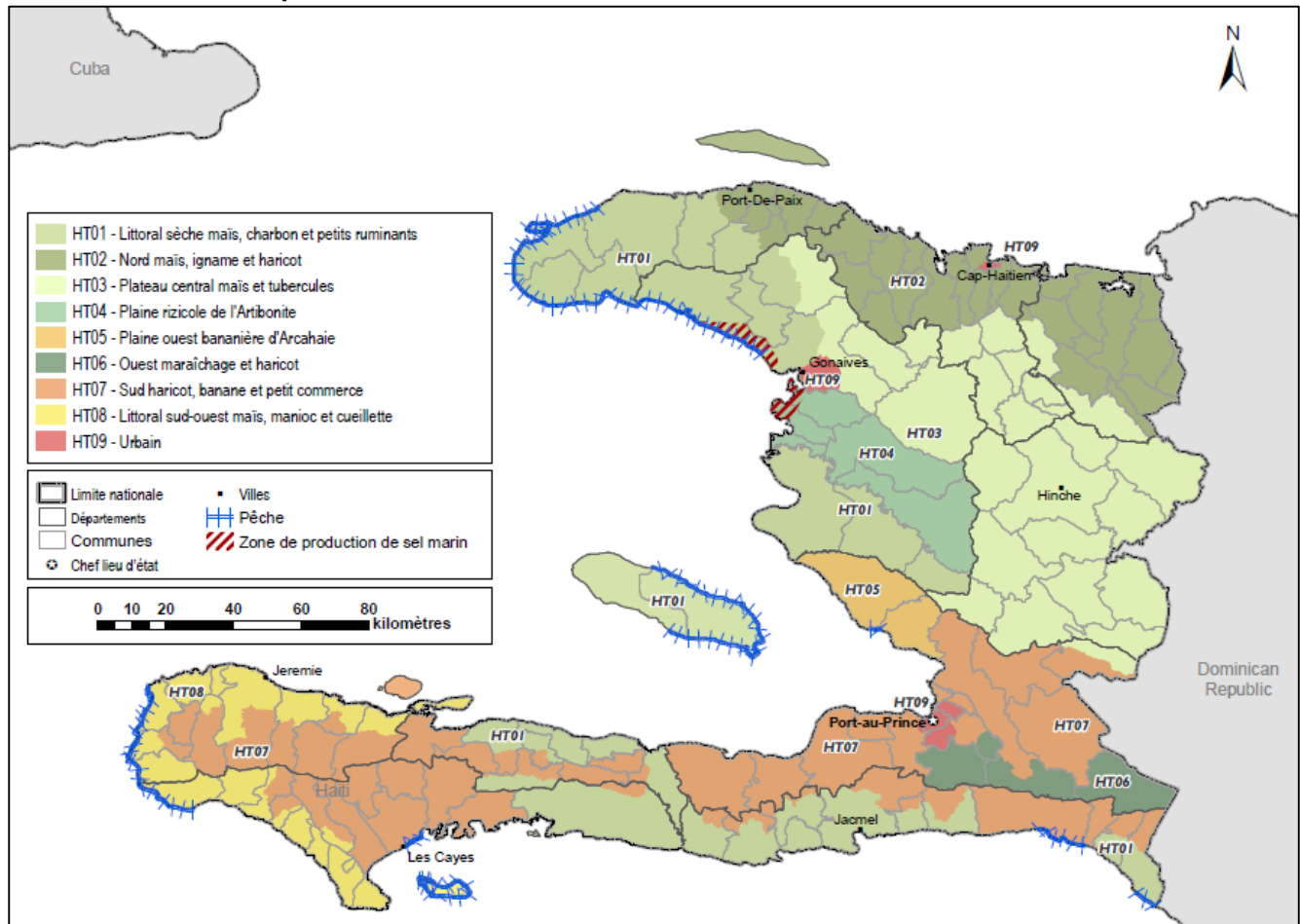
Pour ce qui est du secteur de la pêche en particulier, il est important de noter que ces profils ne traitent pas significativement ni du secteur de la pêche ni des moyens d'existence des pêcheurs vivant sur les côtes. Ce choix résulte du fait que la population des pêcheurs est peu élevée par rapport à la population nationale et par rapport à la population des zones de moyens

³ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2012), « Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2012 ».

⁴ CNSA (2010), « Enquête nationale de sécurité alimentaire ».

d'existence qui abritent le plus grand nombre de pêcheurs. En 2003, le secteur de pêche n'a engagé qu'environ 55.000 personnes, soit 0,6 pour cent de la population. La pêche comme activité de moyens d'existence ne concerne en effet pas toute la population côtière : elle n'est pratiquée que par certains villages de certaines zones. Ces zones ont été identifiées lors des travaux de zonage menés en juin 2014 (carte 1).

Carte 1 : Les zones de pêche en Haïti



Source : FEWS NET, remerciements pour l'appui cartographique de OCHA.

Pour en savoir plus sur le secteur de la pêche en Haïti, veuillez consulter les références suivantes comme point de départ : *Fishery Country Profile* (FAO, 2005) et [MARNDP](#).

Enfin, il faut également noter que l'existence du pays voisin, la République dominicaine, se fait ressentir au niveau des moyens d'existence locaux. La région frontalière attire en effet des Haïtiens originaires de différentes zones du pays qui veulent profiter des opportunités d'emploi et de commerce existant près de la frontière ou du côté dominicain. Les villages de la zone frontalière haïtienne ont alors vu leur population augmenter ces 10 dernières années. On estime que près d'un million d'Haïtiens vivent en République dominicaine et que plus de 90 pour cent de la main d'œuvre agricole y est haïtienne, la plupart d'entre eux étant des migrants sans papiers qui se plaignent d'être de plus en plus exploités⁵.

⁵ Programme des Nations Unies pour l'environnement, UNEP (2013), « Haïti – République dominicaine : défis environnementaux dans la zone frontalière ».

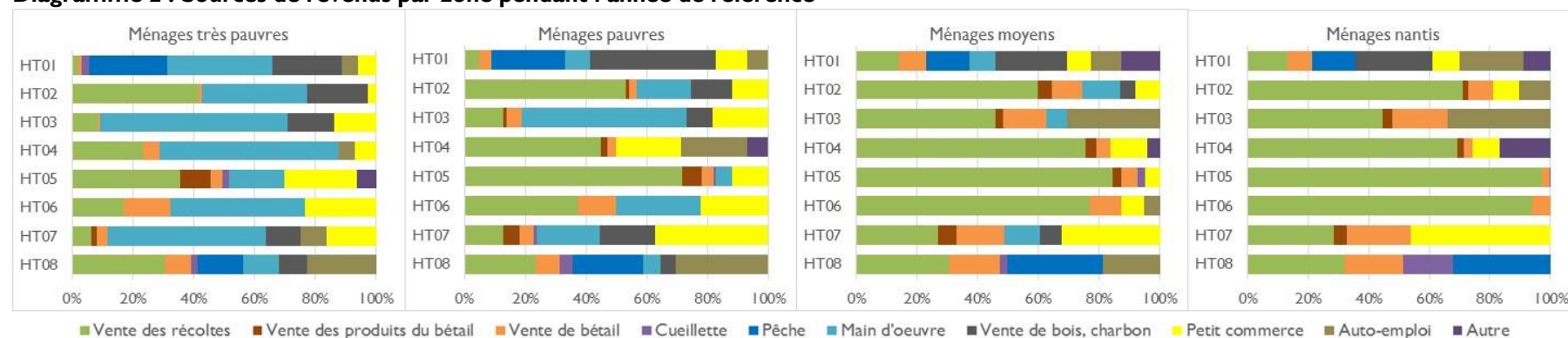
LES GRANDS AXES DES SOURCES DE NOURRITURE ET DE REVENUS

Diagramme 1 : Les sources de nourriture par zone pendant l'année de référence

Source : FEWS NET.

La majorité des ménages ont pu satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux pendant l'année de référence (diagramme 1). Les zones dans lesquelles les ménages très pauvres ont plus de difficultés à atteindre le seuil minimum de 2.100 kcal pppj sont les zones Plateau central maïs et tubercules (HT03) et Sud haricots, banane et petit commerce (HT07). Celles-ci sont aussi des zones à plus faibles revenus chez les ménages très pauvres.

L'importance des exploitations agricoles comme source de nourriture est plus grande chez les ménages moyens et notamment chez les ménages aisés. Dans quatre zones, les ménages aisés ont couvert la moitié de leurs besoins énergétiques de base grâce à leur propre production. Ces quatre zones sont des zones de production de riz, de maïs, de tubercules ou de bananes. Pour les ménages pauvres et très pauvres dans toutes les zones, s'approvisionner au marché représente la principale source de nourriture.

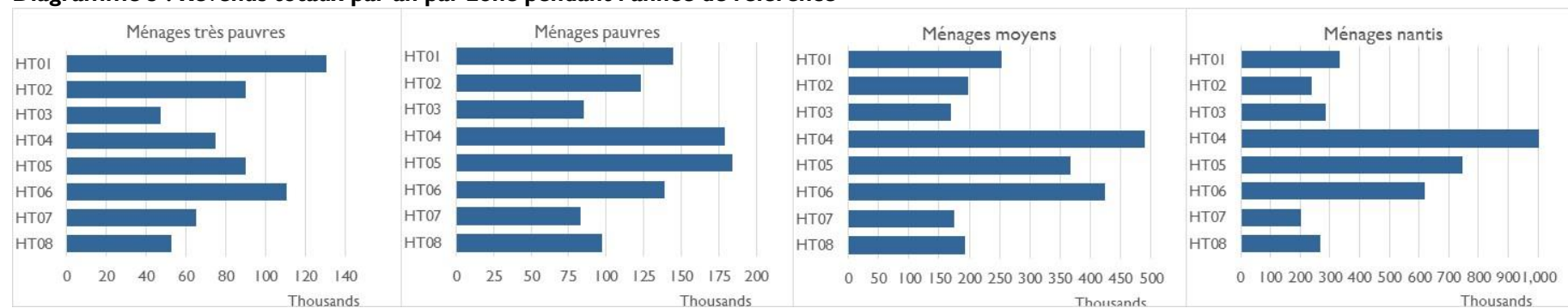
Diagramme 2 : Sources de revenus par zone pendant l'année de référence

Source : FEWS NET.

La diversification des sources de revenus est caractéristique de l'économie des ménages pauvres et très pauvres (diagramme 2). Par contre, les ménages aisés comptent deux à quatre sources de revenus, une seule de ces sources fournissant 50 pour cent de leurs revenus annuels. La main d'œuvre informelle (temporaire) et l'auto-emploi (surtout le petit commerce) sont les principales sources de revenus des ménages très pauvres, alors que l'agriculture et l'élevage sont plus importants chez les ménages moyens et aisés.

Dans l'ensemble, les revenus des ménages pauvres sont de 40 à 80 pour cent plus élevés que ceux des ménages très pauvres (diagramme 3). Et les revenus annuels des ménages aisés sont de trois à six fois plus élevés que ceux des ménages très pauvres. L'inégalité de revenus est, cependant, plus accentuée dans les zones de monoculture (HT04 et HT05).

Diagramme 3 : Revenus totaux par an par zone pendant l'année de référence



Source : FEWS NET.

LITTORAL SEC MAÏS ET CHARBON (ZONE HT01)^{6, 7}

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Littorale sèche maïs et charbon (HT01) comprend quatre régions différentes dans le pays : la presque totalité du département du Nord-ouest et des sections communales dans la moitié nord-occidentale de l'Artibonite, la partie sud de l'Artibonite, l'Île de la Gonâve et une partie du sud du pays, à cheval entre le département du Sud et le département du Sud-est. Elle comprend des plaines littorales et des plateaux secs à broussailles et savanes.

La principale caractéristique des régions comprises dans cette zone est la faiblesse relative des précipitations. Les précipitations annuelles sont généralement 400-1.000 mm par an avec les plus faibles pluies sur la côte dans le Nord-ouest. La pluie peut tomber à tout moment dans l'année, mais elle est plus abondante entre avril/mai et novembre, ce qui correspond à la campagne agricole dans la zone. Il y a, cependant, une canicule entre juillet et août, canicule accompagnée fréquemment d'une sécheresse parfois légère, parfois importante. Cette longue période de pluies et cette période de canicule sous-tendent deux saisons culturales de faible potentiel. Dans le département de l'Artibonite, connu comme la première région céréalière d'Haïti, les sections communales plus productives se trouvent dans les zones HT04 Plainnes rizicoles de l'Artibonite et HT03 Plateau central maïs et tubercules.

Aucun endroit dans la zone n'est situé à plus de 20 km environ de la côte, et deux-tiers des zones de pêche se trouvent associées à cette zone. Cependant, la population de ces sous-zones de pêche ne constitue qu'environ 10-15 pour cent de la population de la zone - moins de 50.000 personnes en 2007. L'agriculture – de même que la population – se concentre plus dans les parties de la zone où les pluies sont plus abondantes, permettant ainsi l'agriculture. De la même manière, la production de sel concerne une population géographiquement restreinte concentrée à Anse-Rouge, avec une production modeste à Baie-de-Henne, à Gonaïves et dans la localité de Corridon dans l'Artibonite.

L'accès aux marchés

Les ménages de la zone de moyens d'existence HT01 du département de l'Artibonite et du Nord-ouest (cadre géographique du travail de terrain) s'approvisionnent surtout dans les marchés de leurs localités : Seradotte-de-Bombardopolis, Forge, Jean-Rabel, Baie-de-Henne, Anse-Rouge ou Gonaïves et parfois à Port-au-Prince. Notons que les produits d'approvisionnement sont, en plus de quelques produits agricoles (agrumes, tubercules), des produits importés comme le riz, la farine de blé, l'huile végétale, etc.

Les marchés d'écoulement des produits surtout agricoles sont dans un premier temps les marchés locaux : le marché de Bombardopolis, Baie-de-Henne, Anse-Rouge, Port-de-Paix, Mare Rouge et Môle-Saint-Nicolas. Ces produits sont achetés par des collecteurs ou intermédiaires qui les acheminent vers Port-au-Prince et Gonaïves.

L'état des routes limite fortement les échanges entre les grands centres de consommation (Port-au-Prince, Gonaïves) et les zones de production, ce qui constitue un manque à gagner pour l'économie locale et les ménages agricoles. Cependant, diverses opportunités existent pour améliorer la création de revenus et faire tourner l'économie de la zone. On assiste, par exemple, à la multiplication du nombre de taxis motos pour le transport de personnes et de marchandises, à la vente de produits d'élevage et de produits de la pêche et à des activités associées au sel.

Les différents aléas climatiques, notamment la sécheresse, ont causé un grand impact sur la production locale. Les marchands ont dû s'approvisionner dans d'autres zones du pays ou recourir à des produits importés pour assurer la disponibilité des denrées alimentaires de base. Sur les marchés locaux, la disponibilité des denrées alimentaires de base n'a pas été trop affectée par les aléas climatiques, même si la majorité des produits disponibles ne sont pas produits localement dans la zone.

Le calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier de la zone de moyens d'existence Littorale sèche maïs et charbon décrit les principales activités des ménages pour l'année de référence qui va de juillet 2013 (début de récolte) à juin 2014. Les activités agricoles s'étalent tout

⁶ La collecte de données pour cette zone de moyens d'existence a eu lieu dans les départements du Nord-ouest et de l'Artibonite. Une collecte d'informations sur l'île de la Gonâve et dans le département des Nippes serait utile pour compléter ce profil.

⁷ Dans les discussions initiales sur le nom à donner à cette zone, les experts avaient introduit le terme « caprins ». Cependant, l'analyse des données recueillies sur le terrain n'a pas permis de conclure que les caprins avaient, comme source de revenu ou source d'alimentation, une importance particulière dans la zone. Le terme « caprins » a donc été écarté.

au long de l'année, mais avec les caprices de la pluviométrie couplées à la dégradation des terres agricoles et/ou à l'absence de terres pour les ménages (en particulier pour les ménages très pauvres et pauvres), ceux-ci s'orientent tout au long de l'année soit sur les activités de pêche soit sur la fabrication et vente de charbon de bois et vente de bois. Il y a deux pics d'activité pour le charbon de bois : août-septembre et de novembre à février, suivant la faiblesse des pluies. Quant à la pêche, elle connaît deux périodes creuses dues au régime des vents et à l'agitation de la mer : de décembre à février et en juin (diagramme 4).

Diagramme 4 : Le calendrier saisonnier de la ZME Littorale sèche maïs et charbon (HT01)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Maïs												
Haricot, pois												
Petit mil												
Autre												
Charbon												
Pêche												
Production de sel												
Aléas												
Sécheresse												
Cyclone												
Légende	Préparation des terres				Semis		Sarclage		Récolte			

Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

Le tableau 3 présente les facteurs déterminant la richesse dans chaque groupe socio-économique. Il en ressort des différences considérables de richesse entre les ménages, différences déterminées surtout par la composition des ménages et les biens qu'ils possèdent. Les principaux facteurs qui déterminent la classification du niveau de richesse dans cette zone de moyens d'existence Littorale sèche sont les suivants :

i) *La taille du ménage* : Dans chaque groupe, la taille du ménage est un facteur distinctif. Plus on est aisé, plus l'effectif du ménage est faible : quatre à sept personnes par ménage parmi les ménages aisés contre huit à 11 chez les ménages pauvres qui représentent de 22 à 26 pour cent des ménages de la zone de moyens d'existence.

ii) *La superficie de terres possédées et cultivées* : Les groupes des ménages moyens et aisés possèdent l'essentiel des terres (trois à 10 fois plus de terres que les ménages pauvres) et surtout celles cultivables, au détriment des ménages très pauvres qui sont contraints soit à louer des terres soit à prendre des terres en

Tableau 3 : Les facteurs déterminants de la richesse dans la ZME Littorale sèche maïs et charbon et caprins (HT01)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	45-55	20-23	10-15	10-15
Taille du ménage (#)	8-11	6-9	5-8	4-7
<i>Terre (ca)</i>				
Possédée	0,1-0,25	0,5-1	2-4	3-5
Louée	0,12-0,25	0,25-0,5	0	0
En métayage	0,12-0,25	0,25-0,75	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	2-4	2-5	6-17	15-40
Ovins	0-1	1-2	3-5	6-17
Porcins	0	0	1-2	2-5
Bovins	0	0-1	2-4	4-7
Équins	0	0	1-3	1-3
<i>Autres biens productifs (#)</i>				
Moto	0	0-1	1-2	2-3

Source : FEWS NET.

métayage. Cette proportion de ménages pauvres et très pauvres représente près de 69 à 77 pour cent des ménages de la zone de moyens d'existence. La possession de terres permet aux groupes des ménages moyens et aisés d'employer des travailleurs issus des ménages pauvres et très pauvres pour les travaux agricoles. Elle leur permet aussi d'avoir suffisamment d'espace pour la production de fruits et, plus important encore, pour la coupe de bois et la production de charbon de bois.

iii) *La possession de bétail* : Les ménages aisés possèdent l'essentiel du cheptel, soit près de 90-95 pour cent de l'effectif de celui-ci, au détriment des ménages pauvres. Cela leur permet de disposer de revenus pour leurs différents besoins et pour faire face aux différentes pertes de production.

iv) *La possession de biens productifs* : Il s'agit là d'un élément clé dans la différenciation des niveaux de richesse. En effet, on observe que plus les ménages sont aisés, plus ils disposent de plusieurs bassins de sel marin, d'embarcations de pêche et de plusieurs motos, ce qui leur permet d'embaucher des membres de ménages pauvres pour les différents travaux de fabrication de sel, de cueillette et de location de motos pour le transport de personnes.

Les sources de nourriture

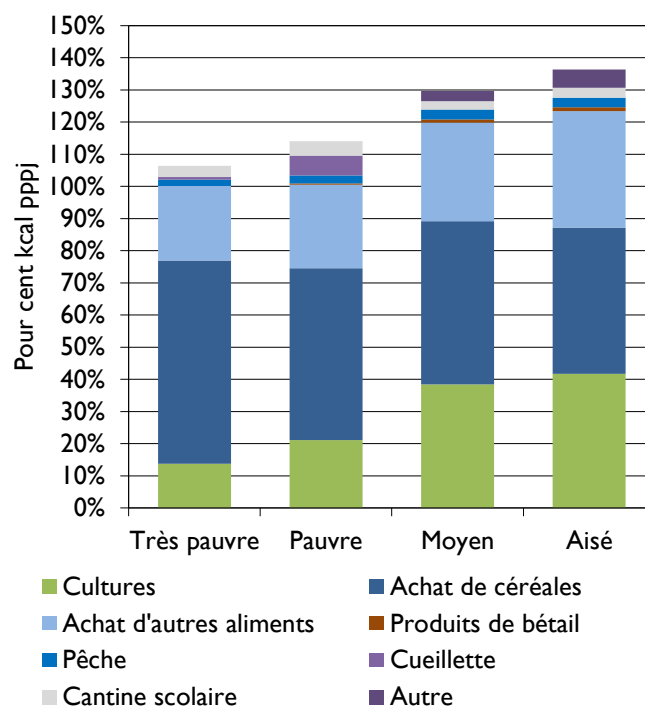
Tous les ménages des différents groupes de richesse ont pu couvrir leurs besoins énergétiques de base pendant l'année de référence de juillet 2013 à juin 2014 (diagramme 5). Cette couverture demeure limitée pour les ménages pauvres et surtout les ménages très pauvres. Un choc sur la production, une hausse des prix des denrées de base sur les marchés ou une baisse du pouvoir d'achat réduisent la couverture énergétique de ces ménages. Notons qu'avec deux saisons de production agricole, la contribution des cultures aux besoins énergétiques demeure faible (20 pour cent pour les pauvres et 40 pour cent pour les moyens et aisés). Selon les producteurs, des poches de sécheresse ont fortement affecté la production agricole, notamment celle du maïs, pendant les deux cycles de production agricole pendant l'année de référence. Les très pauvres et pauvres sont plus affectés par les aléas climatiques au regard des faibles superficies qu'ils disposent pour la production.

Alors la contribution des achats aux besoins énergétiques est important ; chez les ménages pauvres et très pauvres elle représente près de 90 pour cent (les denrées de base représentent de 53 à 63 pour cent) des kcal contre 80 pour cent pour les groupes des moyens et aisés (les denrées de base représentent de 45 à 50 pour cent). Les achats non essentiels représentent 30-36 pour cent chez les moyens et aisés contre 23-26 pour cent chez les pauvres.

La contribution des produits du bétail demeure très faible (1 pour cent) et ne concerne que les ménages moyens et aisés. Il ressort d'échanges menés avec certaines communautés de la zone que la consommation de lait très faible, surtout le lait de caprins. Notons que la contribution des produits de cueillette (fruits et poissons) constitue un apport énergétique non négligeable aux besoins des ménages, surtout pour les ménages pauvres, car ces produits atténuent en partie les effets du déficit de production agricole. Enfin, les ménages aisés reçoivent de la part des ménages pauvres des quantités de céréales issues de la location des terres ou du métayage, et cela contribue à trois à six pour cent aux besoins énergétiques des ménages moyens et aisés (rubrique « Autre »). Les autres sources de nourriture comprennent les paiements en nature et en espèces effectués par les ménages très pauvres et pauvres aux ménages moyens et aisés pour les terres louées ou prises en métayage.

Il faut noter que l'année de référence (de juillet 2013 à juin 2014) utilisée comme cadre temporaire dans la collecte de données dans cette zone, a été une année en-dessous de la moyenne du point de vue de la sécurité alimentaire des ménages,

Diagramme 5 : Les sources de nourriture dans la ZME Littorale sèche maïs et charbon (HT01)



Source : FEWS NET.

notamment en raison d'une faible production agricole. Cela veut dire que les données présentées par la suite reflètent un contexte moins favorable que lors des bonnes saisons culturales.

Les sources de revenus

Étant une zone de production agricole déficitaire, les revenus obtenus permettent surtout aux ménages d'acheter des aliments sur les marchés (diagramme 6). Étant donné que la production agricole est déficitaire dans la zone, la pêche, qui est une des activités locales, peut en principe aider à générer des revenus significatifs. Cela d'autant plus que les ménages dépendent presque entièrement des marchés pour les produits de la pêche. Cependant, la pêche ne peut se pratiquer partout et elle n'est pas forcément typique des populations et des villages de la zone. Aussi, dans les villages où la pêche ne peut pas être pratiquée, l'agriculture pour la consommation et la vente prend-elle plus d'importance. En effet, elle réduit la dépendance vis-à-vis des achats et augmente légèrement les revenus provenant de cette source.

La diversification des sources de revenus varie en fonction du groupe socioéconomique (elle va de quatre à sept sources). Plus le ménage est aisé, plus il a la capacité d'entreprendre plusieurs activités lui procurant des revenus. En termes absolus, les revenus globaux annuels des ménages aisés sont à peu près le double de ceux des ménages pauvres. Notons que tous les ménages, sans exception, tirent leurs revenus de la

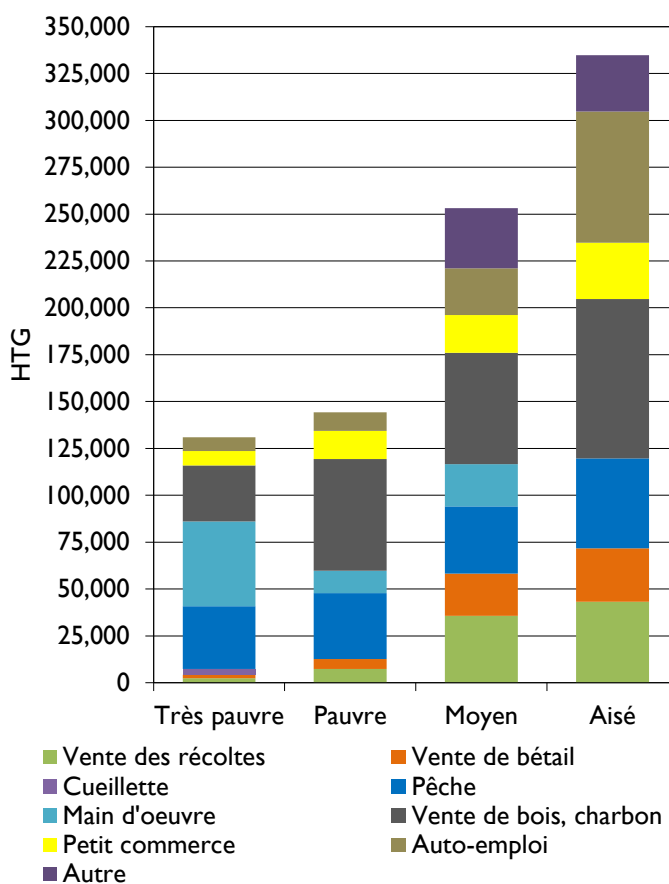
vente de la production agricole, de la vente des produits de cueillette et de l'auto-emploi (le petit commerce en aliments, en sel, le transport, l'embauche d'animaux, etc.). Cependant, le revenu obtenu dépend de la capacité du ménage : plus celui-ci dispose de biens productifs et est en mesure d'employer des personnes, plus le revenu tiré de l'activité est important. A titre d'exemple, le revenu que les ménages moyens et aisés obtiennent de la production agricole est six à 16 fois plus élevé que le celui obtenu par les pauvres et très pauvres, et le revenu provenant de l'auto-emploi ou des produits de cueillette/pêche est une fois et demie plus élevé que celui des pauvres. L'analyse des sources de revenus montre que la vente du bétail et les transferts monétaires ne procurent des revenus qu'aux ménages pauvres, moyens et aisés, tandis que l'emploi temporaire est du ressort des groupes des très pauvres, pauvres et moyens. Les versements effectués par les migrants permanents ou la diaspora (rubrique « Autre ») ne profitent qu'aux groupes des moyens et aisés qui ont au moins un membre du ménage installé hors du pays, surtout aux États-Unis.

La structure des sources de revenus des ménages pauvres et très pauvres dépend des possibilités d'emploi rémunérateur dans l'agriculture, dans le travail domestique (y compris la production de charbon de bois ou de sel), dans le secteur de la construction, etc., possibilités que pourraient leur offrir les groupes des moyens et aisés si ces derniers ne sont pas affectés par un choc climatique ou économique.

Les dépenses

La structure des dépenses des groupes socio-économiques diffère d'un groupe à l'autre dans la zone de moyens d'existence, même si les caractéristiques des dépenses chez les très pauvres et pauvres présentent quelques similitudes (diagramme 7). Pour ces derniers, le poste de dépense le plus important est l'achat d'aliments. Ce poste représente près de 70 pour cent des dépenses des ménages très pauvres et près de 50 pour cent des dépenses des ménages pauvres. Cependant, l'achat de nourritures de base (riz, farine de blé ou de maïs) représente 43 pour cent du revenu des ménages très pauvres et 23 pour cent du revenu des ménages pauvres, contre environ 10 pour cent pour les ménages moyens et aisés. L'importance des achats d'aliments limite la capacité des ménages pauvres à investir dans l'achat d'intrants pour la production (agricole, pêche, fruits,

Diagramme 6 : Les sources de revenus dans la ZME Littorale sèche maïs et charbon (HT01)



Source : FEWS NET.

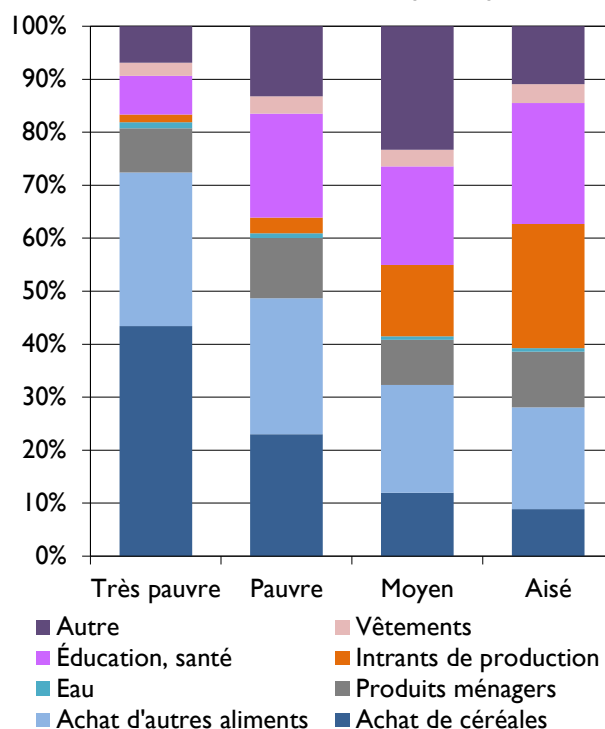
etc.) et les services sociaux. Leurs achats sont en effet effectués tout au long de l'année en fonction de la rentrée de revenus. En outre, il ressort d'échanges menés sur place que les membres de ménages moyens et aisés ont un niveau d'instruction plus élevé et une qualité de vie supérieure à ceux des ménages pauvres et très pauvres.

Enfin, pour revenir aux postes de dépense, la rubrique « Autre » comprend les taxes ou impôts, les dons ou les engagements auprès de la communauté, le remboursement de prêts, le transport et les économies.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Les activités relatives au bois et au charbon de bois, la production de sel autour de Gonaïves, les travaux agricoles (sarclage) et la pêche sont les principaux pourvoyeurs d'emplois pour les ménages pauvres et très pauvres. Les sources de revenu sont les plus limitées pendant le mois d'avril, alors qu'en ce mois, il y a plusieurs demandes saisonnières sur les revenus limités (diagramme 8).

Diagramme 7 : Les postes de dépense dans la ZME Littorale sèche maïs et charbon (HT01)



Source : FEWS NET.

Diagramme 8 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Littorale sèche maïs et charbon (HT01)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Maïs et petit mil	Production	Production	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Production	Production	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Production
Haricot	Production	Production	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Production	Production	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Production
Riz et farine	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché	Achat du marché
Revenus												
Vente de bois et charbon	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Vente de la cueillette (pêche, papaye, mangue, avocat)	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Travail agricole	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Travail domestique	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Vente de cultures	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Dépenses												
Alimentation	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Intrants agricoles	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Education	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Pic de soins de santé	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature	En nature
Légende												
	Production	Achat du marché	En nature	Cueillette								

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés⁸

Les principaux aléas dans la zone de moyens d'existence Littorale sèche maïs et charbon sont : (1) pour les cultures : sécheresse, cyclones, vent, oiseaux ravageurs, criquets et autres parasites agricoles ; (2) pour l'élevage : les maladies du bétail, surtout l'encéphalomyélite à entérovirus du porc (Teschen).

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) :

- Réduction des dépenses non essentielles (ex. communication, habits, transport)
- Augmentation de la vente et de la production de charbon de bois
- Augmentation de la vente de volailles
- Vente des produits agricoles avant récolte
- Augmentation de la cueillette
- Augmentation des mois de migration
- Vente de petits ruminants
- Achat à crédit
- Augmentation du travail agricole (nombre de jours)
- Travail dans la construction
- Travail domestique (ex. lessive)

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) :

- Réduction des dépenses non essentielles (ex. habits, fêtes, dons)
- Vente de charbon de bois
- Vente de bois et de petits ruminants
- Vente de la production de sel à bas prix (moins lucratif)
- Réception de transferts monétaires provenant de l'extérieur
- Offre de prêts à intérêt
- Réduction de l'embauche de travailleurs agricoles

Tableau 4 : Les paramètres clés dans la ZME Littorale sèche maïs et charbon (HT01)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de maïs • Production de pois inconnus, pois souche, et pois Congo • Production de manioc • Production d'arachide	• Prix du maïs • Prix du pois inconnus, pois souche, et pois Congo • Prix du manioc • Prix de l'arachide
Production animale	• Offre de bovins • Offre de caprins	• Prix des bovins • Prix des caprins
Autres	• Prise de la pêche (lambis, homards, etc.) • Production ou offre de cueillette de fruits (mangues, avocats) • Offre de main d'œuvre agricole (pré-récolte) • Offre de main d'œuvre locale (maçon) • Versements provenant de migrants permanents • Offre de bois de chauffe et de charbon de bois	• Prix des produits de la pêche (lambis, homards, etc.) • Prix des fruits (mangues, avocats) • Prix de la main d'œuvre agricole (pré-récolte) • Prix de la main d'œuvre locale (maçon) • Versements provenant de migrants permanents • Prix du bois de chauffe et du charbon de bois

Source : FEWS NET.

⁸ Un paramètre clé est défini ici comme une source de nourriture ou de revenu qui contribue pour au moins 10 pour cent du total de la nourriture ou du revenu annuel d'un seul groupe socio-économique ou au moins cinq pour cent du total de la nourriture ou du revenu annuel pour deux groupes socio-économiques ou plus.

NORD TUBERCULES ET HORTICULTURE (ZONE HT02)⁹

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Nord tubercules et horticulture (HT02) couvre une grande partie de la région nord du pays, y compris la majeure partie du département du Nord et du Nord-est, la moitié orientale du département du Nord-ouest et l'île de la Tortue. Elle est délimitée au nord par l'océan Atlantique, au sud par les départements du Centre et de l'Artibonite, à l'est par la République dominicaine et à l'ouest par le département du Nord-Ouest. La région est constituée de plaines sèches, humides et hydromorphes, de piémonts vallonnés et de montagnes comprenant une zone de plateaux.

Le relief de la zone est dominé à la fois par les mornes et les plaines. Le climat y est typiquement tropical et les saisons sont fortement déterminées par le régime des vents et l'altitude des lieux. Les alizés, les nordets, les vents est/sud-est traversent la zone régulièrement selon des périodes plus ou moins fixes.

Du fait de ces nombreux courants atmosphériques, il y a une forte instabilité au niveau du climat. Cependant, l'altitude tend à stabiliser la température des lieux : les zones de basse altitude sont plus chaudes (28-32° C) et les zones à haute altitude sont plus tempérées (15-22° C). La région nord comprend plusieurs zones à climat tempéré reconnues parfois pour les vestiges de plantations de *Pinus occidentalis* (en voie de disparition ou complètement disparues dans certains endroits) qui s'y trouvent ou pour d'autres espèces biologiques des zones tempérées.

On y trouve une longue saison pluvieuse d'avril à novembre avec une période moins pluvieuse à risque de sécheresse en juillet-août. Cependant, les pluies sont plus abondantes sur les sommets des massifs du Nord (1.000 à 1.500 mm ou plus de pluviométrie annuelle) que dans la partie basse de la plaine (800-1.000 mm/an). Cela permet d'avoir deux saisons culturales par an, dont la plus importante est celle de mai/juin. À noter que la région du nord est l'une des régions les moins touchées par les cyclones.

Le réseau hydrographique est dense. Les principaux cours d'eau permanents dans le département du Nord sont localisés dans les arrondissements de Borgne, de Port-Margot, de Limbé, de Grande-Rivière-du-Nord et de Cap-Haïtien. Le réseau hydrographique du département du Nord-est est peu dense. Les cours d'eau permanents les plus importants qui prennent leurs sources dans le massif du Nord sont la rivière du Trou du Nord et la rivière Marion qui se jettent respectivement dans les baies de Caracol et de Fort-Liberté. Les autres cours d'eau sont ceux de Ferrier et du Massacre qui coulent le long de la frontière haïtienne-dominicaine.

L'abondance de l'eau, l'altitude, le climat tropical et la population relativement dense ne favorisent plus les bois denses mais sont des conditions idéales pour l'horticulture. Une grande diversité de cultures de rente se trouve dans la zone, dont la canne à sucre, le café et le cacao ainsi que les arbres fruitiers comme le grenadier, l'oranger, le chadéquier (pamplemoussier) et l'avocatier.

L'accès aux marchés

Les ménages de la zone s'approvisionnent principalement sur les marchés locaux (Port-Margot, Bogue, Cap-Haïtien, Plaisance et Ouanaminthe) en produits alimentaires de base comme le riz, la farine, l'huile, le sucre ou le poisson (ces produits sont surtout importés). Les mêmes marchés sont utilisés pour l'écoulement des produits agricoles (bananes, igname, canne à sucre, agrumes, poissons et autres produits de la mer). Les produits agricoles et autres marchandises en provenance de la République dominicaine (des régions frontalières) inondent également les marchés de cette zone, ce qui crée une forte concurrence, sur ces marchés locaux, entre les produits agricoles importés et ceux produits localement.

Les plus grands marchés d'écoulement des produits agricoles sont : Port-au-Prince, Cap Haïtien, Limbé, Gonaïves et Ouanaminthe (ce dernier a des volumes de vente beaucoup plus faibles).

Étant donné l'impraticabilité des routes qui rend difficile l'accès à certains marchés, un site de regroupement des produits locaux est disponible pour l'enlèvement des produits. Le transport de produits vers ce site est assuré soit par des chevaux, des ânes ou des taxis-motos. En fonction de l'état du véhicule, le transport vers Port-au-Prince peut durer de 24 à 48 heures.

⁹ Au départ, cette zone s'appelait Nord maïs, igname et haricots. Cependant, les données recueillies sur le terrain ont permis de conclure que les tubercules (manioc, igname et patate tous ensemble) y étaient de loin plus importantes que le maïs, et que la production d'une grande variété de fruits dépassait largement l'importance des haricots dans la zone. Le nom de la zone a finalement été changé.

Le calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier de la zone de moyens d'existence Nord tubercules et horticulture (diagramme 9) décrit les principales activités des ménages pour l'année de référence qui va de juin 2013 (début de récolte) à mai 2014. La production de charbon de bois atteint son pic entre avril-juin, septembre et décembre-janvier. Suivant l'importance de l'agriculture, la plus importante demande de main d'œuvre est pour les travaux de préparation de la terre et le sarclage (mars-avril, juillet-août et décembre).

Diagramme 9 : Le calendrier saisonnier de la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Maïs												
Igname et manioc												
Pois et haricot												
Elevage												
Naissances												
Trait de lait												
Autre												
Vente de charbon												
Pêche												
Aléas												
Inondation												
Sécheresse												
Cyclone												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

Le tableau 5 présente les critères de différenciation permettant de distinguer chaque groupe socio-économique dans la zone de moyens d'existence qui nous concerne. Les critères distinctifs sont les suivants :

i) *La taille du ménage* : Plus le ménage est aisé, plus sa taille est faible et se limite au père, à la mère et à deux à trois enfants en charge. Le plus souvent, les enfants des ménages aisés fréquentent des écoles du niveau secondaire ou supérieur dans la capitale Port-au-Prince et dans d'autres grandes villes du pays. Il faut noter que dans la méthodologie HEA, le ménage est défini comme « les personnes qui mangent ensemble », donc les enfants qui sont à l'extérieur du ménage pendant plus de six mois ne sont pas comptabilisés dans la taille du ménage.

ii) *La possession des terres* : L'essentiel des terres est possédé par les ménages moyens et aisés, ce qui leur facilite la mise en œuvre de plusieurs activités dans leur exploitations : travaux agricoles, plantation de bananes et de canne à sucre ainsi que d'agrumes, espaces pour le pâturage des animaux, espaces pour la coupe d'arbres et la production de charbon de bois. Le plus souvent, une partie de leurs terres est louée aux groupes des pauvres ou ceux-ci les prennent en métayage en contrepartie de certains paiements effectués (le plus souvent en nature) sur la base de leur production.

iii) *La possession de bétail* : 90 pour cent des bovins et près de 80 pour cent des caprins sont possédés par les ménages moyens et aisés. Cela leur permet d'améliorer leurs revenus grâce aux ventes opérées sur leur cheptel, surtout cas de perte de production agricole imputable aux aléas climatiques.

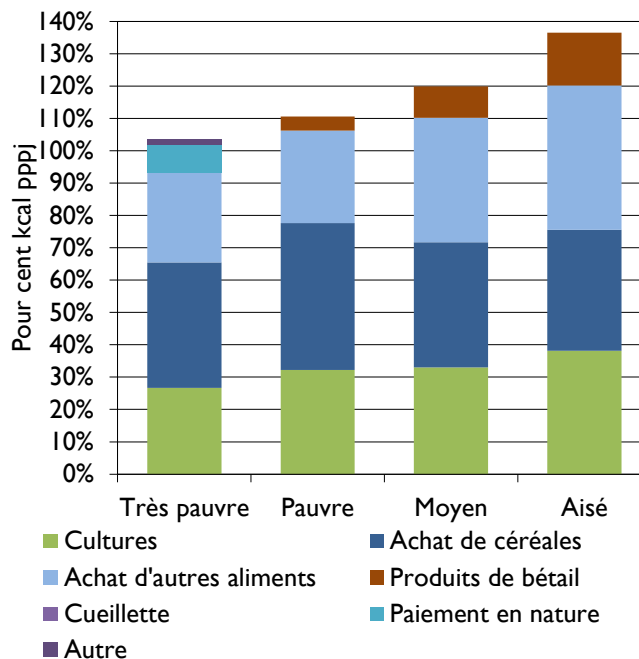
iv) *La possession de biens productifs* : Dans cette zone de moyens d'existence, les ménages moyens et aisés possèdent des charrues et des animaux de traction pour les travaux agricoles, ce qui constitue un avantage considérable par rapport aux ménages très pauvres et pauvres dans l'amélioration des rendements agricoles.

Les sources de nourriture

Durant l'année de référence, les ménages des différents groupes socio-économiques ont pu couvrir leurs besoins énergétiques de base (diagramme 10). Cette couverture demeure limitée pour les ménages pauvres et surtout les ménages très pauvres. Un choc sur la production, une hausse prix des denrées de base sur les marchés ou une baisse du pouvoir d'achat peuvent réduire la couverture énergétique de ces ménages. Malgré la présence de deux saisons culturales dans l'année, la contribution des cultures aux besoins énergétiques demeure faible pour tous les groupes socio-économiques (de 20 à 30 pour cent). Cependant, les superficies destinées aux cultures vivrières sont faibles - environ un-tiers des terres cultivables - au profit des cultures de rente qui bénéficient des deux-tiers des terres cultivables. Cela montre que la principale source de nourriture de l'ensemble des ménages est constituée d'achats sur les marchés. En effet, les achats représentent 70 à 80 pour cent des besoins énergétiques des ménages. L'achat de nourritures de base (riz, farine) est effectué dans les mêmes proportions par tous les groupes socio-économiques. La différence se situe au niveau des achats des aliments non essentiels (viande, poisson, pain, lait, pâte alimentaire, etc.) où la contribution aux besoins énergétiques annuels est de 38 à 45 pour cent - contre moins de 30 pour cent pour les groupes des ménages pauvres. La contribution des produits d'élevage demeure significative pour les ménages aisés (près de 16 pour cent) car ils possèdent l'essentiel du cheptel dans la zone de moyens d'existence. La contribution des produits de cueillette est faible (trois à sept pour cent) par leurs apports énergétiques mais constitue des aliments d'appoint pour les ménages. Avec les échecs de production agricole observés dans la zone, les ménages se tournent de plus en plus vers les produits de cueillette pour leur consommation.

Les paiements en nature en échange de travaux agricoles et domestiques (rubrique « Autre ») sont observés au niveau des groupes des très pauvres et contribuent à hauteur de 10 pour cent à leurs besoins énergétiques. Cette contribution est importante car elle représente une couverture de ces besoins pour environ un mois pour un ménage de neuf personnes.

Diagramme 10 : Les sources de nourriture dans la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)



Source : FEWS NET.

Tableau 5 : Les facteurs déterminants de la richesse dans la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	45-55	20-25	10-20	5-15
Taille du ménage (#)	8-11	7-9	5-7	4-6
<i>Terre (ca)</i>				
Possédée	0-0,5	0,25-1	1-3	2,5-5
Louée	0-0,25	0	0	0
En métayage	0-0,25	0	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	1-3	3-5	6-11	10-19
Porcins	0	0	1-2	2-5
Bovins	0	0-2	2-4	4-8
Équins	0	0	0-2	0-3
<i>Autres biens productifs (#)</i>				
Moto	0	0-1	1-2	2-3
Charrue	0	0	1	1-2

Source : FEWS NET.

Les sources de revenus

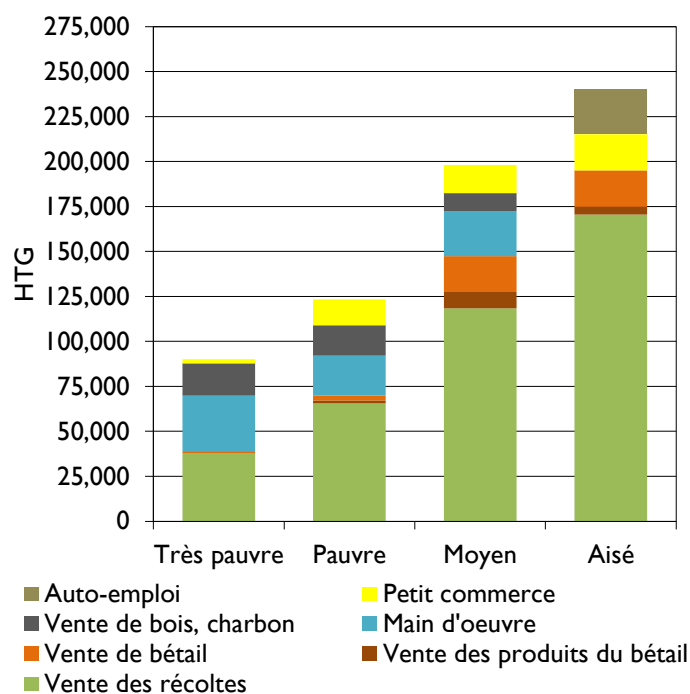
L'ensemble des ménages tire l'essentiel de leurs revenus de la vente de récoltes, de la vente de produits de cueillette, et de l'auto-emploi. En termes absolus, le revenu global annuel d'un ménage aisé dans la zone de moyens d'existence est le double de celui d'un ménage pauvre (diagramme 11). Cela s'explique par le fait que la contribution de la vente de récoltes des ménages aisés est deux fois supérieure à celle des ménages pauvres et quatre fois supérieure à celle des ménages très pauvres ; et que le revenu tiré de la vente de produits de cueillette de la part des ménages aisés est trois fois supérieur à celui des pauvres et huit fois supérieur à celui des très pauvres.

Certaines sources de revenus sont spécifiques à chaque groupe socio-économique. Les ménages pauvres et très pauvres tirent une partie de leurs revenus du travail temporaire tandis que les ménages moyens et aisés tirent une partie de leurs revenus de la vente de bétail et des produits d'élevage ou de la location (affermage) de terres, de maisons ou de l'auto-emploi. Cette situation maintient les ménages pauvres et en particulier les ménages très pauvres dans des conditions de vulnérabilité. En effet, la contribution du revenu tiré du travail temporaire ne représente que près de 10 pour cent du revenu global annuel du ménage pauvre et près de 30 pour cent du revenu global annuel du ménage très pauvre.

Les dépenses

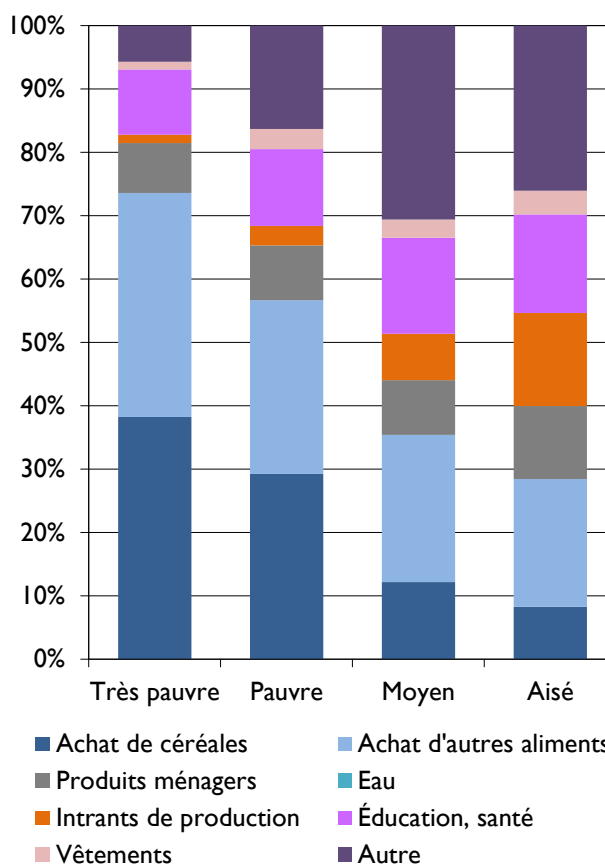
Le diagramme 12 ci-contre montre que les dépenses des ménages pauvres et très pauvres pour l'achat d'aliments représentent 55 pour cent des revenus annuels des ménages pauvres et 75 pour cent de ceux des ménages très pauvres. L'achat d'aliments de base représente 28 pour cent des revenus annuels des ménages pauvres et 39 pour cent de ceux des ménages très pauvres - contre neuf pour cent pour les ménages aisés et 15 pour cent pour les ménages moyens. L'analyse montre que l'essentiel du revenu du ménage pauvre et très pauvre est consacré à l'achat de nourritures. Il leur est ainsi difficile de faire des investissements pour améliorer la production agricole ou la production d'agrumes. Il leur est également difficile d'accéder aux services sociaux (éducation, santé). Par contre, les ménages moyens et aisés consacrent près de 16-18 pour cent de leurs revenus à l'achat d'intrants agricoles, à l'accès aux services sociaux de base, et au maintien d'un niveau de vie acceptable ayant un poste de dépense « Autre » consacré aux voyages, au transport, à la communication, etc.

Diagramme 11 : Les sources de revenu dans la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)



Source : FEWS NET.

Diagramme 12 : Les postes de dépenses dans la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)



Source : FEWS NET.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

L'accès alimentaire pour les ménages pauvres est le plus difficile en mars et avril car leurs sources de revenu en cette période sont le plus limités (diagramme 13).

Diagramme 13 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Maïs, pois, haricot												
Igname, patate												
Riz, farine												
Banane, avocat, pêche								Avocat				
Revenus												
Vente de cultures vivrières												
Vente de fruits, cultures de rente												
Vente de charbon/bois												
Vente des animaux												
Dépenses												
Alimentation												
Education									Pic			
Pic de soins de santé												
Légende		Production		Achat du marché				En nature		Cueillette		

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation, et paramètres clés

Les principaux aléas dans la zone de moyens d'existence sont : (1) pour les cultures : sécheresse, inondations, cyclone, vent ; (2) pour l'élevage : maladies du bétail.

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) :

- Réduction des dépenses non essentielles (ex. fêtes, communication, transport, habits)
- Augmentation de la vente de charbon de bois
- Augmentation de la cueillette
- Augmentation du nombre de jours de migration
- Augmentation du nombre de jours de travail agricole
- Réduction des frais de scolarité
- Vente de volailles
- Achat à crédit

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) :

- Réduction des dépenses non essentielles (ex. habits, fêtes, dons)
- Vente de charbon de bois
- Vente de bois et de petits ruminants
- Vente de la production de sel à bas prix (moins lucratif)
- Réception de transferts monétaires provenant de l'extérieur
- Offre de prêts à intérêt
- Réduction de l'embauche de travailleurs agricoles

Tableau 6 : Les paramètres clés dans la ZME Nord tubercules et horticulture (HT02)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de maïs • Production de pois inconnus et pois Congo • Production de manioc, de patates douces et d'igname • Production de bananes, arbres à pain, grenades, oranges, chadèques, avocats • Production de canne à sucre	• Prix du maïs • Prix du pois inconnu et pois Congo • Prix du manioc, de la patate douce et de l'igname • Prix de la banane, arbre à pain, grenade, orange, chadèque, avocat • Prix de la canne à sucre
Production animale	• Offre de lait de vache • Offre de bovins • Offre de caprins	• Prix du litre de lait de vache • Prix de vente des bovins • Prix de vente des caprins
Autres	• Offre de produits de cueillette • Offre de main d'œuvre agricole (pré-récolte) • Offre de bois et de charbon de bois	• Prix des produits de cueillette • Prix de la main d'œuvre agricole (pré-récolte) • Prix de vente du bois et du charbon de bois • Bénéfices tirés du petit commerce

Source : FEWS NET.

PLATEAU CENTRAL MAÏS ET TUBERCULES (ZONE HT03)

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Plateau central maïs et tubercules (HT03) recouvre quatre départements : la totalité du département du Centre (arrondissements de Hinche, de Mirebalais, de Lascahobas et de Cerca-la-Source), la partie sud-ouest du département du Nord-Est (arrondissement du Trou-du-Nord), la moitié sud du département du Nord (arrondissements de Grande-Rivière-du-Nord et de Saint-Raphaël) et une section du département de l'Artibonite (arrondissements de Gonaïves, de Gros Morne et de Marmelade). Le travail de terrain s'est focalisé sur le département du Centre et les arrondissements de Saint-Raphaël et de Marmelade. Les populations étudiées sont exclusivement rurales, populations dont les moyens d'existence sont basés sur l'agriculture vivrière et l'élevage de subsistance.

Le Plateau central est un vaste bassin bordé au nord par le massif du Nord, à l'ouest par le massif des Montagnes Noires, au sud par les Montagnes du Trou d'Eau et à l'est par le Bassin de San Juan. La topographie de la zone est montagneuse ; l'altitude varie de 500 m à Hinche à des sommets de plus de 2.000 m. La zone se caractérise par un degré de déboisement très important qui réduit, de façon continue, la fertilité du sol. L'impact réel du déboisement sur le terrain est particulièrement notable dans les zones frontalières avec la République dominicaine qui, elle, est visiblement plus arborée que les montagnes haïtiennes. Les températures moyennes se situent entre 20 et 30° C et le taux moyen annuel de pluviométrie est de 1.000 mm, bien que le Haut Plateau se caractérise par un niveau de pluviométrie inférieur à celui du Bas Plateau (environ 500 mm/an). La répartition des pluies ne permet qu'une seule saison culturale. Il existe une grande variété de cultures dans la zone. En termes de produits agricoles destinés à la vente, les principales cultures rencontrées sont le pois (pois noir et pois Congo), l'arachide et la banane. Si le maïs et les tubercules (manioc doux, igname et patate douce) sont les produits les plus importants au niveau de la consommation, la plupart des ménages dépend, cependant, des marchés pour s'approvisionner en nourriture. Dans les zones les plus élevées, on cultive des agrumes et du café. Et dans les arrondissements de Saint-Michel et de Saint-Raphaël, il existe des cultures de canne à sucre pour la transformation de celle-ci en sirop et liqueur.

L'accès à la terre arable (fertile et suffisamment plate) est l'un des facteurs les plus limitants de la production agricole, même si le métayage, appelé également « deux moitiés », est fréquent à travers la zone parmi les ménages qui ne possèdent pas suffisamment de terres. La location des terres, tant localement que de l'autre côté de la frontière, est souvent caractéristique des ménages plus aisés – qui peuvent ainsi avoir accès à des parcelles agricoles plus larges ou à rendement supérieur. L'accès au travail agricole en République dominicaine est capital pour les ménages pauvres, malgré les faibles taux de rémunération.

La topographie est propice à l'élevage de caprins. Les bovins sont élevés en clos et les bœufs de trait sont fréquemment utilisés dans les travaux agricoles (par les ménages aisés) et même mis en location. Cependant, le vol de bétail est très répandu, notamment pour la vente, dans les villes et en République dominicaine, et les tailles des troupeaux ne sont pas très larges.

L'accès aux marchés

La topographie accidentée de la zone rend difficile l'accès depuis les zones de production vers les marchés principaux de la zone et du pays. Il y a quatre axes commerciaux qui traversent la zone, le principal étant l'axe entre la ville de Hinche et Port-au-Prince à travers Mirebalais. Il existe aussi une connexion routière entre Hinche et Cap-Haïtien. De moindre importance, le troisième axe relie l'arrondissement de Marmelade et la ville de Gonaïves et le quatrième relie la ville de Mirebalais avec l'Arcahaie et Saint-Marc, en passant par Saut-d'Eau. Cependant, l'accès au marché depuis les villages reste difficile. L'inexistence de routes goudronnées joue beaucoup dans l'accessibilité des marchés pour les ménages, surtout pendant la période pluvieuse. Les ménages moyens et plus aisés possèdent des ânes et des chevaux, ce qui leur facilite le transport de marchandises jusqu'aux marchés communaux et aux marchés principaux au niveau de chaque arrondissement.

Les échanges avec la République dominicaine constituent également un autre marché commercial très important pour les villages limitrophes de la zone. Ces échanges ne se limitent pas seulement à la vente de produits agricoles : ils s'étendent aussi à l'offre de main d'œuvre non-qualifié, agricole et non-agricole (ex. dans la construction ou dans le travail domestique). De nombreux Haïtiens de la zone traversent la frontière pour de courtes périodes pour profiter des opportunités économiques et autres existant dans le pays voisin, notamment pour l'achat de nourritures, la recherche d'un emploi ou d'une terre à cultiver, le commerce dans les marchés binationaux situés le long de la frontière, le recours à des services proposés du côté dominicain comme les écoles, les hôpitaux ou les universités, et les activités illégales comme la production de charbon de bois ou le ramassage de bois de chauffe.

Le calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier de la zone de moyens d'existence Plateau central maïs et tubercules (diagramme 14) reflète les différentes activités de la population pendant l'année de référence de juillet 2013 à juin 2014. Il détaille notamment les activités agricoles liées à chaque culture et d'autres activités typiques de l'économie des ménages tout au long de l'année. L'année de référence a été une année « normale » du point de vue de la sécurité alimentaire, avec des taux moyens de production agricole, de reproduction du bétail et de migration saisonnière. Par contre, la nouvelle année de consommation (de juillet 2014 à juin 2015) a commencé avec une légère baisse due à des pluies tardives qui ont fait des dégâts sur des parcelles de maïs asséchées par manque d'eau.

Diagramme I4 : Le calendrier saisonnier de la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Maïs												
Pois												
Arachides												
Manioc												
Patate douce/igname												
Sorgho												
Banane												
Mangue												
Avocat												
Autres activités												
Migration en Rep. Dom												
Migration en Rep. Dom (agri.)												
Aléas												
Sécheresse												
Légende												

Source : FEWS NET.

Dans l'ensemble, il y a une seule saison culturale pour chaque culture, à l'exception de celle des légumineuses dans les zones légèrement plus humides (maïs pas de façon typique). La campagne agricole commence par la préparation de la terre et le semis en mars et avril, en attendant le début des pluies. Le pic de la demande de main d'œuvre se produit avant les récoltes entre mars et mai. Une grande partie du travail agricole s'effectue par le *konbit*, une pratique traditionnelle par laquelle des groupes de personnes (notamment des hommes) s'organisent et s'entraident pour faire les travaux champêtres ensemble. Dans le cadre du *konbit*, un groupe de personnes peut par exemple, vendre sa main d'œuvre à des ménages plus aisés et, à la fin de chaque journée de travail effectué, chaque membre du groupe reçoit, à tour de rôle, le montant total du salaire versé à tout le groupe. Ou encore ils peuvent travailler la terre de chacun des membres du groupe en rotation : dans ce cas, le groupe et ses membres ne reçoivent aucun salaire mais le membre du groupe qui est propriétaire du terrain donne à manger à tout le groupe. Cette pratique n'est pas très éloignée du concept derrière les « tontines », ces groupements (souvent féminins) d'épargne. Il est à noter cependant que la pratique du *konbit* devient de moins en moins fréquente en milieu rural.

La migration en République dominicaine, à la recherche d'emplois dans les exploitations agricoles, dans la construction ou dans le travail domestique, est possible tout au long de l'année. Cependant, la pratique courante veut que les migrants se déplacent avant le début de la campagne agricole (de janvier à mars) pour gagner l'argent dont ils ont besoin pendant la

période de campagne. Ils se déplacent aussi tout de suite après les travaux de préparation du sol (de mai à juillet) car ce sont les femmes qui peuvent, par la suite, poursuivre les travaux champêtres. Les jeunes gens (souvent les fils aînés) se déplacent eux aussi en République dominicaine pendant les vacances scolaires.

Les tubercules, les légumineuses (surtout le pois) et le sorgho (appelé « petit mil » en créole) sont cultivés en association, tandis que le maïs, l'arachide (appelée « pistache » en créole) et la banane sont généralement cultivées en monoculture. L'arachide est surtout cultivée dans les zones sablonneuses, mais non pas dans des zones à sol calcaire, et ce sont typiquement les ménages moyens et aisés qui la cultivent. Le manioc doux, lui, est cultivé pour la consommation et le manioc amer pour la vente. En général, les avocats et les mangues poussent dans les « concessions » (autour des maisons) mais non pas sur des plantations. Quant aux mangues, il existe, à Port-au-Prince et en République dominicaine, une forte demande pour certaines variétés, notamment les variétés « Baptiste », « Jean Marie » et « Fransik ».

Enfin, la période de soudure, qui s'étend d'avril à juin, est la période où il y a le moins d'opportunités d'emploi localement. C'est une période d'attente des principales récoltes. L'année de consommation, quant à elle, commence en juillet, avec la récolte du maïs frais.

Les facteurs déterminants de la richesse

Le tableau 7 décrit les caractéristiques de chacun des quatre groupes socio-économiques étudiés. La zone du Plateau central est caractérisée comme étant une zone agro-pastorale, mais c'est la vente de produits agricoles qui rapporte le plus de revenus aux ménages moyens et aisés. Cela indique que c'est l'accès à la terre et la capacité de la mettre en valeur qui détermine la richesse des ménages dans la zone.

Ainsi, telle que décrite par la communauté, la différence entre la taille des superficies cultivées par les ménages augmente avec la richesse. Les ménages considérés aisés sont ceux qui arrivent à cultiver au moins 4 ha, dont ils possèdent la majorité, et souvent possèdent encore une partie laissée en jachère. Les ménages moyens sont ceux qui cultivent au moins 2,5 ha, dont une partie est cédée en location. Les ménages pauvres et très pauvres sont aussi considérés comme étant des cultivateurs mais de petites parcelles de 0,25 à 1 ca. Pour accéder à des terres fertiles, ces ménages pauvres et très pauvres cherchent souvent à prendre des terres en métayage et paient le bailleur (propriétaire) avec environ le tiers de leur production.

Tableau 7 : Les critères de richesse dans la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	35-45	25-35	15-20	10-15
Taille du ménage (#)	6-9	7-9	6-7	5-7
<i>Terre (ca)</i>				
Possédée	0-0,5	0,5-1	1-3	4-8
Louée	0	0	0,5-1	0
En métayage	0,25-0,5	0,25-0,75	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Volailles	4-5	5-6	15-20	20-25
Caprins	0-2	2-3	4-6	10-14
Bovins	0	0	2-4	4-6
Bovins de trait	0	0-2	1 paire	2 paires
Équins	0	1	1-2	2
<i>Autres biens productifs (#)</i>				
Moto	0	0	1	1-2
Charrue	0	0	1	1-2

Source : FEWS NET.

La possession de bétail est un second facteur qui détermine la richesse, bien que l'élevage soit une activité qui rapporte de plus faibles revenus. La possession de vaches (deux à six) apporte une nouvelle source de nourriture et de revenus aux ménages moyens et aisés grâce à la vente de lait. Et la possession d'une ou deux paires de bœufs de trait et de charrues assurent une meilleure exploitation de la terre et une exploitation plus extensive de celle-ci. La majorité des ménages possèdent des caprins, mais leurs troupeaux ne dépassent pas 15 têtes, du fait surtout d'une certaine crainte du vol très fréquent dans les zones transfrontalières. Les cabris que possèdent les ménages pauvres et très pauvres, ils les obtiennent très souvent à partir d'accords de gardiennage. L'élevage de volailles est pratique courante dans la zone, notamment comme source d'argent dans les moments difficiles. Une poule est en effet plus facile à vendre qu'un cabri.

En ce qui concerne la taille des ménages, il n'existe pas une différence notable entre les groupes. La seule particularité est que la taille des ménages pauvres et très pauvres est moins homogène et varie de six à neuf personnes. Par contre, la composition des ménages peut varier : les ménages moyens et aisés ont souvent au moins un enfant qui étudie à l'extérieur de la zone (à Port-au-Prince ou en République dominicaine). Enfin, beaucoup de ménages comptent des petits-fils en leur sein.

Les sources de nourriture

Dans l'ensemble, même si les ménages très pauvres et pauvres étaient à la limite de la couverture de leurs besoins énergétiques minimaux, la zone du Plateau central a été en situation de sécurité alimentaire durant l'année de référence (diagramme 15).

La caractéristique principale de la zone est une forte dépendance vis-à-vis des marchés pour l'approvisionnement en nourriture, cette source de nourriture représentant 60 à 65 pour cent des besoins minimaux annuels des quatre groupes. Il faut noter que le riz, qui est pourtant l'une des denrées de base du régime alimentaire national, n'est pas produit dans cette zone. Le riz dominicain est donc souvent acheté à la frontière et sur les marchés locaux, ceux-ci étant approvisionnés aussi en riz américain et asiatique.

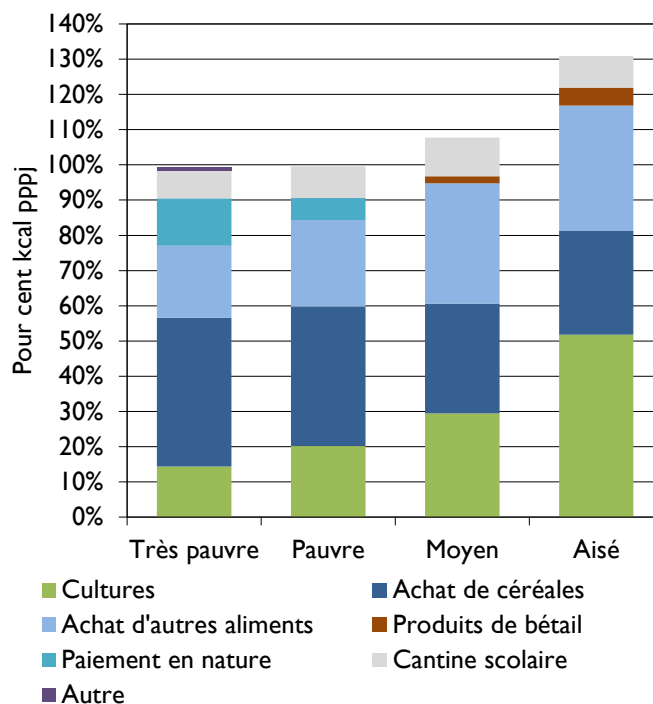
En dépit de l'accès au métayage et des paiements en nature reçus par les ménages pauvres et très pauvres (le plus souvent par les femmes qui travaillent pendant la période de récolte des différentes cultures), les dimensions des terres cultivées restent faibles (sauf chez les ménages plus aisés). Ceci, combinée à la dégradation continue des sols, limitent la quantité de nourriture issue de la production proprement dite, laquelle quantité atteint 30 à 35 pour cent des besoins minimaux annuels. En tout cas, après la vente des récoltes, les ménages aisés arrivent à couvrir la moitié de leurs besoins grâce à leur propre production.

En outre, la rubrique « Autre » se réfère dans cette zone aux repas reçus pendant les journées de travail agricole, notamment par les ménages très pauvres. À noter que ces ménages très pauvres ainsi que les ménages pauvres n'ont pas accès au lait, contrairement aux ménages moyens et aisés qui l'ont pendant trois ou quatre mois dans l'année, bien qu'il n'y existe pas une saisonnalité marquée pour la production laitière. Enfin, les cantines scolaires sont en état de fonctionnement dans la plupart des écoles primaires des villages.

Les sources de revenus

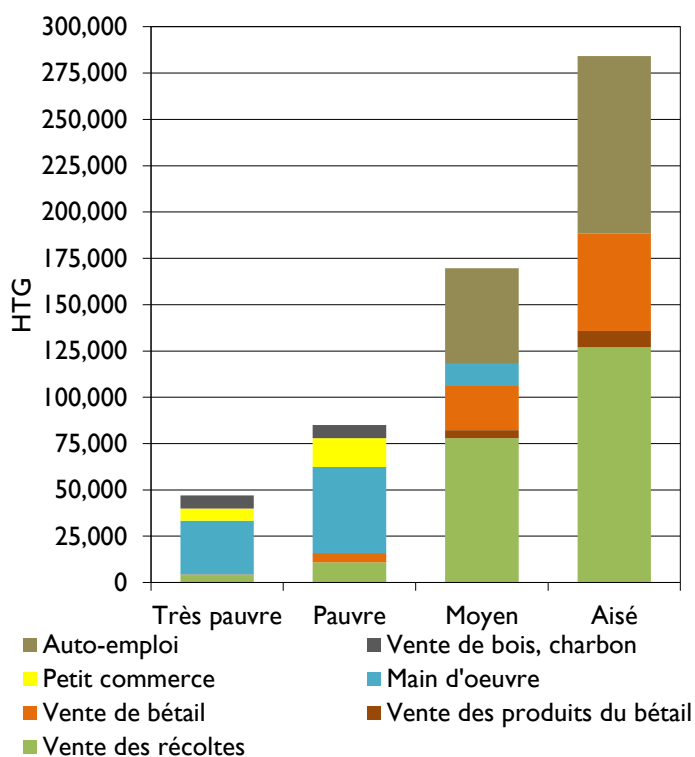
La capacité des ménages à valoriser les principales sources de revenus disponibles dans la zone de moyens d'existence Plateau central maïs et tubercules est beaucoup plus élevée chez les ménages moyens et aisés. Le diagramme 16 nous montre que le revenu typique d'un ménage aisé pendant l'année de référence (280.000 HTG environ) est presque cinq fois plus élevé que celui d'un ménage très pauvre (50.000 HTG environ) et plus de trois fois le revenu annuel d'un ménage pauvre.

Diagramme 15 : Les sources de nourriture dans la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)



Source : FEWS NET.

Diagramme 16 : Les sources de revenus dans la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)



Source : FEWS NET.

Pour ce qui est des biens productifs, les ménages moyens et aisés en disposent davantage, notamment des terres et du capital mais aussi du bétail, et ils en tirent des revenus beaucoup plus élevés en dépit des investissements requis (ex. main d'œuvre agricole) pour en maximiser les rendements. Concernant la vente de récoltes, c'est la vente de légumineuses (pois noir et pois Congo sec et frais) qui rapporte le plus de revenus, suivie de la vente d'arachide, de bananes et d'avocats. Quant à la vente de bétail par les ménages moyens et aisés, elle comprend la vente de vaches qui ont dépassé l'âge de production laitière et celle de veaux (surtout les mâles), de cabris et de porcs. Les activités commerciales des ménages moyens et aisés s'étendent également à l'achat et à la vente différée de stocks céréaliers et aussi de bétail, l'achat de nourritures en République dominicaine ou dans les grandes villes voisines (ex. Hinche, Cap-Haïtien ou Port-au-Prince) pour les produits locaux, ainsi que la location de terres, de bœufs de trait et de motos (rubrique « Auto-emploi »).

Les ménages pauvres et très pauvres, pour leur part, doivent surtout recourir à la vente de leur main d'œuvre pendant les saisons de travaux champêtres soit dans leurs localités ou en dehors de la zone (dans des provinces voisines ou en République dominicaine). La vente de leurs cultures se limite à la vente de légumineuses, de bananes, de sorgho et d'une petite quantité d'avocats. Les ménages très pauvres n'ont généralement pas assez de bétail pour en vendre une tête par an, mais ils vendent des volailles. Les ménages pauvres, quant à eux, peuvent vendre en moyenne trois têtes de cabris et de porcs par an. La vente de charbon de bois n'a pas une saisonnalité spécifique. Les ménages préparent du charbon à utiliser dans la cuisine et, de temps en temps, en vendent quelques sacs pour compléter leurs revenus. Pour le charbon, d'autres formes d'activité existent : on peut être engagé par un ménage plus aisé pour fabriquer du charbon ou on vous donne le bois pour en fabriquer et vous partagez le produit final. Quant aux activités de commerce, elles s'opèrent à très petite échelle : achat et revente de petites quantités de nourriture (riz, sucre, etc.), de kérosène, de produits ménagers (savon, allumettes, sel, etc.), fabrication et vente de « clairin » (boisson alcoolisée traditionnelle).

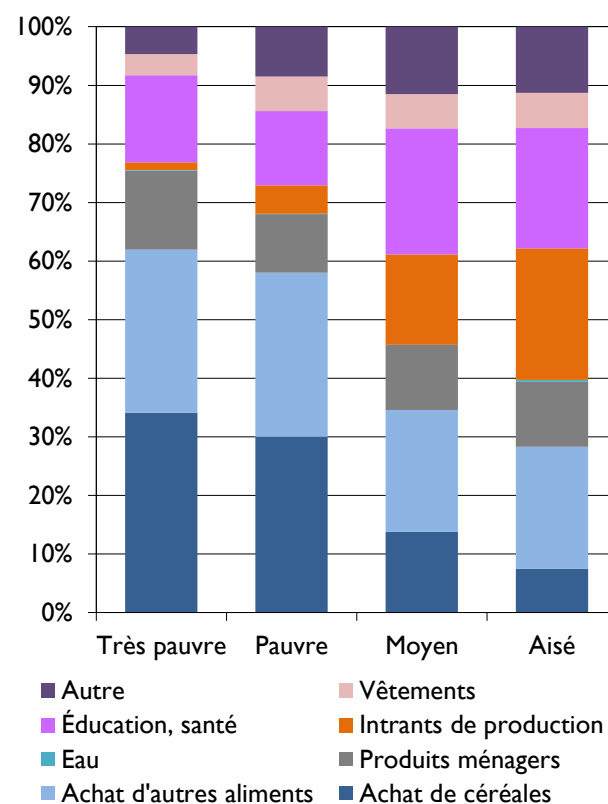
Les dépenses

Les dépenses varient d'un groupe socio-économique à l'autre en fonction de leurs niveaux d'autosuffisance alimentaire et de leurs capacités à générer des revenus. Les dépenses alimentaires constituent le poste le plus important chez les ménages très pauvres et pauvres : elles représentent plus de 60 pour cent du revenu total annuel du ménage très pauvre, et presque 60 pour cent de celui du ménage pauvre (diagramme 17). Les aliments de base achetés sont essentiellement le riz et le maïs (en grain et en farine) et ces deux denrées ont la même importance dans le régime alimentaire de ces ménages. Mais pour plus d'économies, les ménages plus pauvres achètent des brisures de riz (appelées « cabecita »), un produit considérablement moins cher en provenance de la République dominicaine.

La rubrique « Produits ménagers » comprend les condiments, le savon, les frais de moulage (de denrées alimentaires) et l'éclairage (bougies, kérosène et piles, et souvent des lampes solaires chez les ménages aisés). Seuls les ménages aisés achètent du charbon de bois et du bois de chauffe et parfois du gaz pour la cuisine ; les autres collectent du bois en brousse. Les dépenses en eau (dépenses quasi négligeables sur le diagramme) se réfèrent principalement à l'achat de plaquettes de traitement de l'eau, plaquettes dont l'utilisation est devenue très répandue après l'épidémie de choléra survenue dans le pays.

Les services sociaux - éducation et santé - mobilisent des dépenses non négligeables dans chaque groupe socio-économique. Ces dépenses sont évaluées à 5.000 HTG chez les ménages très pauvres contre 8.000 HTG chez les ménages pauvres, 30.000 HTG chez les ménages moyens et 52.000 HTG chez les ménages aisés. Les dépenses liées à l'éducation diffèrent en fonction du niveau de l'élève et de l'établissement fréquenté

Diagramme 17 : Les postes de dépense dans la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)



Source : FEWS NET.

(école publique ou privée). Aux frais scolaires il faut ajouter l'achat d'uniformes, de livres et d'autres fournitures scolaires, ce qui fait que les ménages pauvres et très pauvres n'arrivent souvent pas à scolariser tous leurs enfants en âge scolaire.

Enfin, les dépenses liées aux intrants de production comprennent l'achat de semences et d'outils agricoles (chez les quatre groupes), l'embauche de travailleurs agricoles (par les ménages moyens et aisés) et la location de terres. Les investissements dans le bétail sont visiblement plus gros chez les ménages moyens et aisés. À noter que la rubrique « Autre » comprend les dépenses pour le transport et la communication ainsi que les contributions économiques à la communauté.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Les ménages pauvres dépendent des achats presque toute l'année, mais principalement entre janvier et juin (diagramme 18). Cette période est aussi celle pendant laquelle les ménages pauvres ont moins des options des revenus, étant principalement dépendant de la vente de la main d'œuvre agricole.

Diagramme 18 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Riz												
Maïs												
Haricot												
Revenus												
Main d'œuvre agricole												
Vente des cultures												
Dépenses												
Alimentation												
Education												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés

La zone de moyens d'existence Plateau central maïs et tubercules est sujette aux principaux aléas suivants :

Pour les cultures :

- Sécheresse en raison de l'arrivée tardive des pluies ou de l'insuffisance de pluies au moment des semis
- Difficulté d'approvisionnement en semences
- Oiseaux ravageurs, criquets et autres parasites agricoles

Pour l'élevage :

- Maladies du bétail
- Maladies des volailles
- Manque de services vétérinaires

Pour l'achat sur les marchés :

- Augmentation des prix, surtout du prix des céréales importées (ex. riz)

Pour la migration de la main d'œuvre :

- Insécurité à la traversée de la frontière et situation irrégulière pendant le séjour

En dehors de ces risques annuels, la zone est sujette à des aléas beaucoup plus importants qui peuvent impacter la sauvegarde et l'amélioration des moyens d'existence locaux. Le déboisement et la baisse de la fertilité des sols sont de vieux problèmes qui appellent à des efforts plus focalisés de l'État basés sur des expériences concluantes en République dominicaine. Enfin, l'exploitation de la main d'œuvre dans le pays voisin rend difficile l'amélioration du niveau de vie dans la zone : un taux de rémunération très bas (150 à 200 HTG par jour sans nourriture ni logement, ce qui est en dessous des limites fixées par la loi), l'insécurité des déplacements et la nature informelle des contrats de travail.

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont les suivantes :

- Réduction des dépenses non essentielles
- Réduction de la consommation d'aliments plus chers
- Augmentation de la durée (nombre de jours) du déplacement en République dominicaine/ en dehors de la zone
- Augmentation de l'offre de main d'œuvre agricole sur les marchés locaux (cette offre est limitée par la nécessité d'un minimum de main d'œuvre pour travailler ses parcelles familiales pour sa propre production)
- Intensification de la production et de la vente de charbon de bois
- Vente de volailles

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes :

- Réduction des dépenses non essentielles
- Augmentation des activités commerciales
- Migration externe
- Vente de bétail

Tableau 8 : Les paramètres clés dans la ZME Plateau central maïs et tubercules (HT03)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de maïs • Production de pois noir, de pois Congo (frais, sec) • Production de manioc • Production d'arachide • Production de bananes, d'avocats, de mangues	• Prix du maïs • Prix du pois noir, du pois Congo • Prix du manioc • Prix de l'arachide • Prix de la banane, des avocats, de la mangue
Production animale	• Offre de lait de vache • Offre de bovins, de caprins, de porcins	• Prix du lait de vache • Prix des bovins, de caprins, de porcins
Autres	• Offre de main d'œuvre agricole locale • Offre de main d'œuvre non-agricole • Offre de charbon de bois • Migration hors de la zone	• Prix de la main d'œuvre agricole locale • Prix de la main d'œuvre non-agricole • Prix du charbon de bois • Prix de la main d'œuvre hors zone

Source : FEWS NET.

PLAINE RIZICOLE DE L'ARTIBONITE (ZONE HT04)

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04) recouvre la plaine irriguée du fleuve Artibonite, une région particulièrement fertile dont l'altitude est proche du niveau de la mer et qui est située intégralement dans le département de l'Artibonite. Pour être plus précis, la zone se compose de l'arrondissement de Dessalines et de la section communale de L'Estère (dans l'arrondissement de Gonaïves). L'économie de la zone repose essentiellement sur la production agricole car sa géographie, comparée à celle des autres régions du pays, bénéficie d'un environnement et de conditions climatiques plus favorables à l'agriculture. Le taux de pluviométrie annuelle y est de l'ordre de 1.400 mm.

La caractéristique principale de la zone est la culture du riz sur des superficies irriguées. Les vertisols¹⁰ sont particulièrement adaptés à la culture du riz car ils sont presque imperméables lorsqu'ils sont saturés. L'agriculture pluviale est plus difficile dans cette zone car son type de sol ne peut être travaillé que dans une fourchette très étroite de conditions d'humidité : il est très difficile à labourer quand il est sec et très collant quand il est mouillé. En dehors de la production de riz, la production agricole comprend les cultures maraîchères, la patate douce, les haricots, le manioc, le maïs et la banane.

L'accès routier est bon dans la zone et les liens avec les marchés d'écoulement de la production (à Port-au-Prince et en République dominicaine) sont également bons. Cependant, les coûts de production du riz sont élevés et tributaires d'intrants importés des États-Unis (donc à la merci du taux de conversion du dollar américain). Et cela se répercute sur la capacité des ménages à participer à la production et à la commercialisation du riz. Aussi, la pauvreté dans cette zone est-elle surtout liée à l'accès réduit à la terre et à une faible capacité d'investissement dans la riziculture.

L'élevage est également pratiqué dans la zone. Les principaux animaux constituant le cheptel sont les bovins, les caprins et les équins. Il est typique aussi de posséder des porcins et des volailles. Les ménages aisés possèdent des troupeaux considérables et peuvent confier un certain nombre de têtes en gardiennage aux ménages plus pauvres. Seules les vaches sont traitées et la majorité de la production laitière est réservée pour la vente. Presque tous les ménages vendent au moins deux ou trois têtes par an. Dans les ménages moyens et aisés, les porcs et surtout les cabris sont souvent égorgés pendant les fêtes de Noël et de fin d'année. Une des plus grandes préoccupations, dans le domaine l'élevage, est d'empêcher les animaux de rentrer dans les champs de riz mûr. Aussi, la plupart des animaux sont-ils attachés avec des cordes. Les bovins ne sont pas utilisés dans le labour et la terre est surtout cultivée à la main, bien que l'utilisation de motoculteurs soit assez fréquente chez les couches plus aisées.

L'accès aux marchés

La zone de l'Artibonite est relativement petite et compacte et a une forte densité démographique. Chaque section communale compte un centre urbain en son sein. La ville principale de la zone est la ville de Saint-Marc, qui est sur la côte entre Port-au-Prince et Gonaïves (l'axe routier primaire). Des routes secondaires entourent la zone : l'axe Hinche-Saint-Michel, l'axe Saint-Michel-Liancourt et l'axe Saint-Marc-Mirebalais.

La principale voie commerciale du riz suit le parcours suivant : Zones de production → marchés au niveau des sections communales (les marchés de Poste-Pierrot, de La Chapelle, de Verrettes, de Petite-Rivière, de L'Estère, de Pont Joux/Pont-Sondé et de Désarmes → marchés départementaux à Gonaïves, à Cap-Haïtien, à Croix-des-Bouquets et à Port-au-Prince → marchés de consommation.

La principale saison de vente du riz est de novembre à janvier. Il y a une deuxième saison entre avril et mai, mais celle-ci est moins importante en termes de volume de ventes. Le riz local est en concurrence directe avec le riz importé de la République dominicaine et des pays d'Asie orientale, qui est notablement moins cher mais généralement de moindre qualité. Les patates suivent la même voie commerciale que le riz, de même que les produits maraîchers et la banane, bien que ceux-ci soient aussi vendus localement.

La demande de main d'œuvre est suffisamment importante pour que la zone soit une zone de destination de la main d'œuvre agricole saisonnière, notamment pendant la saison pluvieuse lors des pics de production de riz. Hors ces périodes, la migration de la population locale est significative (mais pas typique) parmi les ménages qui dépendent de la force de travail pour vivre. Ceux-ci migrent vers les centres urbains des sections communales, vers la capitale et Cap-Haïtien et aussi en République

¹⁰ Sols riches en un type particulier d'argile.

dominicaine. Étant donné que les ménages très pauvres ne peuvent guère couvrir les coûts du déplacement, cette migration concerne surtout les ménages pauvres.

Le calendrier saisonnier

Malgré l'utilisation généralisée de systèmes d'irrigation dans les exploitations agricoles, le calendrier agricole de la zone est soumis à la pluviométrie. La disponibilité en eau diminue en raison de la baisse du niveau des eaux de rivière et des systèmes de canaux, et la majorité des ménages ne possèdent pas de motopompes pour s'approvisionner en eau.

La culture du riz irrigué dispose d'une saison principale accompagnant la saison de pluies (semé en mai/juin et récolté de septembre à novembre) et d'une deuxième saison moins importante (de 60 à 80 pour cent du rendement de la première saison), en contre-saison, de décembre à avril. Dans les zones les plus spécialisées dans la production de riz, on peut atteindre une troisième ou quatrième récolte. Le cycle de production du riz est intimement lié à l'utilisation du crédit. Les prêts sont engagés au début de la campagne et remboursés au moment de la vente de la récolte. La récolte du riz est suivie d'une rotation de cultures d'haricots, de patates et de maïs ou d'une continuation de la nouvelle saison rizicole. Les cultures maraîchères sont semées sur les limites des terres rizicoles pendant la période de contre-saison (diagramme 19).

Grâce à une bonne pluviométrie et à la disponibilité d'acheteurs pour les récoltes principales, l'année de référence est considérée, pour la zone et en termes de sécurité alimentaire, comme étant une année moyenne ou légèrement au-dessus de la moyenne. L'année précédente (de septembre 2012 à août 2013) avait connu un plus faible niveau de pluviométrie et un contexte de décapitalisation des paysans en raison des années difficiles qui ont suivi le séisme et l'épidémie de choléra. La nouvelle année de consommation (de septembre 2014 à août 2015) pourrait être compromise par des prix d'achat élevés des aliments et une faible disponibilité des engrais.

Diagramme 19 : Le calendrier saisonnier de la ZME Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Riz (saison principale)												
Riz (contre-saison)												
Cultures maraîchères												
Mangue												
Avocat												
Autre												
Cycle du crédit												
Aléas												
Cyclone												
Sécheresse												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

Le principal facteur déterminant de la richesse dans cette zone entièrement agricole est la capacité d'exploitation de la terre, ce qui est déterminé par l'accès au capital et aux sources de crédit pour acheter des intrants, pour embaucher de la main d'œuvre à des périodes clés du calendrier agricole et pour louer des outils mécaniques au besoin (tableau 9). Les ménages considérés très pauvres sont ceux qui cultivent un maximum d'un-tiers de carreau de terre et les pauvres sont ceux qui cultivent moins de 1 ca. Mais ces deux groupes sont obligés de s'engager dans des accords de métayage pour avoir accès à ces superficies. Les accords de métayage sont payés en nature : un-tiers du rendement est réservé au propriétaire. Les ménages moyens cultivent environ 2 ca de terre ; les ménages aisés en cultivent 4 ca environ. Ces ménages moyens et aisés

sont propriétaires de la majorité des terres qu'ils cultivent et prennent en location des superficies supplémentaires pour la culture du riz et d'autres cultures de rente (piment, banane et d'autres cultures maraîchères). Le prix de location annuelle du carreau de terre est environ 50.000 HTG.

En ce qui concerne l'élevage, ce sont les ménages plus aisés qui possèdent plus de têtes de bétail et qui offrent aux ménages plus pauvres des animaux (notamment des cabris) en gardiennage. Les porcins sont la spécialité des ménages moyens en raison de leur reproduction rapide (six à sept petits par mise bas, deux fois par an) et de leur prix de vente assez élevé. Les porcs doivent rester attachés pour les empêcher de rentrer dans les champs de riz. Les bovins sont élevés pour la production de lait par la plupart des ménages (sauf les très pauvres) et aussi pour la consommation ou la vente dans les centres urbains. Les déchets agricoles (du riz et du maïs) sont utilisés pour la nourriture du bétail, en complément d'achats blé et de maïs. Les équins constituent un moyen de transport commun chez les ménages pauvres et moyens.

Tableau 9 Les facteurs déterminants de la richesse, zone 4 : Plaine rizicole de l'Artibonite

Facteurs déterminants	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	40-50	20-30	10-20	5-15
Taille de ménage (#)	7-9	7-8	5-7	5-6
<i>Terre irriguée (ca)</i>				
Possédée	0-0,12	0,25-0,5	1-1,5	2-3
Louée	0	0	0,5-1	1-2
En métayage	0,15-0,25	0,25-0,5	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Volaille	0-5	0-20	0-30	10-40
Caprins	0-3*	0-5*	5-10	10-30
Bovins	0	1-2*	2-7	5-15
Porcins	0	0-2	2-3	3-4
Equins	0	0-1	0-2	0
<i>Autres biens productifs (#)</i>				
Motoculteur	0	0	0	0-1

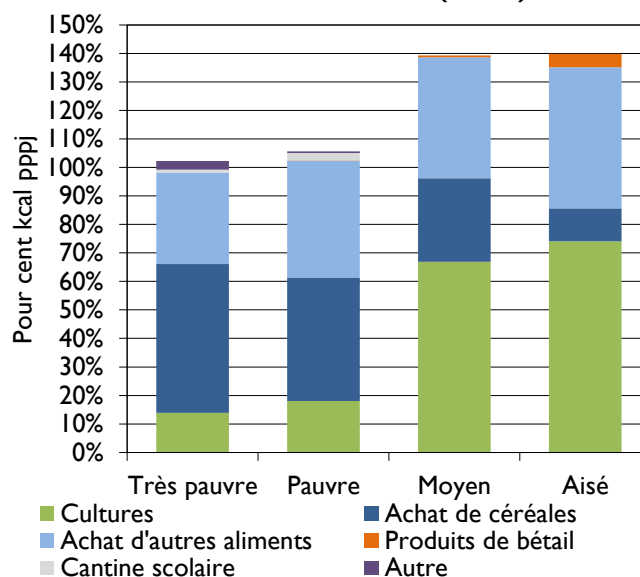
* Indique que certains ou tous d'entre ces animaux peuvent être tenus en gardiennage pour des ménages plus aisés.

Source: FEWS NET.

Les sources de nourriture

Cette zone de moyens d'existence est considérée comme étant une zone de surplus de production agricole mais seuls les ménages moyens et aisés sont auto-suffisants en riz (diagramme 20). Les ménages très pauvres et pauvres pourraient produire suffisamment de riz pour les besoins du ménage (tout en gardant le tiers obligatoire pour les propriétaires des terres données en métayage). Cependant ils préfèrent vendre leur production et acheter le riz importé qui est moins cher. Aussi, la production agricole (riz, patate, maïs et pois) de ces ménages arrive-t-elle à peine à couvrir 10 à 20 pour cent de leurs besoins énergétiques de base et ces ménages dépendent du marché pour s'approvisionner en denrées de base (riz et maïs) et en d'autres aliments autres que les céréales. La rubrique « Autre » se réfère à la nourriture reçue pendant les journées de travail agricole, nourriture qui revêt une importance significative pour les ménages très pauvres. Il n'est pas certain si les paiements en nourriture contre travail sont typiques de la zone, mais un certain nombre des communautés interrogées ont évoqué l'existence de paiements en nature assez significatifs pour les activités de récolte et de post-récolte du riz et du maïs (récolte, meulage et vannage).

Diagramme 20 : Les sources de nourriture dans la ZME Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)



Source : FEWS NET.

Les ménages moyens et aisés vivent largement dans la sécurité alimentaire. Ils ont des stocks en riz de plus d'une année. Ils achètent un peu de maïs en grains et de la farine de maïs pour compléter leur production, mais le plus gros de leurs achats ne porte pas sur les denrées de base mais sur les articles comme le sucre, l'huile, le pain, les pâtes ou la viande. Les ménages aisés, qui bien entendu possèdent plus de bovins que les ménages moyens, ont aussi accès à une quantité importante de lait.

Les sources de revenus

L'inégalité entre les groupes socio-économiques devient claire en jetant un coup d'œil au diagramme sur les sources de revenus (diagramme 21). Les ménages très pauvres (40 à 50 pour cent des ménages de la zone), qui dépendent largement du marché pour leurs contrats de travail, ont un revenu presque trois fois inférieur à celui des ménages considérés comme étant pauvres, 14 fois inférieur à celui des ménages aisés. La capacité de production agricole est un grand multiplicateur de revenus, même en tenant compte du fait que la production de riz coûte chère et absorbe 65 à 70 pour cent du prix de vente des récoltes. Être en mesure d'attendre la montée des prix s'avère également cruciale dans la commercialisation de la production. Les ménages pauvres et très pauvres vendent, avant la récolte, une partie de leur production à des prix plus bas (en moyenne 40 HTG/marmite avant la récolte - comparé à 50 HTG/marmite au moment de la récolte). Les ménages aisés et certains ménages moyens ont des volumes de production suffisamment gros qui leur permettent de vendre directement aux acheteurs intermédiaires ou à l'industrie alimentaire (ex. à Ti Malice, un important fabricant de produits alimentaires dans le pays).

Outre l'agriculture, la rubrique « Auto-emploi », qui a trait à des activités commerciales indépendantes menées à son propre compte, est aussi importante.

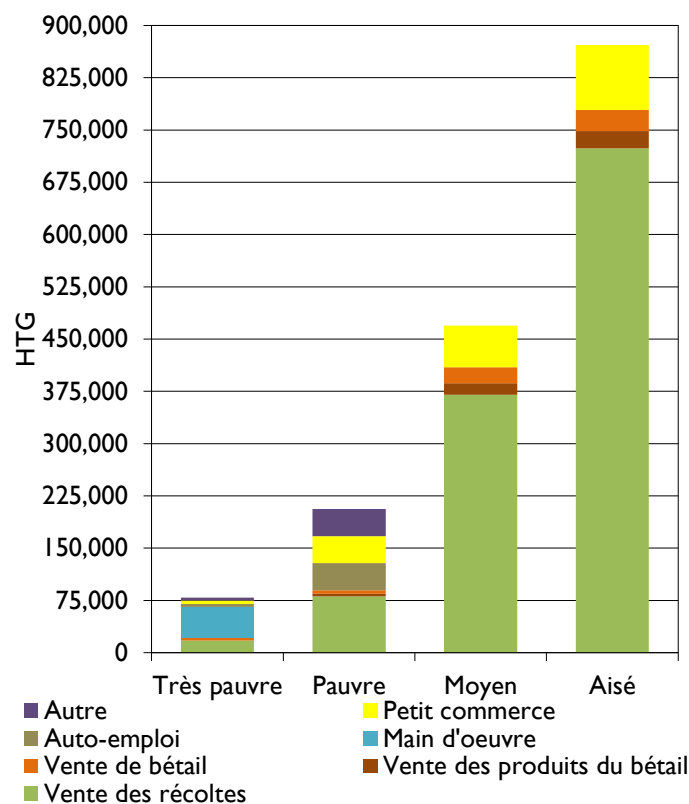
Pour les ménages pauvres et très pauvres, il s'agit de la vente de recharges de crédit téléphonique, de courses de taxi-moto (avec des taxis-motos loués sous contrat) et parfois de bois ou charbon de bois.

Les ménages moyens et surtout aisés sont aussi des intermédiaires de commerce pour les produits alimentaires (des Madame Sara¹¹). Ils peuvent également ouvrir des boutiques et en général font du commerce à une plus grande échelle. Pour les ménages très pauvres, le petit commerce est en fait une stratégie de lissage des revenus et de la consommation. Par exemple, pendant ou après la récolte, ils investissent dans un fonds de commerce. Ce fonds de commerce, ils le conçoivent comme une épargne ou un investissement qui leur permettrait de faire durer davantage les revenus qu'ils ont obtenus de leurs récoltes. Il est à noter que ce fonds de commerce ne fonctionne que pendant quelques mois car le capital injecté n'est pas suffisant et les bénéfices obtenus sont épuisés par la consommation du ménage.

Les ménages moyens et aisés ont également recours au crédit pour financer leur production de riz. Ce sont des crédits formels contractés après des banques commerciales à un taux d'intérêt annuel d'environ 10 pour cent. Les ménages pauvres et très pauvres doivent, eux aussi, recourir à de petits prêts d'argent obtenus de façon informelle, normalement sans intérêt et parfois en échange de main d'œuvre ou de récolte. Si le remboursement se fait en nature au moment de la récolte, la production est valorisée à 10-15 pour cent en dessous du prix du marché. Alors, pour la plupart des ménages, le crédit constitue une manière d'accéder aux fonds d'investissement dans l'agriculture, très productive dans la zone ; mais pour les ménages très pauvres qui vendent avant la récolte, le crédit c'est une autre stratégie de lissage de revenus.

La vente de bétail est une activité à faible volume (4.000 à 5.000 HTG par an) chez les ménages pauvres et très pauvres, cela car ils n'ont que très peu d'animaux, les petits ruminants qu'ils ont chez eux étant surtout des animaux tenus en gardiennage

Diagramme 21 : Les sources de revenus dans la ZME Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)



Source : FEWS NET.

¹¹ Les Madame Sara sont des commerçants. Le nom vient d'un oiseau et les « Madame Sara » ne sont donc pas forcément des femmes. Cependant, la grande majorité est constituée de femmes commerçantes qui assurent la liaison entre les producteurs et les marchés. Il en existe deux catégories : (1) les Madame Sara rurales qui achètent des produits locaux et les vendent sur les marchés et qui parcourent donc des distances plus courtes et donc gagnent moins ; (2) les Madame Sara urbaines qui assurent le lien principalement entre zones rurales et fournisseurs de marchés urbains, et qui donc parcourent de longues distances et donc gagnent plus.

pour le compte des ménages moyens et aisés. La vente de bétail, en tant que source de revenus, est plus importante chez les deux autres groupes qui, on le sait, possèdent plus de têtes de bétail. Le vol a été évoqué comme risque important pour le bétail, limitant le nombre possédé.

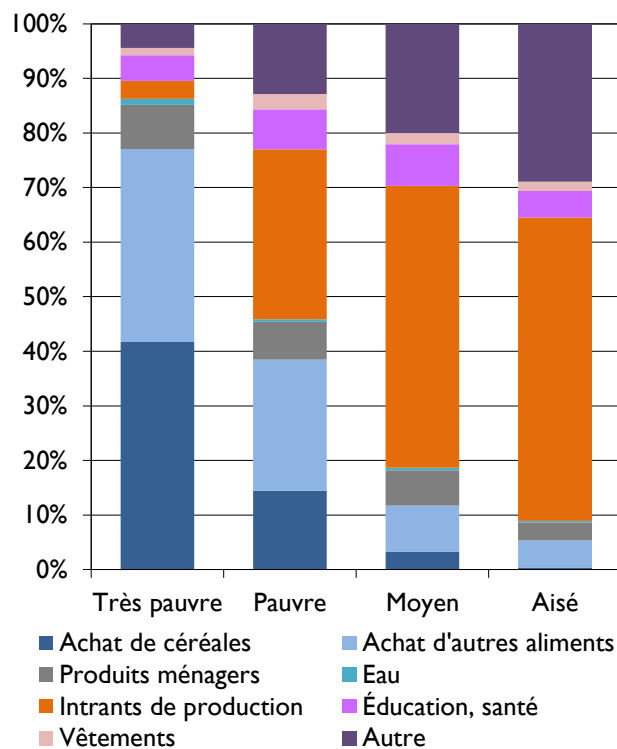
Les dépenses

La différence au niveau de l'accès à la terre se voit reflétée encore une fois sur le diagramme sur les postes de dépense (diagramme 22) des différents groupes socio-économiques. Les dépenses des ménages pauvres, moyens et aisés suivent un schéma très similaire, même si le poids des dépenses en nourriture et en intrants de production (surtout agricoles) varie en fonction de la richesse suivant une corrélation inverse.

Le schéma des dépenses des ménages considérés comme étant très pauvres est complètement différent. Leur dépendance vis-à-vis des marchés pour l'approvisionnement en nourriture représente 80 pour cent de leurs dépenses annuelles. Ainsi, peu de revenus leur reste pour l'achat d'autres biens et services de première nécessité pour le ménage, notamment pour l'éclairage, l'hygiène, l'éducation, la santé, le transport, et même les condiments.

Les investissements dans l'agriculture sont très importants chez les ménages aisés, moyens et pauvres ; lesquels investissements étant, par ordre décroissant d'importance, l'embauche de main d'œuvre, l'achat d'engrais et la location de terres. Les changements survenant dans le prix des engrais ont été souvent évoqués comme une préoccupation pendant l'année de référence.

Diagramme 22 : Les postes de dépense dans la ZME Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)



Source : FEWS NET.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Diagramme 23 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Riz												
Maïs												
Haricots												
Revenus												
Main d'oeuvre agricole												
Vente de cultures												
Petit commerce												
Dépenses												
Education												
Pic de soins de santé												
Fêtes												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés

Les principaux aléas évoqués par les commutés rurales de la zone sont :

Pour les cultures :

- Sécheresse ou saison pluvieuse tardive qui entraîne une diminution du volume d'eau dans les rivières et dans les systèmes de canalisation vers les parcelles irriguées
- Attaques de parasites/ravageurs sur les cultures rizicoles
- Augmentation du prix des engrais et diminution de disponibilité de ceux-ci au niveau local, avec pour conséquence une réduction des superficies emblavées en riz

Pour l'élevage :

- Vols de bétail, facteur déclencheur de la diminution des tailles des troupeaux et de l'investissement dans l'élevage

Parmi les autres préoccupations des producteurs de la zone figure l'entretien des canaux par l'État (niveau primaire) et par la communauté (niveau secondaire/tertiaire). Cet entretien s'avère difficile à coordonner, aussi les systèmes d'irrigation sont-ils en mauvais état, ce qui entraîne une réduction de la quantité d'eau. Autre préoccupation : communication défaillante et faible connaissance du calendrier de lâchers des eaux dans le système de canaux. À tout cela s'ajoutent des préoccupations relatives à la conservation du sol et à la dégradation de l'environnement productif.

Enfin, les ménages pauvres et très pauvres doivent aussi répondre à une forte demande de main d'œuvre pendant des moments clés du calendrier agricole, ce qui les empêche de consacrer tout le temps qu'il faut à leurs propres champs, la mécanisation n'étant pas à leur portée.

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont les suivantes, par ordre décroissant de priorité :

- Augmentation de l'offre de main d'œuvre locale ou à l'extérieur de la zone
- Hypothèque de la récolte pour avoir accès au crédit nécessaire pour couvrir les dépenses jusqu'à la récolte
- Emprunts ou demande d'avances sur salaire pour la main d'œuvre offerte
- Vente de bétail
- Augmentation de la vente de bois de chauffe et de charbon de bois
- Location de parcelles de terre

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes, par ordre décroissant de priorité :

- Utilisation des économies du ménage
- Demande d'aide aux membres de la famille qui sont à l'extérieur
- Vente de bétail
- Emprunts formels ou informels selon la quantité demandée

Tableau 10 : Les paramètres clés dans la ZME Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de riz • Production de haricots • Production de maïs • Production de patates douces • Production de bananes • Production de cultures maraîchères	• Prix du riz • Prix du haricot • Prix du maïs • Prix de la patate douce • Prix de la banane • Prix des cultures maraîchères
Production animale	• Offre de lait de vache • Offre de bovins, petits ruminants	• Prix du lait de vache • Prix des bovins, petits ruminants
Autres	• Offre de main d'œuvre • Demande de crédit	• Prix de la main d'œuvre • Taux d'intérêt

Source : FEWS NET.

PLAINE OUEST BANANIÈRE D'ARCAHAIE (ZONE HT05)

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Plaine Ouest bananière de l'Arcahaie (HT05) recouvre une zone relativement réduite située entre le littoral et la Chaîne des Matheux. Elle ne comprend qu'une partie du département de l'Ouest : l'arrondissement de l'Arcahaie. La ville principale est Arcahaie mais la distance avec Port-au-Prince est courte. L'Arcahaie est densément peuplée (280 habitants au km² en moyenne), ce qui rend difficile l'accès à la terre agricole, notamment pour les petits producteurs de la zone. L'accès à la terre est aussi limité par un fort taux d'absentéisme des propriétaires fonciers : de nombreux propriétaires fonciers résident loin de leurs terres dans la capitale et dans d'autres centres urbains et ils font administrer leurs domaines par des régisseurs.

La zone est caractérisée par un sol alluvionnaire à texture sablo-limono-argileuse et une pluviométrie de 1.200 mm par an. Quatre cours d'eau traversent et alimentent cette plaine : la rivière des Matheux, la rivière Torcelle, la rivière Bretelle et la rivière Courjolle. Des aménagements hydro-agricoles permettent le développement de l'agriculture malgré les contraintes d'un climat tropical semi-aride. Ainsi, le principal système de production se base sur l'irrigation, bien qu'on y retrouve une partie non irriguée au sud de la zone.

À la différence de la zone HT04 Plaine rizicole de l'Artibonite, cette zone est spécialisée dans la production de la banane plantain. La majorité de la superficie cultivée est consacrée à cette culture dans des grandes bananeraies, avec quelques poches de production de manioc et de haricots à travers la zone. Une partie importante de la production est vendue sur les marchés locaux et ensuite acheminée à Port-au-Prince. La production bananière joue un rôle très déterminant pour tous les groupes socio-économiques de la zone : elle est la principale source de revenu pour tous et la deuxième source de nourriture après le riz (denrée achetée sur le marché).

L'élevage joue un rôle peu important dans la zone, mais la vente de cabris et de porcs permet aux ménages plus pauvres de combler le gap de la production agricole. Le petit commerce est également une activité économique importante de la zone, notamment chez les ménages pauvres. La cueillette est répandue : l'arbre à pain – appelée « arbre véritable » localement – est important notamment du point de vue alimentaire.

L'accès aux marchés

La zone compte un bon réseau routier et l'accès aux marchés est facile. Il y a une route goudronnée et un chemin de fer qui longe la côte entre la ville de Gonaïves et Port-au-Prince. Des routes secondaires relient l'intérieur de la zone au littoral. La proximité des zones de production et des marchés de la zone et de la capitale offre une grande opportunité aux producteurs de la zone. C'est l'une des raisons pour lesquelles les prix aux producteurs, dans la zone, sont plus lucratifs que dans d'autres zones bananières du pays.

La voie commerciale des bananes et des produits maraîchers suit le parcours suivant : zones de production → marchés de producteurs (Cabaret, Arcahaie, Pierre Payen et Titanyen) → Marché de Croix-des-Bossales à Port-au-Prince (marché de collecte ou de regroupement et aussi marché de consommation) → marchés de consommation (Pétion ville, Canapé Vert, Croix-des-Bouquets – tous des marchés de détaillants).

Les fruits (principalement des mangues, des melons et des papayes) sont destinés aux marchés internationaux, notamment les États-Unis, selon le circuit suivant : zones de production → marchés de producteurs (Cabaret, Arcahaie, Pierre Payen, Titanyen) → cellules de collecte → compagnies exportatrices.

Les principaux marchés d'approvisionnement des ménages, dans la zone, sont les marchés de Cabaret, d'Arcahaie et de Titanyen. Sur ces marchés arrivent des céréales importées des États-Unis et aussi de pays asiatiques.

Le calendrier saisonnier

Comme le reste du pays cette zone bénéficie d'une grande saison pluvieuse de mai à novembre, saison où se produit le pic de la production bananière (de juillet à octobre) et durant laquelle on trouve des cultures maraîchères et des fruits (notamment la papaye et le melon). Les semis et repiquages des légumes se font pendant la saison sèche, mais les récoltes des principales cultures (aubergines et tomates) sont effectuées pendant la saison des pluies. Aussi, les opportunités de

travail agricole sont-elles, au niveau local, offertes tout au long de l'année. Le remplacement des bananiers intervient surtout pendant les mois de janvier et février. La saison de cueillette de l'arbre à pain est au début de la saison pluvieuse.

Enfin, les ventes de bétail sont très importantes à la veille de la rentrée scolaire. Pour faire face aux dépenses scolaires, tous les groupes socio-économiques vendent des animaux à cette période. Cependant, les revenus de la vente de bétail ne sont pas suffisantes pour payer les frais d'éducation qui sont relativement élevés dans cette zone vu son caractère péri-urbain. C'est à cause de ces dépenses sur l'éducation que la période de plus de difficulté d'accès alimentaire est en septembre dans cette zone.

Diagramme 24 : Le calendrier saisonnier de la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Banane												
Haricot												
Manioc												
Légumes (aubergine, tomate)												
Fruits (papaye, melon)												
Cueillette												
Mangue												
Avocat												
Arbre à pain												
Vente de bétail												
Aléas												
Cyclones												
Maladies (chikungunya)												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

En raison de l'importance accrue de l'agriculture dans cette zone, le mode d'accès à la terre constitue le principal caractère de discrimination des différents groupes de richesse (tableau 11). On y trouve trois modes d'accès foncier : la terre en propriété, la terre en location et la terre en métayage. Les terres en propriété sont des terres acquises par achat ou par héritage et sont généralement exploitées par les ménages moyens et aisés, mais dans certaines localités, les ménages pauvres et très pauvres en ont aussi accès - en superficie réduite et sur des terrains marginalisés dans les zones sèches. Les terres en location (souvent celles de propriétaires absentéistes) sont des terres prises en fermage pour lequel l'exploitant paie un bail négocié sur la base de la durée du bail convenue entre les partis, même si un contrat écrit stipulant ses termes n'existe pas. La location des terres est typique à tous les groupes, mais ce sont les ménages moyens et aisés qui en bénéficient le plus. Les ménages très pauvres sont très minoritaires dans ce type d'accord foncier. Les deux modalités généralement rencontrées dans la zone sont :

- 1) Location de terres destinées à la culture de banane sur un périmètre irrigué, location d'une durée de cinq ans pour un bail annuel qui varie entre 8.000 et 10.000 HTG par carreau.

2) Location de terres destinées à des cultures saisonnières (melon, maïs, sorgho) sur des terres sèches, pour une durée d'un an à raison de 1.500 HTG par carreau.

Enfin, le métayage est le mode d'accès par lequel le propriétaire cède une partie de ses terres à un tiers moyennant une rémunération en nature d'un-tiers de la récolte. Les terres cédées en métayage sont généralement exploitées par les ménages les plus faibles (pauvres et très pauvres). Par ce mode de tenure, ces derniers ont généralement accès à la terre irriguée et sèche, ce qui leur permet de produire de la banane.

La possession de bétail est un déterminant plutôt secondaire de la richesse. La majorité des ménages possèdent au moins une vache, en gardiennage chez les très pauvres, et jusqu'à trois vaches chez les ménages aisés. Ils possèdent également des caprins et des porcins, ces derniers en moindre quantité.

Les sources de nourriture

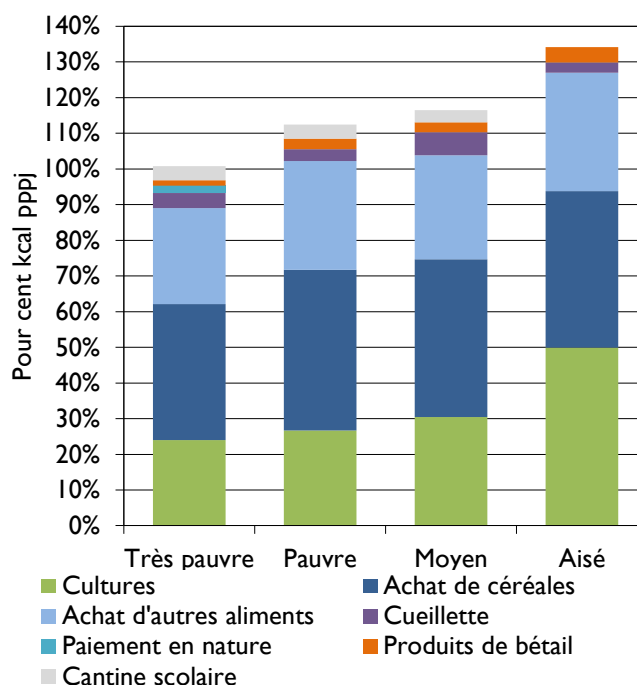
La diversité alimentaire des ménages de la zone fait en sorte qu'ils sont dépendants des marchés car la principale denrée alimentaire de base (le riz) n'est pas produite dans la zone. Ainsi, l'approvisionnement en nourriture au marché fournit entre 65 et 77 pour cent des besoins énergétiques des ménages. Les achats de riz et de maïs (inclus dans la rubrique « Achat aliments essentiels ») représentent à peu près la moitié des kilocalories tirées de cette source de nourriture (diagramme 25).

Les ménages produisent, en petites quantités, du manioc, du sorgho, des légumineuses (pois inconnu et haricots) et consomment aussi une partie non négligeable de la banane plantain produite (couvrant 15 pour cent des besoins énergétiques de base chez les ménages très pauvres, environ 20 pour cent chez les ménages pauvres et moyens, et plus de 30 pour cent chez les ménages aisés).

En dehors des principales sources de nourriture, de la production agricole et de l'approvisionnement aux marchés, les ménages ont accès à des sources supplémentaires mais beaucoup moins importantes. La possession de bovins permet l'accès au lait frais pendant à peu près trois mois dans l'année. Une partie de la production laitière est vendue localement. La cantine scolaire est présente dans la majorité des villages. Les ménages aisés ont, cependant, tendance à envoyer leurs enfants dans des écoles privées qui généralement n'offrent pas de cantines scolaires. Pendant le travail agricole, les travailleurs, surtout les ménages très pauvres, reçoivent un plat préparé. Et enfin, la cueillette est une source de nourriture non négligeable pour tous les ménages de la zone : surtout l'« arbre véritable » (arbre à pain) dont le fruit est disponible d'avril à juin, et les mangues. Une partie de la collecte est vendue.

Dans l'ensemble, la zone est en situation de sécurité alimentaire, en grande partie grâce

Diagramme 25 : Les sources de nourriture dans la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)



Source : FEWS NET.

Tableau 11 : Les facteurs déterminants de la richesse dans la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	20-50	20-40	15-25	10-15
Taille du ménage (#)	5-8	6-8	6-7	6-8
Terre (ca)				
Irriguée possédée	0	0,12-0,5	0,5-1	1-2
Irriguée louée	0	0,12	0,25-0,75	0,25-0,75
Irriguée en métayage	0-0,25	0,25-0,5	0	0
Pluviale possédée	0	0	0,25-0,75	0,25-0,75
Pluviale louée	0	0,25-0,5	0,25-0,75	0
Pluviale en métayage	0,25-0,5	0	0	0
Possession de bétail (#)				
Caprins	2-4	3-5	4-6	4-6
Bovins	1-2*	1-2	2-4	2-4
Porcins	0-1	1-2	2-3	0-1
Équins	0	0-1	0-2	0

Source : FEWS NET.

au bon réseau routier, à un bon accès aux marchés, et à la possibilité de s'approvisionner en riz et en maïs tout au long de l'année.

Les sources de revenus

L'agriculture est le secteur économique le plus important dans la zone (diagramme 26). La production fruitière y fournit une bonne source de revenus aux populations rurales, dont la plupart y participent. En effet, la vente de fruits (bananes plantain, papayes et melons) est la principale source de revenu pour trois des quatre groupes, et elle fait la différence entre les niveaux de richesse dans la zone : les revenus annuels des ménages aisés étant huit fois supérieurs à ceux des ménages très pauvres, quatre fois supérieurs à ceux des ménages pauvres, et le double de ceux des ménages moyens.

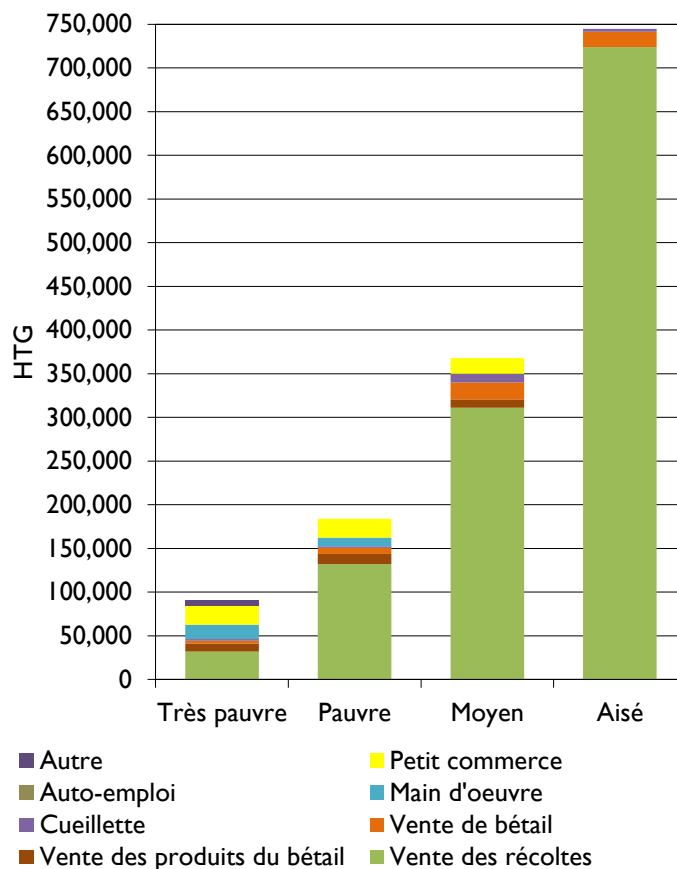
Seuls les ménages très pauvres, ceux qui n'ont ni de terres à eux ni suffisamment de capital pour louer des parcelles irriguées, doivent chercher en dehors de l'agriculture pour couvrir plus de 75 pour cent de leurs dépenses annuelles. La main d'œuvre, qui est entièrement agricole et locale, s'occupe du travail à faire dans les plantations des bananes et d'autres fruitiers, et ces opportunités d'emploi existent tout au long de l'année.

La vente de produits agricoles rapporte 76 pour cent des revenus annuels des ménages pauvres (environ 130.000 HTG), 85 pour cent de ceux des ménages moyens (environ 310.000 HTG) et plus de 95 pour cent (environ 725.000 HTG) de ceux des ménages aisés. Les ménages très pauvres fondent leur production agricole sur des accords de métayage et ils sont donc tenus de donner un-tiers de leurs récoltes aux propriétaires de la terre ; ils parviennent quand même à tirer 36 pour cent (environ 30.000 HTG) de leurs revenus annuels à partir de la vente de ces récoltes. Les ménages pauvres et très pauvres tirent aussi des revenus de leur offre de main d'œuvre agricole, et ensemble la vente de produits agricoles et la main d'œuvre agricole représentent 54 pour cent des revenus annuels des ménages très pauvres et 82 pour cent de ceux des ménages pauvres. En bref, les ménages plus pauvres évoluent dans le cercle vicieux du métayage. Ils ne peuvent participer davantage au secteur agricole car ils n'ont pas de capitaux pour louer (affermer) l'étendue de terre qu'ils pourraient cultiver de leurs propres mains. À l'autre bout de l'échelle, les ménages plus aisés sont confrontés à l'insuffisance de terres arables, ce qui rend difficile l'expansion de leurs activités agricoles.

Un très faible pourcentage des revenus annuels provient de la vente de bétail et de la vente de produits d'élevage (lait et viande). Les ménages vendent généralement cinq à sept têtes de bétail - surtout des porcs et des cabris. Ce ne sont que les ménages moyens et aisés qui ont des bovins et peuvent les vendre. L'âge des animaux destinés à la vente varie de trois à six mois pour les petits ruminants et les porcs, et de six à neuf mois pour les gros ruminants. L'élevage de volailles n'est pas répertorié dans la zone.

Les systèmes de crédit existant dans la zone sont surtout informels et de faible envergure, et ce sont les commerçants qui offrent ce service. Il existe cependant des crédits bancaires octroyés aux grands producteurs. La plupart des ménages très pauvres ont cependant recours au crédit informel à un moment de l'année. Il s'agit surtout de prêts sans intérêt à très courte échéance (une à deux semaines) qui servent à combler les gaps hebdomadaires d'approvisionnement en nourriture et autres biens essentiels. Le remboursement se fait généralement en espèces. Les ménages moyens et aisés, quant à eux, ont accès au crédit formel dont le taux d'intérêt va de 10 à 25 pour cent et l'échéance de trois à 12 mois. Les transferts monétaires

Diagramme 26 : Les sources de revenus dans la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)



Source : FEWS NET.

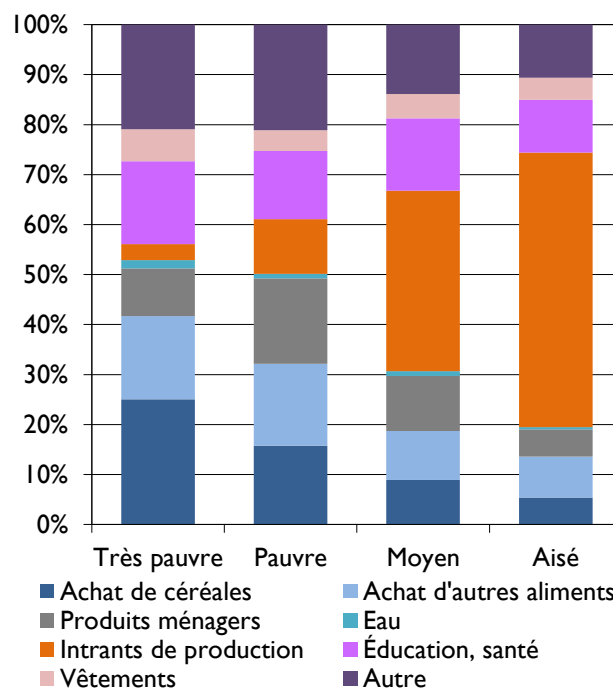
provenant de membres du ménage installés en dehors de la zone ou en dehors du pays, n'ont pas été répertoriés dans la zone.

Les dépenses

La forte dépendance sur le marché pour l'approvisionnement en nourriture absorbe une grande partie des revenus annuels des ménages très pauvres et pauvres : plus de 40 pour cent (38.000 HTG) chez les ménages très pauvres et environ 35 pour cent (60.000 HTG) chez les ménages pauvres (diagramme 27). En termes relatifs, ce poste de dépenses pèse moins chez les ménages moyens et aisés. Pour ces deux groupes, ce sont les dépenses en intrants productifs agricoles qui dominent les postes de dépense. La production monoculturelle sur des superficies aménagées exige un investissement élevé. Aussi, les ménages aisés investissent-ils environ 45 pour cent du montant total de leurs dépenses « Intrants » dans l'emploi de main d'œuvre, 37 pour cent dans la location de terres aménagées et 15 pour cent dans l'achat d'engrais. La répartition entre les dépenses agricoles est la même chez les ménages moyens et pauvres, sauf que les pauvres dépensent proportionnellement plus dans la location de terres. Quant aux ménages très pauvres, leurs dépenses se limitent à l'achat de semences et d'une faible quantité d'engrais.

En dehors des achats de nourriture, ce sont les dépenses en éducation et santé qui pèsent le plus sur le budget annuel des ménages très pauvres. La rubrique « Autre » comprend ici les dépenses sur le transport et les produits non essentiels. Pour ce qui est des ménages pauvres, ils dépensent proportionnellement plus sur la rubrique « Produits ménagers » car ils achètent du bois de chauffe et du charbon de bois.

Diagramme 27 : Les postes de dépense dans la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)



Source : FEWS NET.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Diagramme 28 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Riz												
Banane												
Maïs												
Revenus												
Vente des cultures												
Petit commerce et main d'oeuvre												
Vente de bétail												
Dépenses												
Alimentation												
Education												
Pic de soins de santé												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés

Les principaux aléas évoqués par les communautés rurales de la zone affectent surtout le secteur agricole : les maladies surtout affectant les plantations bananières, les cyclones et la diminution du prix de vente des bananes, diminution liée notamment à la concurrence avec la banane en provenance de la République dominicaine.

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) :

- Changement d'habitudes alimentaires (ex. substitution du riz par la farine de blé)
- Augmentation de la consommation de produits de cueillette (arbre à pain)

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) :

- Augmentation de la vente de bétail
- Augmentation de la consommation de sa propre production (banane)
- Augmentation de la consommation de produits de cueillette (arbre à pain)

Tableau I2 : Les paramètres clés dans la ZME Plaine Ouest bananière d'Arcahaie (HT05)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production bananière • Production de légumineuses • Production de melons et de papayes • Production de manioc	• Prix de la banane • Prix des légumineuses • Prix du melon et de la papaye • Prix du manioc
Autres	• Offre de produits de cueillette • Offre de main d'œuvre agricole	• Prix des produits de cueillette • Prix de la main d'œuvre agricole • Bénéfices tirés du petit commerce

Source : FEWS NET.

OUEST MARAÎCHAGE ET HARICOTS (ZONE HT06)

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Ouest maraîchage et haricots (HT06) est une zone relativement petite qui se situe dans la région montagneuse du département de l'Ouest. La zone s'étend à partir des limites de la périphérie urbaine de Port-au-Prince (commune de Kenscoff) en direction sud-est jusqu'à la frontière avec la République dominicaine (commune de Fonds-Verrettes). Aussi, cette zone ne comprend-elle que sept sections communales : Bongars, Sourcailles, Nouvelle Tourraine, Belle-Fontaine, Aux-Cadets, Grand-Fond et Fonds-Verrettes.

Le climat de la zone est très humide et compte deux saisons pluvieuses de mars à mai et d'août à octobre. La végétation y est composée de superficies forestières, de zones de broussailles et de prairies. Les sols sont argilo-sablonneux et ont un potentiel agricole élevé. En fait, la zone est considérée comme une région à surcapacité agricole. L'agriculture est la base de l'économie locale, les principaux produits de rente étant les produits maraîchers et vivriers, notamment la pomme de terre, le poireau et l'oignon (produits cultivés le long de l'année) ainsi que le haricot. Les cultures maraîchères exigent l'emploi de semences plus chères et un suivi plus intensif pendant le cycle agricole, mais elles sont plus rentables que les cultures vivrières. Dans ces zones de montagne, la préparation du sol et les travaux d'entretien se font avec des outils manuels. Le sarclage pour les cultures maraîchères reste une opération culturale pénible et délicate qui nécessite une main-d'œuvre importante, et ce sont les travailleurs issus des couches défavorisées qui sont engagés pour ces activités. En outre, l'accès à la terre est très inégal, ce qui rend les ménages plus pauvres (environ un-tiers de la population de la zone) plus dépendants du travail agricole.

L'élevage à petite échelle est également pratiqué dans la zone. Les cabris sont présents dans la majorité des ménages, tandis que les bovins ne sont élevés que par les ménages moyens et aisés. Les équins (chevaux et mulets) sont aussi importants dans la zone, bien que ce soient aussi les ménages moyens et aisés qui souvent en possèdent.

L'accès aux marchés

La zone de moyens d'existence Ouest maraîchage et haricots est située très proche de la zone urbaine de Port-au-Prince, mais la partie occidentale de la zone (la commune de Kenscoff) est plus montagneuse et la majorité de routes sont rocheuses, ce qui rend l'accès au marché plus difficile. La moitié orientale de la zone profite, pour sa part, d'un meilleur réseau routier ainsi que d'une liaison directe avec la République dominicaine.

Les légumes produites dans les différentes localités de la zone sont acheminées vers les grands centres commerciaux de la zone métropolitaine avant d'être redistribuées sur les marchés des provinces et les marchés de détails au sein même de la communauté urbaine de Port-au-Prince. Les principaux marchés de commercialisation des produits maraîchers sortant de Kenscoff sont le marché de Croix de Bossales (à Port-au-Prince) et le marché de Pétionville. Les produits sortant de Forêt des Pins sont acheminés vers le marché de Croix-des-Bouquets et aussi vers le marché de Croix de Bossales. Ces marchés sont aussi importants pour l'approvisionnement de denrées de base consommées dans la zone (notamment le riz). Le bétail est surtout commercialisé au marché de la Forêt.

En l'absence de moyens de conditionnement des légumes qui sont des produits périssables, les producteurs doivent écouler leur production le plus rapidement possible, à la sortie des champs ou au marché, sans pouvoir réel de négociation de leurs prix.

Le calendrier saisonnier

Dans le calendrier agricole de la zone, on peut distinguer deux saisons : le printemps et l'automne. Une bonne répartition pluviométrique le long de l'année ainsi que des températures qui sont plus fraîches que dans les zones voisines, permettent d'obtenir deux récoltes de cultures maraîchères, celles qui sont les plus consommées. Le maïs, lui, est cultivé entre avril et août.

La plupart des cultures maraîchères sont cultivées ensemble avec d'autres cultures, par exemple, l'association choux-poireau-carotte ou chou-laitue-tomate. Des associations entre espèces maraîchères et vivrières sont aussi faisables : par exemple, l'association poireau-poivron-haricot ou maïs-haricots. La préparation des plantules se fait dans des pépinières familiales au niveau des exploitations agricoles.

La vente de bétail est plus fréquente au moment des fêtes de fin d'année, des Fêtes patronales¹² et du *rara*¹³. La cueillette est plus importante entre août et octobre et en janvier et février. L'avocat constitue le fruit de cueillette principal de cette zone, tant à La Forêt qu'à Kenscoff. Les agrumes y sont rares vu l'altitude. Il existe aussi quelques fruits sauvages dont la cueillette est de moindre importance.

Il ressort de la plupart des entretiens menés dans la zone que l'année de référence (juillet 2013 à juin 2014) a été une année légèrement en dessous de la moyenne en termes de sécurité alimentaire. Bien que la production agricole de juillet à décembre ait été bonne, le faible taux de pluviométrie entre avril et juin ont endommagé les récoltes de la deuxième saison. L'année de référence suit une bonne année (2012/2013) caractérisée par une bonne quantité et répartition des pluies et une bonne performance agricole. Ceci avait permis de donner une sorte de nouveau souffle à l'économie des ménages, économie affaiblie et endettée au cours de deux années précédentes (2010 et 2011). Ces deux années avaient été des années difficiles qui avaient suivi le séisme, années pendant lesquelles les dépenses liées à la consommation alimentaire ont augmenté à cause de la présence de déplacés, de la détérioration des voies routières et de la perturbation de l'accès aux marchés (diagramme 29).

Diagramme 29 : Le calendrier saisonnier de la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Haricots												
Pommes de terre												
Choux												
Cueillette												
Vente de bétail												
Aléas												
Cyclones												
Maladies (chikungunya)												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

Le principal facteur déterminant de la richesse dans cette zone est la capacité d'exploitation de la terre, capacité déterminée tout d'abord par l'accès à la terre arable (que celle-ci soit possédée ou louée) et l'accès au capital et aux sources de crédit pour acheter des intrants et pour embaucher de la main d'œuvre (tableau 13). La capacité économique de chaque ménage détermine les types de cultures cultivées. Par exemple, les coûts de production du maïs, de la patate douce et

Tableau 13 : Les critères de richesse dans la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	35-40	28-33	20-15	5-10
Taille du ménage (#)	7-8	7-8	5-6	5-6
<i>Terre pluviale (ca)</i>				
Possédée	0,12-0,25	0,25-0,5	1-1,5	1,5-2,5
Louée	0	0,25-0,5	0,5-0,75	0,75-1
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	0-1	1-2	3-5	5-10
Bovins	0	0	2-4	4-8
Porcins	0	1-2	2-3	4-6
Équins	0	0	1-2	1-2

Source : FEWS NET.

¹² Fêtes religieuses d'origine catholique en l'honneur de saints patrons/protecteurs.

¹³ Le *rara*, qui signifierait « éloge/oraison funèbre » et/ou « éloge des ancêtres », est un festival musical de rue d'une semaine associé aux festivités pascales.

du haricot sont moins chers, et ils sont donc les cultures et les aliments les plus fréquents chez les ménages plus pauvres.

La difficulté d'accès à la terre, le coût des intrants et l'absence de structures de stockage d'eau empêchent l'expansion des activités agricoles chez les ménages pauvres. Chez les ménages aisés, c'est l'absence de crédit agricole adapté au contexte local et la faible disponibilité de la traction animale ou mécanisée qui limitent leur production agricole.

En ce qui concerne l'élevage, ces sont les ménages plus aisés qui possèdent plus de têtes de bétail et qui offrent aux ménages plus pauvres des animaux en gardiennage, notamment des cabris. Seuls les ménages moyens et aisés possèdent des bovins. Le lait n'est pas couramment vendu dans cette zone, mais la possibilité de vendre des veaux est une source non négligeable de revenus. Les cabris et les porcs sont élevés par la majorité des ménages dans la zone.

Les sources de nourriture

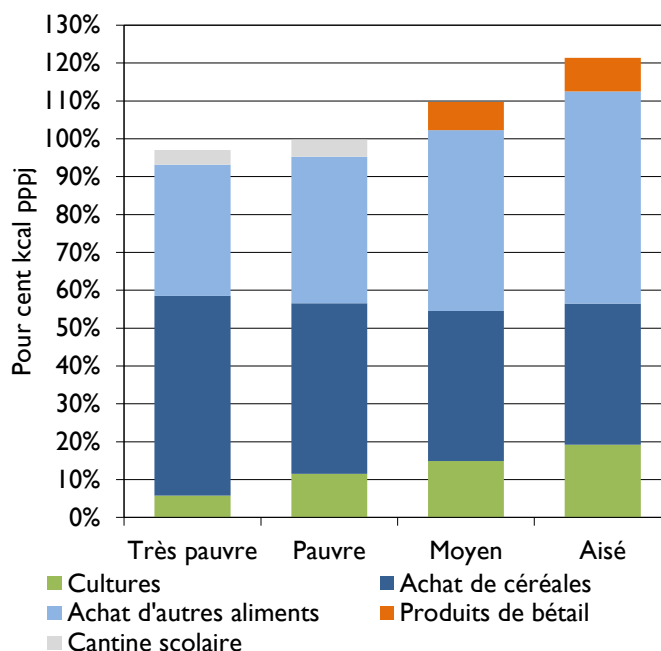
La spécialisation agricole de la zone dans les cultures maraîchères limite la production des principales denrées de base (maïs, haricots). Le riz, base du régime alimentaire Haïtien n'est pas produit dans la zone et doit être acheté. Ainsi, le degré d'auto-suffisance est faible ; la production agricole ne couvre que entre cinq et 10 pour cent des besoins énergétiques de base des ménages très pauvres et pauvres, et 15 et 20 pour cent des besoins chez les groupes moyen et aisé (diagramme 30).

La principale source de nourriture est le marché. Les aliments considérés essentiels sont les céréales : le riz, le maïs et la farine de blé et de maïs. Les ménages pauvres et très pauvres achètent des quantités relativement plus larges des denrées de base que les ménages moyens et aisés, pour compléter leur plus faible production de maïs. Les ménages moyens et aisés par contre achètent relativement plus des « autres aliments » (légumineuses, banane, sucre, huile, viande, pain et spaghetti). En raison de leur pouvoir d'achat plus élevé, les ménages moyens et aisés sont largement en situation de sécurité alimentaire. Ils ont également leur propre source de lait pendant quatre à cinq mois de l'année.

Les sources de revenus

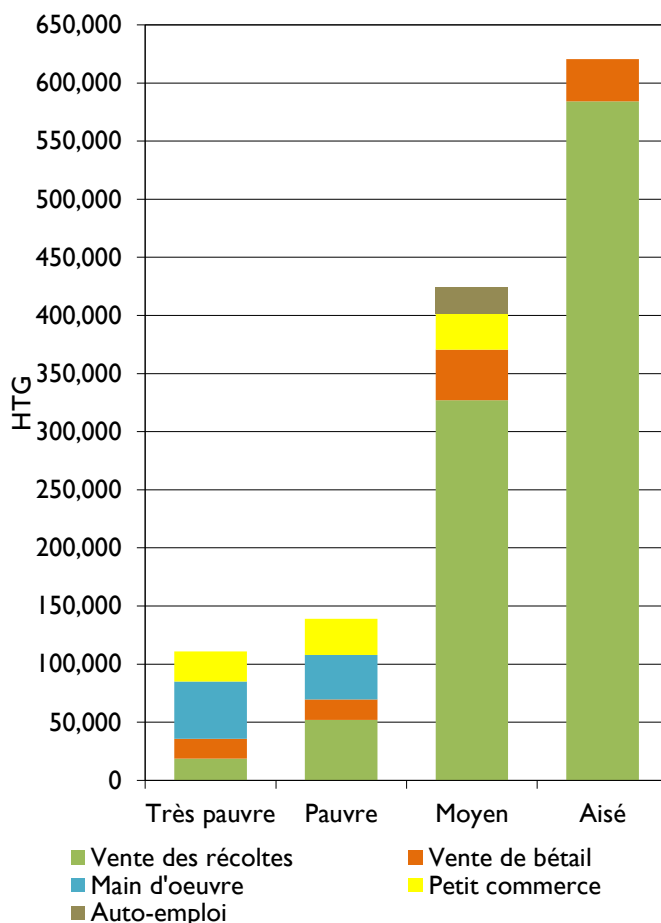
Les ménages moyens et aisés, ayant accès à de plus grandes superficies arables, se sont spécialisés dans la production maraîchère. Presque la totalité de leurs revenus sont tirés de la vente de légumes (diagramme 31). Ils complètent leurs revenus avec la vente

Diagramme 30 : Les sources de nourriture dans la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)



Source : FEWS NET.

Diagramme 31 : Les sources de revenus dans la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)



Source : FEWS NET.

d'animaux (bovins, caprins et porcins), des activités commerciales (ex. vente d'engrais) et des services à petite échelle (ex. taxi-moto). La pomme de terre, le poireau, la carotte, le chou et l'oignon sont également des principaux produits vendus par les ménages moyens et aisés. Le maïs et le haricot le sont aussi mais une plus grande partie est réservée pour la consommation du ménage. Enfin, les autres sources de revenus de ces deux groupes comprennent les postes salariés et le commerce d'intrants agricoles.

Quant aux ménages pauvres et très pauvres, ils ont des revenus plus diversifiés car aucune source ne leur fournit suffisamment de revenus pour couvrir leurs dépenses annuelles. La production maraîchère des ménages très pauvres est plus restreinte : ils ne cultivent que deux ou trois espèces à la fois, notamment le chou, la carotte et le haricot. À certaines époques de l'année où les besoins d'argent sont plus aigus, ces deux groupes vendent des chèvres et des porcs. Ils s'engagent aussi dans des petites activités commerciales au niveau local.

L'accès à la terre, encore une fois, est le critère de différenciation même parmi les couches plus pauvres. Bien que les deux groupes, pauvres et très pauvres, soient engagés dans des activités génératrices de revenus identiques, les ménages très pauvres tirent une proportion plus importante de leurs revenus annuels de la vente de leur main d'œuvre. Les ménages pauvres, quant à eux, doivent consacrer plus de temps à leurs propres parcelles, ce qui finalement leur rapporte plus de bénéfices.

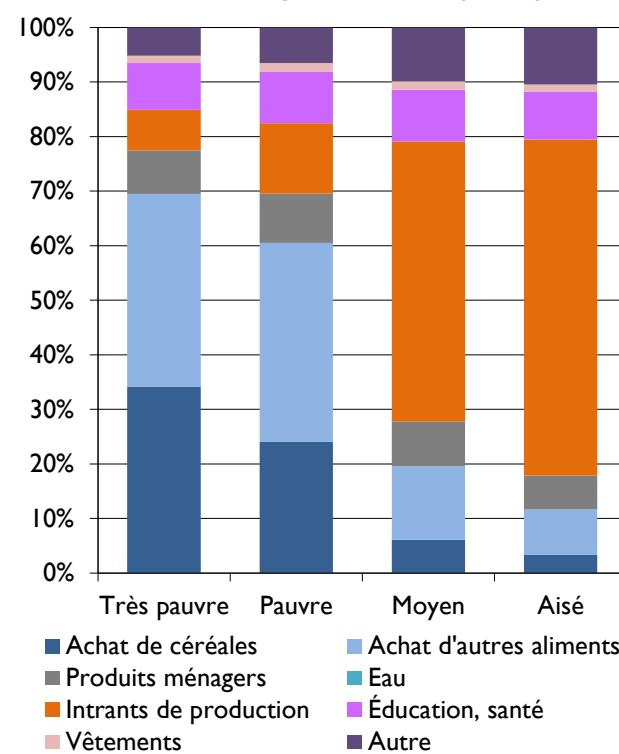
Les dépenses

La production maraîchère demande de gros investissements en intrants agricoles. Trois types d'intrants sont utilisés par les agriculteurs : les semences, les engrais et les produits phytosanitaires. Il faut aussi considérer la rémunération des travailleurs agricoles qui sont engagés par la majorité des ménages pendant les périodes clés du calendrier agricole – sauf chez les ménages très pauvres, qui composent eux-mêmes le gros de cette main d'œuvre. Au total, les dépenses représentent environ 50 pour cent des revenus tirés de la vente de produits agricoles. La proportion est la même chez les quatre groupes socio-économiques, ce qui indiquerait qu'il est difficile de profiter des économies d'échelle dans la production maraîchère familiale, même chez les ménages plus aisés.

Tous les quatre groupes socio-économiques sont fortement dépendants du marché pour l'approvisionnement en denrées de base (diagramme 32). Cependant, ce poste de dépenses pèse plus lourdement dans le budget annuel des ménages pauvres et très pauvres. Chez les ménages très pauvres, les dépenses en nourriture dépassent les revenus tirés du travail agricole ajoutés à ceux de la vente de récoltes. Tel est aussi le cas chez les ménages pauvres.

Enfin, en raison des grandes différences au niveau des revenus annuels, il existe aussi de grandes différences dans les dépenses pour l'éducation, la santé, les produits ménagers et les habits. Le diagramme ci-dessus ne représente que le poids relatif de chaque poste de dépense, mais les dépenses annuelles des ménages moyens et aisés sont, en fait, quatre à six fois plus celles des ménages pauvres et très pauvres.

Diagramme 32 : Les postes de dépense dans la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)



Source : FEWS NET.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Comme les ménages dans cette zone dépendent presque entièrement des marchés pour l'alimentation, les brèches dans les revenus sont les moments d'accès alimentaire les plus difficiles ; dans ce cas, ce sont les mois de février et octobre (diagramme 33).

Diagramme 33 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Riz												
Maïs												
Pain												
Revenus												
Main d'oeuvre agricole												
Vente de cultures												
Dépenses												
Alimentation												
Education												
Légende												
	Production			Achat du marché			En nature			Cueillette		

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés

Les principaux aléas évoqués par les commutés rurales de la zone sont :

- La sécheresse ou l'arrivée tardive des saisons pluvieuses. Le manque de stockage d'eaux de pluie et de systèmes d'irrigation veut dire que la production agricole de la zone dépend entièrement des précipitations.
- Les cyclones, notamment pendant les mois d'août et de septembre.
- Les attaques sur les cultures, plus précisément l'infestation de chenilles qui affectent le maïs et les haricots, et les attaques par les rongeurs qui mettent en danger le maïs, surtout les « marocas » qui sont de vraies ennemies des tubercules.
- Les perturbations qui surviennent au niveau des circuits d'approvisionnement en intrants agricoles.
- L'augmentation du prix de l'engrais, qui est l'un des facteurs les plus limitants à une plus grande production de maraîchers dans la zone.
- L'augmentation excessive du prix des denrées alimentaires de base.

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont, par ordre décroissant de priorité :

- Augmentation de la vente de main d'œuvre locale ou à l'extérieur de la zone (migration vers Port-au-Prince, Croix-de-Bouquets et en République dominicaine)
- Endettement du ménage
- Vente d'animaux
- Vente de bois de chauffe (ce qui aggrave davantage le déboisement, surtout dans La Forêt)

Tableau I4 : Les paramètres clés dans la ZME Ouest maraîchage et haricots (HT06)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de riz, de haricots et de maïs • Production de patate douce • Production de banane • Production de cultures maraîchères	• Prix du riz, du haricot et du maïs • Prix de la patate douce • Prix de la banane • Prix des cultures maraîchères
Production animale	• Offre de lait de vache • Offre de bovins, de petits ruminants	• Prix du lait de vache • Prix des bovins, de petits ruminants
Autres	• Offre de main d'œuvre • Demande de crédit	• Prix de la main d'œuvre • Taux d'intérêt

Source : FEWS NET.

SUD HARICOTS, BANANE ET PETIT COMMERCE (ZONE HT07)

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Sud haricots, banane et petit commerce (HT07) est la partie la plus vaste de toutes les zones d'Haïti. Cette zone s'étend du sud à l'ouest du territoire, englobant ainsi plusieurs régions, notamment Les Cayes, Croix-des-Bouquets, Petit-Goâve, Grand-Goâve et une partie de Jérémie et Belle-Anse. Le travail de terrain s'est focalisé sur les sections communales de Chambellan, de Beaumont, de Maniche, de Petit-Goâve et de Pont Boudet. Les populations étudiées sont exclusivement rurales, parlant seulement le créole. Cette population vit avec une agriculture de subsistance dans un paysage de montagnes et de plaines.

Bénéficiant d'un sol argilo-limoneux et d'un climat dont les températures moyennes variant entre 25 et 30° C ainsi qu'une pluviométrie annuelle de 900 mm, la zone est modérément fertile. Mise à part quelques rares exploitations de cultures de rente (des caféiers, du piment et dans une certaine mesure de la banane), l'agriculture y est traditionnelle, basée sur la production vivrière avec des systèmes d'exploitation sans intrants. Les principales cultures rencontrées sont le maïs, le sorgho, le pois, le pois Congo, l'igname, le manioc amer et la patate douce.

L'accès à la terre semble être un des facteurs le plus limitants à la production, même si le métayage, appelé "deux moitiés", se fait pratiquement dans toute la zone pour accompagner les ménages qui ne possèdent pas de terres. L'agriculture, l'élevage et le petit commerce sont d'une importance capitale pour l'économie des ménages de la zone. Mais il y a lieu de noter que les ménages pauvres s'engagent beaucoup plus dans les activités aléatoires (vente de charbon de bois, offre de main d'œuvre et auto emploi surtout) pour accroître leurs revenus.

L'accès aux marchés

Cette zone de moyens d'existence englobe une grande partie du pays et elle comprend donc plusieurs marchés, même si ces derniers sont difficilement accessibles compte tenu de l'état des routes rurales. Le réseau d'échanges commerciaux se caractérise par des centres d'approvisionnement au niveau départemental et local. Les transactions sont essentiellement l'achat et la vente de produits locaux, notamment les céréales, le bétail, les produits de la cueillette, les produits importés ainsi que d'autres biens de consommation. En effet, la vente de la production se fait au niveau des marchés locaux comme Chambellan, Maniche, Beaumont, Fonds-Verrettes, Titanyen qui sont approvisionnés par des grands centres, notamment Jérémie, Les Cayes, Petit-Goâve, Forêt des Pins, Croix-des-Bouquets ainsi que Port-au-Prince.

L'écoulement et même l'achat des produits deviennent plus faciles selon que les ménages soient à proximité des marchés ou non. Le mauvais état des routes joue beaucoup dans l'accessibilité des marchés par les ménages, surtout en période pluvieuse où il faut parfois traverser des rivières. Il n'est pas rare de voir des ménages à faibles revenus transporter à pied, sur la tête ou à dos d'ânes leurs produits destinés à la vente. Ce qui est intéressant dans les transactions au niveau des marchés, c'est que ce sont les femmes qui en sont les plus engagées. Ce qui, du reste, laisse entrevoir une prise de conscience de ces femmes face à leurs responsabilités dans la gestion du foyer en particulier et dans la société en général, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays.

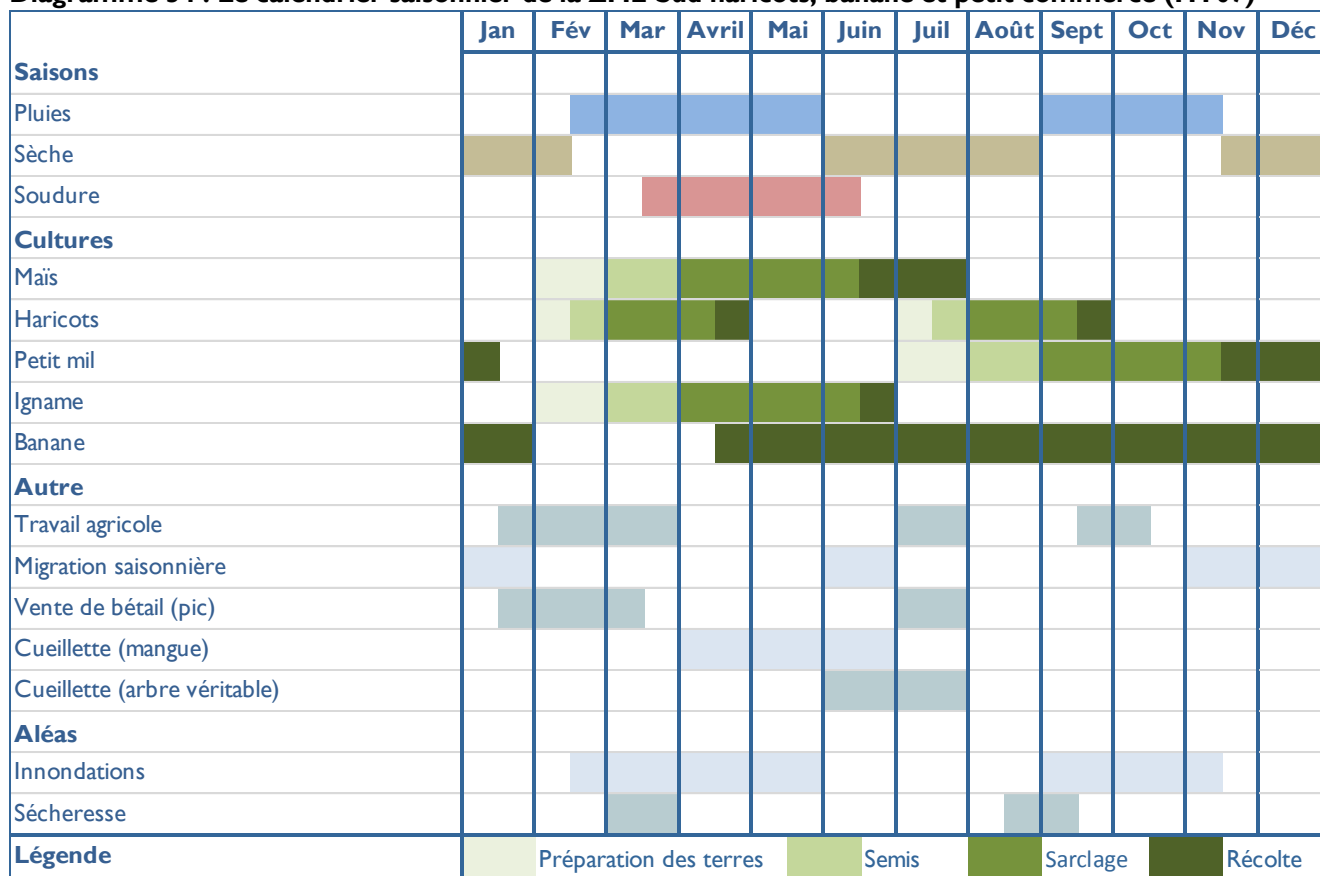
Le calendrier saisonnier

Une grande partie de l'année est occupée par les activités agricoles, même si certains mois sont plus chargés que d'autres. La période d'intenses activités champêtres (de mars à août) coïncide avec la période de soudure. Les ménages, surtout ceux qui sont très pauvres, à ce moment-là, répondent à une forte demande de main d'œuvre agricole. Ils sont ainsi vulnérables à une baisse du prix de cette main d'œuvre dans l'événement d'une suroffre de la main d'œuvre. Cette période d'intenses activités champêtres se trouve aussi être celle des maladies transmises par les moustiques, maladies comme le paludisme, la dengue ou le chikungunya, ce qui risque d'augmenter les dépenses ou diminuer la disponibilité de la main d'œuvre au niveau du ménage.

La plupart des récoltes commence à partir du mois de juin. Les ventes ainsi que la consommation de ces principales récoltes commencent presque immédiatement chez les ménages pauvres, d'où la baisse des prix de ces produits sur le marché. Cependant, les prix des animaux sur les marchés sont relativement en hausse compte tenu évidemment de ces récoltes. Les événements sociaux, au niveau de la zone, ont lieu tout au long de l'année, mais c'est surtout les fêtes religieuses, notamment celles de fin d'année, mais aussi la rentrée des classes qui sont synonymes de grosses dépenses pour les ménages.

De novembre à janvier, il y a relativement peu d'activités dans cette zone et c'est pendant cette période que certains effectuent leur migration saisonnière ou s'adonnent pour la plupart à divers métiers indépendants, notamment la maçonnerie, la menuiserie, la production et la vente de charbon de bois, et le petit commerce (diagramme 34).

Diagramme 34 : Le calendrier saisonnier de la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)



Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

Dans cette zone de moyens d'existence, le premier grand facteur de différenciation de la richesse défini par la communauté est la superficie cultivée (tableau 15). En effet, la mise en valeur des terres requiert une main d'œuvre capable au sein de chaque ménage. Malheureusement, cette main d'œuvre fait défaut au niveau des ménages très pauvres et pauvres (comparativement aux ménages aisés et moyens) parce que d'une part leurs revenus ne leur permettent pas d'embaucher des travailleurs journaliers et, d'autre part, ils sont les premiers à offrir leur main d'œuvre pour percevoir un paiement en cash ou en vivres (nourriture). Il est à noter également que les ménages aisés exploitent les terres qui leur appartiennent alors que les groupes pauvres sont contraints de louer des terres mais surtout à travailler la terre en métayage.

Tableau 15 : Les critères de richesse dans la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	40-45	25-30	15-20	10-15
Taille du ménage (#)	5-8	5-7	5-7	4-6
<i>Terre pluviale (ca)</i>				
Possédée	0	0-0,25	1-1,5	2-5
Louée	0	0,12-0,25	0,5-0,75	0
En métayage	0,15-0,3	0,25-0,5	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	1-4	2-5	5-8	5-10
Bovins	0	1-3	2-4	4-10
Porcins	0-2	1-2	1-4	2-4
Équins	0	0	1-2	1-2

Source : FEWS NET.

L'élevage représente un autre facteur de différenciation entre les groupes socio-économiques. Souvent les caprins chez les ménages pauvres sont tenus en gardiennage. Les animaux constituent une source de revenu pour ceux qui en possèdent,

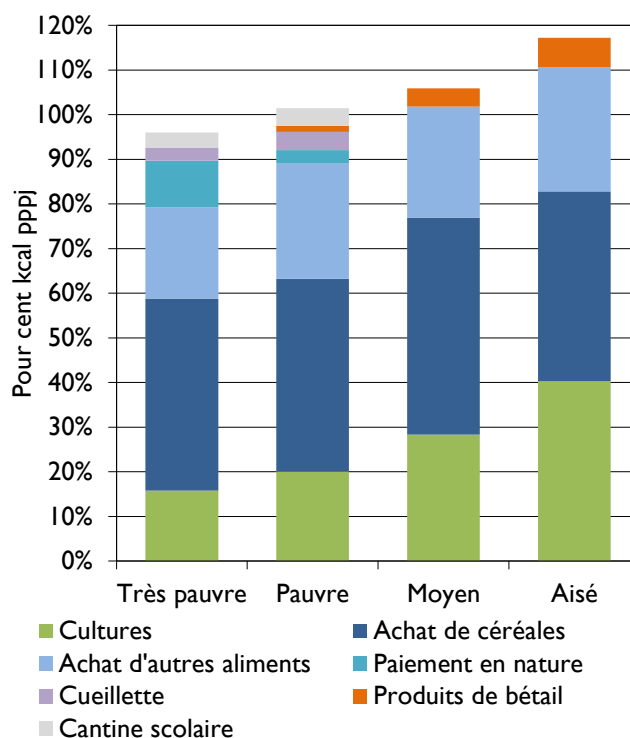
surtout les ménages moyens et nantis. En plus, ces groupes aisés disposent de deux chevaux (les ménages moyens en possèdent un) qu'ils utilisent pour le transport de produits vers les centres d'approvisionnement.

Les sources de nourriture

L'année de référence a été une année relativement moyenne sur le plan de la production agricole. Cependant, si les besoins minimaux de base chez les pauvres étaient difficilement couverts, les très pauvres n'arrivaient pas à satisfaire leurs besoins énergétiques minimaux (diagramme 35).

Les pauvres et très pauvres couvrent en moyenne 20 pour cent de leurs besoins énergétiques avec leur propre production agricole, contre 28 pour cent pour les ménages moyens et 40 pour cent pour les ménages aisés. Cette faible contribution de l'activité agricole (surtout chez les groupes pauvres) à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages, pourrait s'expliquer par le caractère traditionnel de l'agriculture, lequel est connu pour une faible capacité de production qui, elle-même, s'explique aussi par certaines contraintes, notamment une faible utilisation d'intrants de production mais aussi l'existence de parasites, ennemis des cultures, et les aléas climatiques. Toujours est-il que la production agricole constitue de loin la principale source de nourriture des ménages de la zone d'étude. Les principales cultures qui contribuent à l'apport énergétique alimentaire des ménages sont le maïs, le pois, la banane, le petit mil (sorgho) et les tubercules.

Diagramme 35 : Les sources de nourriture dans la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)



Source : FEWS NET.

Donné la faible productivité agricole, tous les groupes socio-économiques ont recours à l'achat aux marchés. Ces achats portent surtout sur les produits importés, notamment le riz, la pâte alimentaire, le sucre, l'huile et les produits locaux comme le pois et le maïs. Ces achats représentent environ 60 à 70 pour cent de l'apport énergétique alimentaire chez les ménages très pauvres et pauvres, dont environ 40 pour cent proviennent des produits non essentiels et importés. Chez les ménages aisés, ils constituent plus de 70 pour cent, dont plus de 50 pour cent proviennent des produits importés. Étant donné les variations des prix des denrées sur les marchés, cette forte dépendance pourrait constituer un facteur de risque de la sécurité alimentaire dans la zone.

La contribution des produits d'élevage dans la zone est faible avec plus de consommation des produits laitiers des propres animaux chez les ménages aisés.

Les cantines scolaires, auxquelles les enfants des ménages ont accès, contribuent pour trois à quatre pour cent des besoins totaux en nourriture, n'importe le groupe socio-économique. Il faut noter que la nourriture servie dans les cantines scolaires est prise en charge par le PAM à travers le Programme national de cantines scolaires (PNCS). La nourriture consommée par les ménages très pauvres et pauvres sous forme de paiements en contrepartie du travail agricole fourni, constitue un apport non négligeable aux besoins minimaux de ces ménages. Elle satisfait en effet 10 pour cent de ces besoins chez les ménages très pauvres et trois pour cent chez les ménages pauvres. Enfin, les produits de la cueillette, notamment l'arbre à pain et l'avocat, contribuent à hauteur de trois à quatre pour cent des besoins totaux chez les ménages très pauvres et pauvres.

Les sources de revenus

La principale source de revenu dans la zone c'est le commerce. Ce revenu tiré du petit commerce représente 37 pour cent du revenu total des ménages pauvres et 32 pour cent de celui des ménages moyens. Quant à la production agricole, elle constitue la deuxième source de revenu au niveau des ménages moyens et aisés. Elle représente entre 25-30 pour cent du revenu des ménages moyens et aisés, contre 5-15 pour cent chez les ménages très pauvres et pauvres (diagramme 36).

Le revenu annuel typique d'un ménage aisé de cette zone (environ 200.000 HTG) est trois fois plus élevé que celui d'un ménage très pauvre (environ 65.000 HTG) et deux fois plus que celui d'un ménage pauvre. Les ménages aisés, qui peuvent mobiliser des capitaux à travers le petit commerce, la vente de leurs propres cultures et de leur bétail, disposent de beaucoup plus d'alternatives que les ménages pauvres.

Les ménages les plus aisés ont généralement recours à la main d'œuvre agricole pour cultiver leurs surfaces étendues, ce qui constitue une source du travail rémunéré aux ménages très pauvres et pauvres. La demande de la main d'œuvre se concentre surtout employés pendant la préparation de la terre, le semis et le sarclage. Le revenu issu des travaux champêtres représente 52 pour cent du revenu annuel total des ménages très pauvres, alors qu'il représente 21 pour cent de celui des ménages pauvres.

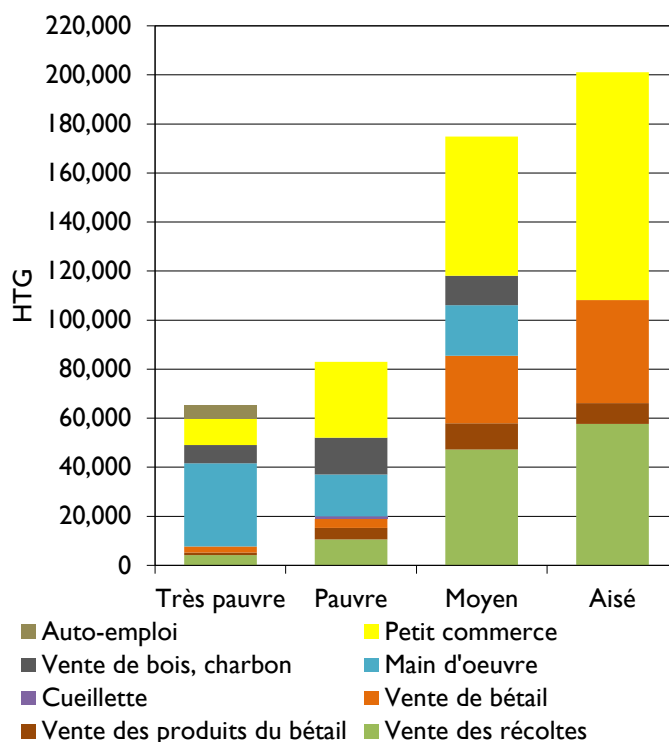
La vente de charbon de bois ou de bois de chauffe est une activité largement pratiquée surtout par les groupes très pauvres et pauvres mais aussi par les ménages moyens ; ces représentent 15 à 20 pour cent du revenu total des ménages très pauvres et pauvres. Vendre du sable est aussi une activité d'auto-emploi créée par la demande liée à la construction.

Les dépenses

Les dépenses varient d'un groupe socio-économique à l'autre en fonction de leur niveau d'autosuffisance alimentaire et de leur capacité à générer des revenus (diagramme 37). Les dépenses alimentaires constituent le point le plus frappant chez les ménages pauvres : elles représentent en effet 70 pour cent du revenu total des ménages très pauvres, contre 60 pour cent chez les pauvres, dont 30 à 45 pour cent vont aux aliments de base chez les ménages très pauvres et 30 pour cent chez les ménages pauvres. Ces aliments de base qui sont achetés sont essentiellement le riz, le maïs et le pois. Il faut noter que le riz demeure la céréale la plus achetée compte tenu de son importance dans le régime alimentaire de cette communauté. Après ces produits, l'achat d'autres produits alimentaires mobilise aussi une part importante du revenu annuel des différents ménages. Mais ces dépenses pèsent lourd surtout dans les revenus des ménages très pauvres et pauvres : elles sont estimées à 25-30 pour cent chez les ménages très pauvres et pauvres.

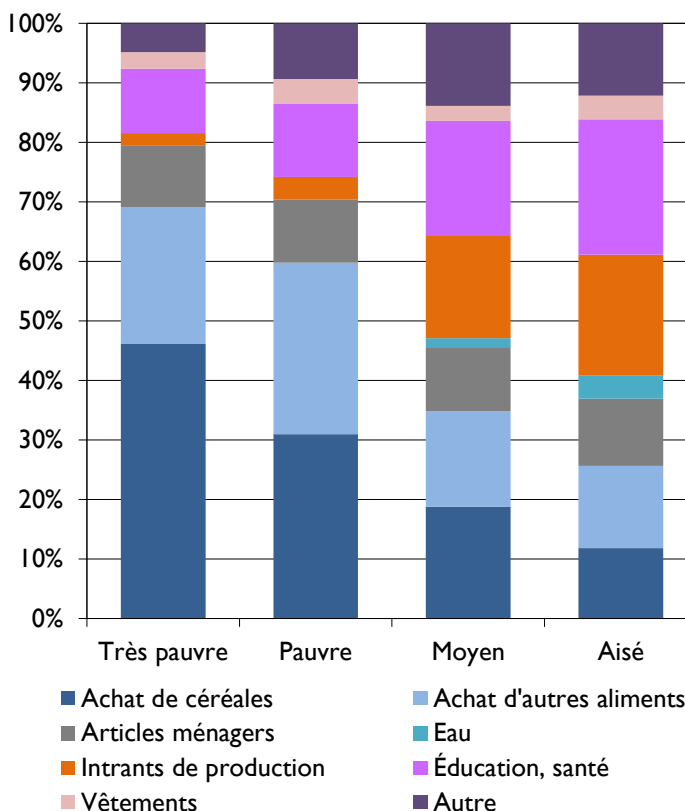
L'éducation et la santé mobilisent aussi des dépenses significatives d'environ 10 pour cent chez les ménages très pauvres et pauvres et environ 20 pour cent des dépenses des ménages moyens et aisés. En ce qui concerne l'éducation, selon les capacités des élèves, les

Diagramme 36 : Les sources de revenus dans la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)



Source : FEWS NET.

Diagramme 37 : Les postes de dépense dans la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)



Source : FEWS NET.

parents vont chercher à les envoyer au moins jusqu'au secondaire. Dans les groupes aisés, les enfants peuvent facilement atteindre l'université. L'intérêt pour la scolarisation serait à mettre en rapport avec la présence de missions chrétiennes qui ont depuis longtemps sensibilisé les populations à l'importance de l'éducation. Les dépenses pour la santé sont surtout des dépenses que l'on effectue pour accéder à des centres de santé modernes. Dans certaines localités, les villageois ont également recours à la médecine traditionnelle, même si cela n'est pas typique à la population locale.

Quant aux dépenses sur les intrants de production, notamment l'achat de semences mais aussi le paiement des travailleurs agricoles, elles sont plus élevées chez les ménages aisés. En effet, elles représentent 15-20 pour cent des dépenses totales des ménages moyens et aisés. Les ménages aisés dépensent beaucoup dans la rémunération de la main d'œuvre agricole.

Le transport et la communication constituent, eux, les composantes les plus importantes de la rubrique « Autre », les autres composantes étant les dons, fêtes, crédits et épargnes.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Diagramme 38 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)

	Jan	Fév	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Riz												
Maïs												
Haricots												
Revenus												
Vente de cultures												
Travail agricole local												
Petit commerce												
Vente de charbon												
Vente de cueillette												
Dépenses												
Achat de nourriture												
Education												
Légende												

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés

Les principaux aléas auxquels font face les ménages de cette zone peuvent être résumés comme suit :

Pour les cultures :

- Inondation entraînant le lessivage des sols
- Sécheresse due à l'arrivée tardive des pluies ou à l'insuffisance de pluies au moment des semis
- Oiseaux ravageurs et criquets
- Rareté et mauvaise qualité des semences

Pour l'élevage :

- Maladies du bétail
- Maladies des volailles
- Manque de produits vétérinaires

Pour les achats sur les marchés :

- Augmentation surtout du prix des produits importés
- Approvisionnement des marchés (mauvais état des routes)

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont les suivantes :

- Intensification de la production et de la vente de charbon de bois
- Augmentation de l'offre de main d'œuvre
- Migration interne et/ou externe (en République dominicaine)
- Hypothèque et/ou vente de la terre

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes :

- Augmentation de la vente de bétail
- Consommation des produits stockés
- Prêt avec intérêt de cinq à 10 pour cent
- Réduction des dépenses non essentielles
- Migration externe (en République dominicaine, au Brésil, etc.)

Tableau 16 : Les paramètres clés dans la ZME Sud haricots, banane et petit commerce (HT07)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de maïs • Production de sorgho • Production de pois • Production de pois Congo • Production de manioc • Production de patate douce • Production d'igname • Production de bananes	• Prix du maïs • Prix du sorgho • Prix du pois • Prix du pois Congo • Prix du manioc • Prix de la patate douce • Prix de l'igname • Prix de la banane
Production animale	• Offre de bovins • Offre de caprins	• Prix des bovins • Prix des caprins
Autres	• Offre de main d'œuvre agricole • Offre de main d'œuvre pour la construction	• Prix de la main d'œuvre agricole • Prix de la main d'œuvre pour la construction • Bénéfices tirés du petit commerce

Source : FEWS NET.

LITTORAL SUD-OUEST MAÏS, MANIOC ET CUEILLETTE (ZONE HT08)

Description de la zone

La zone de moyens d'existence Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08) recouvre la partie la plus occidentale du littoral sud du pays, allant de Jérémie à Saint-Jean-du-Sud. La zone couvre deux départements : le département de la Grand-Anse (les arrondissements d'Anse d'Hainault, de Corail et de Jérémie) et le département du Sud (les arrondissements des Cayes, des Chardonnières, des Côteaux et de Port-Salut). Certaines sections communales de cette zone bordent la mer et la population de ces localités pratique la pêche.

La zone est caractérisée par des plaines, des zones aux pieds des montagnes et des plateaux semi-humides avec une pluviométrie moyenne annuelle variant de 1.200 à 2.000 mm. La zone est caractérisée par des sols alluvionnaires, sablonneux, sablo-limoneux et argileux en fonction du terrain. La végétation locale est composée de plantes xérophytiques (des plantes capables de vivre dans des régions sèches comme la Bayahonde), de mangroves, d'arbres forestiers, d'arbres fruitiers et de broussailles. Le principal système de production est pluvial, mais la zone est modérément productive et caractérisée par des déficits nets de production alimentaire. Les cultures principales sont les graminées (surtout le maïs et de petites parcelles de riz pluvial), les légumineuses (pois, haricots et arachide), les racines et tubercules (igname, patate douce et manioc), les bananes plantain et les fruits (figue-banane, noix de coco, mangue, grenade, agrumes et arbre à pain).

L'économie de la zone est largement diversifiée, les activités typiques à la zone étant l'agriculture, l'élevage, la cueillette de l'arbre véritable, la pêche, la main d'œuvre, le commerce et la production de charbon de bois. Toutes ces sources de revenus ont un poids plus ou moins similaire dans l'économie des ménages.

L'accès aux marchés

Dans l'ensemble, la zone est relativement enclavée et dispose d'une infrastructure routière peu développée, en particulier dans la Grande-Anse. Elle est desservie par une route en terre battue qui la longe de Jérémie aux Irois dans la Grand-Anse, avant de se transformer en sentier presque inaccessible entre Les Irois et Tiburon. Le tronçon qui relie Tiburon à Saint-Jean-du-Sud (dans le département du Sud) est mieux entretenu et comprend une bonne partie goudronnée qui la connecte à la ville des Cayes, le plus grand marché de la zone. Il existe aussi une route principale (goudronnée sur plus de 60 km) qui relie Jérémie aux Cayes. Cependant, les marchés situés à l'intérieur de la zone ont une faible connexion avec les marchés des principales villes de la région et avec les marchés de Port-au-Prince, cela en raison du mauvais état des routes et des longues distances, ce qui constitue un frein à l'exportation des produits locaux. Ceci affecte aussi l'approvisionnement de la zone en nourriture. En fait, le niveau des prix des produits importés comme le riz, l'huile et la pâte alimentaire – des aliments de base dans la zone – est le plus élevé du pays. Le transport maritime est moins important que le trafic par voie terrestre, surtout après la construction de la route Les Cayes-Jérémie. En outre, le plus grand bateau qui faisait le trajet est en panne depuis plus d'un an.

Les principaux marchés de la zone sont les marchés de Kanem (à Abricots) notamment pour la vente de racines et tubercules, le marché des Irois (spécialisé dans la vente de céréales) et le marché de Lopineau, aux Roseaux, notamment pour la vente de haricots. Les principaux marchés pour l'approvisionnement en nourriture de base sont les marchés des Irois, d'Abricots, de Bonbon, de Dame-Marie, des Anglais et de Jérémie dans la Grand-Anse. Cependant, on trouve aussi, dans les localités, de petites boutiques qui vendent des produits de première nécessité achetés de Jérémie ou de Port-au-Prince.

Le calendrier saisonnier

Le calendrier des activités économiques plus typiques à la zone est présenté ci-dessus. L'agriculture pluviale prédomine et s'étale sur deux saisons pluvieuses : la première va d'avril à juin et la seconde de septembre à novembre. La pêche, réalisée de façon artisanale, est possible toute l'année quand ne soufflent pas les nordets. Les produits de la pêche sont les poissons, les lambi et la langouste. La cueillette de fruits d'arbre à pain est pratiquée pendant toute l'année avec deux périodes de pic. Les noix de coco, qui sont d'importantes sources de revenus pour les ménages aisés, peuvent aussi être cueillis à plusieurs moments de l'année (diagramme 39).

Diagramme 39 : Le calendrier saisonnier de la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Cultures												
Maïs												
Pois Congo												
Banane												
Manioc												
Cueillette												
Arbre veritable												
Cocotier												
Peche												
Aléas												
Cyclone												
Secheresse												
Légende												
	Préparation des terres				Semis			Sarclage		Récolte		

Source : FEWS NET.

Les facteurs déterminants de la richesse

La pauvreté dans la zone est principalement liée à un accès réduit à la terre et au capital pour acheter du bétail et des outils de pêche (tableau 17). La majorité des ménages (70-85 pour cent des ménages sont considérés comme étant pauvres et très pauvres) cultivent moins d'une moitié de carreau (0,65 ha) de terre. Les ménages très pauvres ne possèdent pas de terres et la terre qu'ils cultivent est issue d'accords de métayage. Les ménages pauvres, eux aussi, ont recours aux accords de métayage pour élargir leurs superficies cultivées. Par comparaison, les ménages moyens et aisés possèdent de plus grandes superficies de terre, mais dans l'ensemble les superficies cultivées sont plus petites que dans les zones particulièrement agricoles du pays.

La possession de bétail est un critère secondaire mais relativement important. La majorité des ménages possèdent au moins une vache. Les ménages aisés possèdent en moyenne cinq bœufs qu'ils élèvent eux-mêmes mais peuvent avoir jusqu'à huit en gardiennage chez des ménages pauvres et très pauvres. L'élevage est considéré par les ménages aisés comme une épargne. Les ménages pauvres possèdent peu de caprins, malgré la rémunération importante en nature qu'ils reçoivent du gardiennage (une mise bas sur deux leur revient).

Seuls les ménages ayant plus de capital (ménages moyens et aisés) ont des filets de pêche. Cependant, la majorité des ménages pratiquent la pêche. En dehors de la pêche au filet, la population utilise des nasses (paniers d'osier), des sennes (une sorte de filet qu'on traîne sur les grèves) et des dispositifs de concentration de poisson construits avec des mouillages dont la partie supérieure de la ligne et le flotteur sont colonisés par des algues. Les algues

Tableau 17 : Les facteurs déterminants de la richesse dans la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)

Facteur déterminant	T. Pauvre	Pauvre	Moyen	Aisé
Pourcentage des ménages (%)	55-65	15-25	10-15	5-10
Taille du ménage (#)	6-8	6-7	5-7	5-7
<i>Terre pluviale (ca)</i>				
Possédée	0	0,25	0,5-1	2-2,5
Louée	0	0-0,25	0,25-0,5	0,5-1
En métayage	0,12-0,38	0,25-0,5	0	0
<i>Possession de bétail (#)</i>				
Caprins	1-3	3-5	5-8	5-8
Bovins	1-2*	1-2	2-4	3-6
Porcins	1-2	1-2	2-3	2-6
Équins	0	0	1-2	1-2
<i>Autres biens productifs</i>				
Filets	0	0	0-1	1-2

Source : FEWS NET.

sont à l'origine de l'apparition de nouveaux écosystèmes marins autour desquels il est possible de venir régulièrement pêcher les espèces propres à la consommation humaine.

Les sources de nourriture

Les denrées principales du régime alimentaire national (le riz et le maïs) ne sont produites dans la zone qu'en faibles quantités. Ensemble, elles ne représentent qu'entre trois et 10 points de pourcentage de la production agricole des ménages. Cependant dans cette zone, l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*) apparaît comme une denrée très importante, notamment chez les ménages très pauvres. Dans ces ménages, l'arbre à pain constitue un aliment de base pour au moins six mois dans l'année. Ceci reflète l'importance accrue de la cueillette comme source de nourriture pour toutes les catégories, même pendant une année moyenne au point de vue sécurité alimentaire (diagramme 40).

Parmi les cultures figure la production de manioc, de patates douces, d'igname, de bananes et de haricots. En raison des superficies cultivées plus importantes, les ménages aisés couvrent plus de leurs besoins énergétiques de base grâce à leur propre production.

La pêche ne représente qu'un pourcentage minime du total en raison des faibles calories du poisson frais, car la grande majorité du poisson est vendue. Le lait et la viande provenant de son propre troupeau sont une source de nourriture plus appréciable chez les quatre groupes socio-économiques.

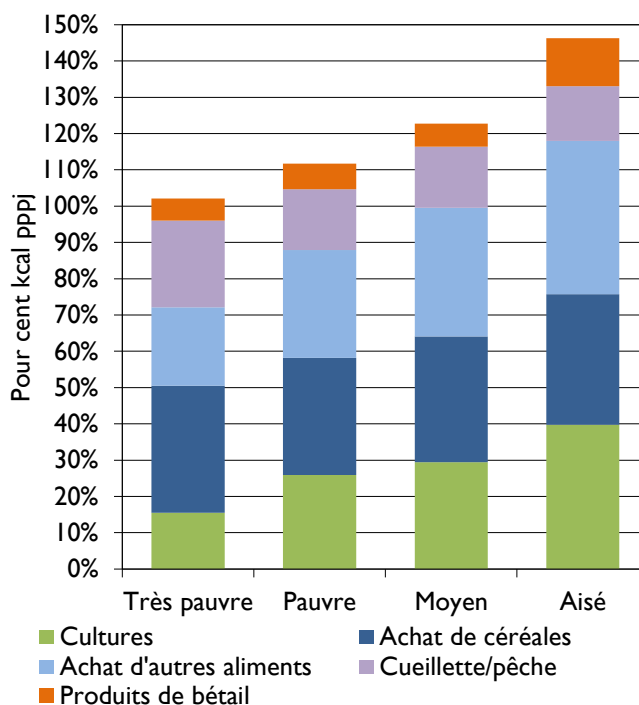
Dans l'ensemble, pendant l'année de référence, les ménages de la zone ont pu assurer leur sécurité alimentaire grâce à la disponibilité de ressources naturelles et l'inclusion de l'arbre à pain comme denrée centrale du régime alimentaire local. Cependant, cette zone est souvent victime de pénuries alimentaires.

Les sources de revenus

Bien que les différences de niveau de revenus annuels soient importantes, il n'existe pas une très grande différence dans les activités économiques réalisées par les quatre groupes (diagramme 41). Les activités des quatre groupes gravitent tous autour de l'exploitation des ressources naturelles disponibles localement. Seule la capacité à exploiter de telles ressources diffère.

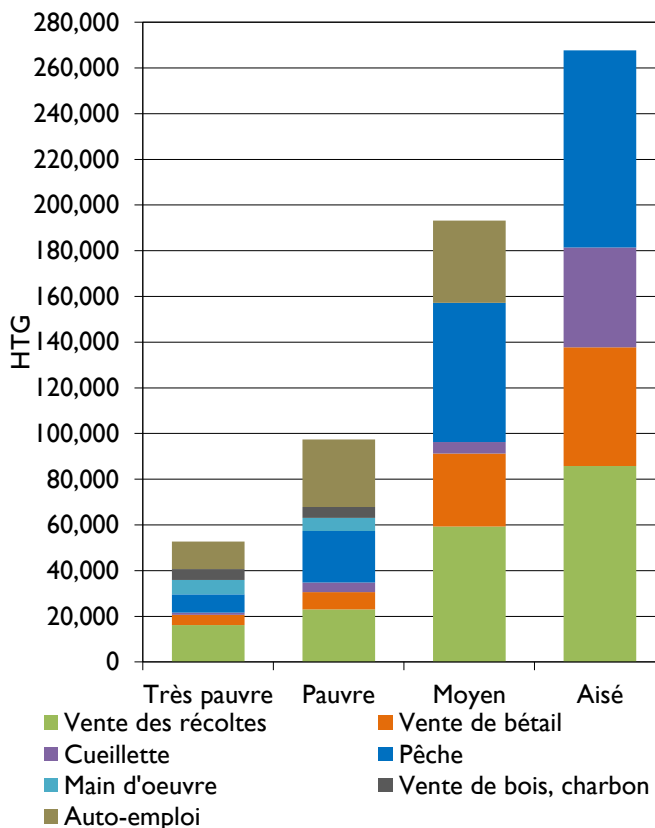
Les ménages pauvres et très pauvres tirent moins de revenus de la vente de récoltes mais travaillent dans les exploitations agricoles des ménages plus aisés pendant les périodes de préparation du sol, de semis et de sarclage. Ils travaillent aussi comme ouvriers dans le secteur de la pêche. Ayant des revenus annuels très limités, ils sont obligés de

Diagramme 40 : Les sources de nourriture dans la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)



Source : FEWS NET.

Diagramme 41 : Les sources de revenus dans la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)



Source : FEWS NET.

vendre du bois de chauffe et du charbon de bois ou de faire du petit commerce, ce dernier étant inclus dans la rubrique « Auto-emploi ». Les ménages pauvres et très pauvres se distinguent essentiellement des autres par le niveau de capital dont ils disposent pour acheter leurs fonds de commerce et aussi par leur capacité à vendre du poisson et des fruits d'arbre à pain.

Quant aux ménages aisés, ils ont suffisamment de revenus - provenant de la vente de leurs produits agricoles, de l'élevage et de la vente de produits naturels (poisson et fruits) - pour assurer leur niveau de vie, à la différence des ménages moyens que l'on retrouve aussi dans les activités commerciales.

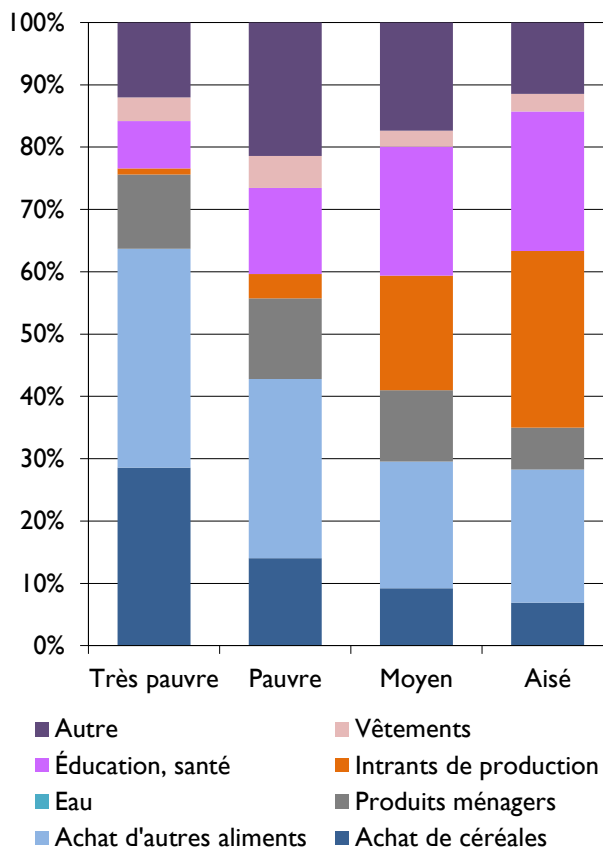
Les dépenses

Le niveau d'autosuffisance est particulièrement bas dans cette zone de moyens d'existence, en dépit de la consommation élevée de produits de cueillette. Les ménages très pauvres dépensent presque 65 pour cent de leur budget annuel pour l'achat de produits alimentaires, tandis que les ménages pauvres (qui ont presque le double du revenu annuel des ménages très pauvres) en dépensent un peu plus de 40 pour cent (diagramme 42). Même les ménages moyens et aisés dépensent un-tiers de leurs budgets dans ce poste de dépenses. En fait, en termes absolus, les dépenses en nourriture sont à peu près au même niveau pour les quatre groupes.

En dehors de l'alimentation, ce sont les achats de produits ménagers (thé/café, condiments, savon, coûts de l'éclairage et frais de moulage des grains) et le transport (inclus dans la rubrique « Autre ») qui absorbent une partie non négligeable des budgets des ménages pauvres et très pauvres. Les dépenses sur les intrants de production, notamment le paiement de travailleurs agricoles et la location de terres, sont beaucoup plus élevées chez les ménages aisés. Elles représentent, en effet, respectivement 18 pour cent et 28 pour cent des dépenses totales. Les ménages aisés dépensent aussi dans la rémunération de travailleurs non agricoles, le renouvellement des outils de pêche et le stockage du cheptel.

Le taux de scolarisation est très élevé dans la zone, ce qui rend le poste de dépense « Services sociaux » très important. Les ménages pauvres ont l'habitude de vendre leur bétail à la veille de la rentrée scolaire pour faire face aux dépenses scolaires (inscription, uniformes et fournitures).

Diagramme 42 : Les postes de dépense dans la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)



Source : FEWS NET.

Le calendrier des principales sources de revenus et de nourriture des ménages pauvres

Diagramme 43 : Les principaux éléments du calendrier d'accès alimentaire des ménages pauvres dans la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Aliments de base												
Riz												
Maïs												
Haricot												
Revenus												
Auto-emploi												
Vente de cueillette, poisson												
Vente de cultures												
Dépenses												
Alimentation												
Education												
Légende												
	Production			Achat du marché			En nature			Cueillette		

Source : FEWS NET.

Les principaux aléas, stratégies d'adaptation et paramètres clés

Les principaux aléas évoqués par la population de la zone sont pour les cultures les cyclones, la sécheresse, et faibles raz-de-marée pouvant atteindre 75 cm de haut. Pour l'élevage les maladies de bétail et surtout des porcins sont les principaux aléas.

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont les suivantes :

- Augmentation de la production de charbon de bois
- Vente de bois d'œuvre
- Consommation de produits de moindre qualité ou moins préférés

Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes :

- Vente de produits agricoles à haute valeur monétaire (tels que le haricot et le pois Congo)
- Augmentation de la vente d'animaux
- Consommation de produits moins chers (et des fois moins préférés)

Tableau I8 : Les paramètres clés dans la ZME Littoral sud-ouest, maïs, manioc et cueillette (HT08)

Article	Paramètre clé – Quantité	Paramètre clé – Prix
Production agricole	• Production de maïs • Production de riz • Production de légumineuses • Production de tubercules • Production de bananes	• Prix du maïs • Prix du riz • Prix des légumineuses • Prix des tubercules • Prix de la banane
Production animale	• Offre de bovins, caprins, porcins	• Prix des bovins, caprins, porcins
Autres	• Production ou offre des produits de cueillette • Prise de pêche • Offre de main d'œuvre agricole • Offre de charbon de bois et de bois de chauffe	• Prix des produits de cueillette • Prix du poisson • Prix de la main d'œuvre agricole • Prix du charbon de bois et du bois de chauffe • Bénéfices tirés du petit commerce

Source : FEWS NET.

ANNEXE 1 : Localités visités par zone de moyens d'existence

ZME		Localité	Section communale	ZME		Localité	Section communale
HT01	1	Jean Macoute	1 ^{re} Plate-Forme	HT05	1	Bélanger (1 ^{re} section)	2 ^e Boucassin
	2	Crève	3 ^e Plaine-d'Oranges		2	Courjal	1 ^{re} Boucassin
	3	Citerne-Rémy	1 ^{re} Citerne-Rémy		3	Bétel	4 ^e Cazale
	4	Dos d'âne	2 ^e Baie-de-Henne		4	Pierre Payen	2 ^e Bois-Neuf
	5	Grand Carénage	2 ^e Sources Chaudes		5	Saintard	3 ^e Des Vases
	6	Atrel	1 ^{re} L'Arbre		6	Mayard	1 ^{re} Délugé
	7	Pointe des Mangles	2 ^e Sources Chaudes		7	Haut Digue Proby	1 ^{re} Boucassin
	8	Terre Blanche	2 ^e Bassin		8	Digue	1 ^{re} Boucassin
HT02	1	Karrefou Anne	8 ^e Margot	HT06	1	Lefèvre	Grand-Fond
	2	Challot Plaisance	3 ^e Plaisance		2	Souffrance	Bongars
	3	Guy Dacier	Port-Margot		3	Madeleine	Bongars
	4	Tranquille Pilate	Pilate		4	Mont-Myrtil	Sourçailles
	5	Trois-Ravines	2 ^e Milot		5	Gros Cheval	Forêt des Pins
	6	Centre Savanette	1 ^{re} Savanette		6	Oriani	Forêt des Pins
	7	Dekou	Ouanaminthe		7	Èspes	Colombier (commune Thiotte)
	8	Savane Église	Sainte-Suzane		8	Boukonchot	Forêt des Pins
HT03	1	Apollon	Cerca-Carvajal	HT07	1	Cadette	2 ^e Boucan
	2	Mendoce	Cerca-Carvajal		2	Morne à Dedan	4 ^e Beaumont
	3	Lamielle	Cerca-la-Source		3	Melon	8 ^e Maniche
	4	Acajou Brûlé I	Cerca-la-Source		4	Olivier	2 ^e Delatre
	5	Thomonde	Thomonde		5	Cavanak	1 ^{re} Bino
	6	Baptiste	Belladère		6	Novailles	2 ^e Crochu
	7	Camathe	Saint-Michel		7	Fuji (ou Fougère)	5 ^e Génipailier
	8	Yayou	Saint-Raphaël		8	Diacre	1 ^{re} Fond-Parisien
HT04	1	Bas-Coussin	Lambert	HT08	1	Anse-du-Clerc	1 ^{re} Anse-du-Clerc
	2	Martineau	La Chapelle		2	Les Gommiers	4 ^e Les Gommiers
	3	Ségur	Petite-Rivière		3	Bariadelle	1 ^{re} Bariadelle
	4	Pont Masson	Marchand		4	Grand Bassin	2 ^e Bel-Air
	5	Deseaux	Deseaux		5	Nan Sable	1 ^{re} Blactote
	6	Anbalokou, Duclos, Bas La Cours	Desdunes		6	Nan Kass	1 ^{re} section Vérone
	7	Moreau des îles	Verrettes		7	Bousquette	1 ^{re} section Randel
	8	L'Estère	Petites-Desdunes		8	Mahut Hugues	1 ^{re} Tapion

ANNEXE 2 : Liste de participants dans les équipes de travail de terrain

Nom	Organisme	Fonction
Acquissa, Jean Marie	CNSA/DDANA	Secrétaire technique
Alix, Joseph	FEWS NET	Responsable technique national
Ariscat, Jean Dudson	FEWS NET	Responsable technique national adjoint
Arquero, Cristina	GVC	Assistante enquêtrice
Aubourg, Marcelin	MARNDR/CNSA	Agent de liaison CNSA/MARNDR
Belony, Jean Louis	CNSA/DDA-C	Agent de liaison CNSA/MARNDR
Burin, Fidell Joseph	MARNDR/DDAS	Responsable suivi évaluation
Cange, Paulin	GVC	Enquêteur-agronome
Cazeau, Harmel	CNSA	Responsable des Observatoires
Charité, Louis	CNSA	Secrétaire technique
Coneff, Jenny	FEWS NET	Conseillère, moyens d'existence
Dieugrand, Jn. Baptiste	MPP	Enquêteur-agronome
Dilou, J Prosper	CNSA	Consultant-enquêteur
Dimanche, Jude	CNSA	Consultant-enquêteur
Faude, Joseph	Oxfam	Enquêteur-agronome
Guerrier, Geraldine	CNSA	Consultant-enquêtrice
Hoffine, Tim	FEWS NET	Analyste de la sécurité alimentaire
Jackendy, Jean	Oxfam	Consultant-enquêteur
Jean Louis Schooser Kerven	CNSA	Consultant-enquêteur
Konate, Sosthène	Oxfam	Consultant technique
Laurin, Jean Mestguer	CNSA	Consultant-enquêteur
Lecumberri, Nora	FEG	Consultant technique
Maxaint, Jean-Baptiste	Oxfam	Enquêteur-agronome
Montlouis, Carlo	CNSA	Responsable observatoire urbain
Muler, Paul	MPP	Enquêteur-agronome
Neggo, Jules	CNSA	Consultant-enquêteur
Noura, Garba	FEG	Consultant technique
Peutidier, Kerly	CNSA/DDANA	Agent de liaison CNSA/MARNDR
Prosper, Remi	CNSA	Secrétaire Technique
St. Jean, Jocelyn	CNSA	Consultant-enquêteur
St. Louis, Geoffrin	CNSA	Secrétaire technique
Theard, Marcelin	CNSA/DDANA	Agent de liaison CNSA/MARNDR
Toussaint, Ronald	CNSA	Agent de liaison CNSA/MARNDR
Ulysse, Hilaire Jean	CNSA	Agronome-Nutritionniste
Valentin, Ricardo	CNSA	Consultant-enquêteur
Valery, Medy François	CNSA	Consultant-enquêteur
Yacouba, Maman Bachir	FEWS NET	Spécialiste moyens d'existence

ANNEXE 3 : Sections communales et population par zone de moyens d'existence¹⁴*Littoral sec maïs et charbon (HT01)*

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Artibonite	Gonaïves	Gonaïves	6ème Bassin	66.444
Artibonite	Gros-Morne	Anse-Rouge	1ère L'Arbre	22.539
Artibonite	Gros-Morne	Anse-Rouge	2ème Sources Chaudes	9.732
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	6ème Savane Carrée	19.720
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	7ème Moulin	12.806
Artibonite	Gros-Morne	Terre-Neuve	1ère Dolan	9.611
Artibonite	Gros-Morne	Terre-Neuve	3ème Bois Neuf ¹⁵	6.411
Artibonite	Gros-Morne	Terre-Neuve	3ème Lagon	7.898
Artibonite	Saint-Marc	La Chapelle	1ère Martineau	9.622
Artibonite	Saint-Marc	La Chapelle	2ème Bossous	14.364
Artibonite	Saint-Marc	Saint-Marc	1ère Délugé	19.016
Artibonite	Saint-Marc	Saint-Marc	2ème Bois Neuf	45.608
Artibonite	Saint-Marc	Saint-Marc	3ème Goyavier	11.595
Artibonite	Saint-Marc	Saint-Marc	4ème Lalouère	16.013
Artibonite	Saint-Marc	Saint-Marc	5ème Bocozele	48.209
Artibonite	Saint-Marc	Saint-Marc	6ème Charrette	58.683
Artibonite	Saint-Marc	Verrettes	1ère Liancourt	26.863
Artibonite	Saint-Marc	Verrettes	2ème Bélanger	21.387
Artibonite	Saint-Marc	Verrettes	3ème Guillaume Mogé	10.408
Nippes	Anse-à-Veau	Anse-à-Veau	1ère Baconnois	13.043
Nippes	Anse-à-Veau	Anse-à-Veau	6ème Grande Rivière	12.303
Nippes	Anse-à-Veau	Anse-à-Veau	7ème Sault de Baril	8.182
Nippes	Anse-à-Veau	Arnaud	2ème Baquet	4.831
Nippes	Anse-à-Veau	Arnaud	3ème Barreau ¹⁶	no data
Nippes	Anse-à-Veau	L'Asile	1ère L'Asile	6.631
Nippes	Anse-à-Veau	L'Asile	8ème Changeux	7.966
Nippes	Anse-à-Veau	Petit-Trou-de-Nippes	1ère Raymond	6.036
Nippes	Anse-à-Veau	Petit-Trou-de-Nippes	2ème Tiby	11.087
Nippes	Miragoâne	Miragoâne	1ère Chalon	17.269
Nippes	Miragoâne	Miragoâne	2ème Belle Rivière	8.686
Nippes	Miragoâne	Miragoâne	3ème Dessources	7.140
Nippes	Miragoâne	Petite-Rivière-de-Nippes	1ère Fonds de Lianes	7.487
Nippes	Miragoâne	Petite-Rivière-de-Nippes	2ème Cholette	4.861
Nippes	Miragoâne	Petite-Rivière-de-Nippes	3ème Silegue	7.534
Nippes	Miragoâne	Petite-Rivière-de-Nippes	4ème Bezin	2.329
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Baie-de-Henne	1ère Citerne Rémy	1.120
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Baie-de-Henne	2ème Dos d'Ane	3.461
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Baie-de-Henne	3ème Réserve	11.937
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Baie-de-Henne	4ème Estère Dérée	3.467
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Bombardopolis	1ère Plate Forme	9.502
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Bombardopolis	2ème des Forges	10.586
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Bombardopolis	3ème Plaine d'Oranges	6.304
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	1ère Lacoma	20.461
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	2ème Guinaudée	17.802
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	3ème Vielle Hatte	19.375
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	4ème La Montagne	9.202
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	5ème Dessources	15.172
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	6ème Grande Source	17.104
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Jean-Rabel	7ème Diondion	9.622
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Môle-Saint-Nicolas	1ère Cote de Fer	11.255

¹⁴ Recensement 2003, L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).¹⁵ Population de 2^{ème} Bois Neuf, Terre-Neuve, Artibonite.¹⁶ Peut être la même section communale que 1^{ère} Arnaud, Anse-à-Veau, Grand'Anse.

Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Môle-Saint-Nicolas	2ème Mare Rouge	13.133
Nord-Ouest	Môle-Saint-Nicolas	Môle-Saint-Nicolas	3ème Damé	399
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Bassin-Bleu	2ème Carreau Datty	8.767
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Bassin-Bleu	3ème Haut des Moustiques	20.976
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Port-de-Paix	7ème Mahotièrre	24.801
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Port-de-Paix	8ème Bas des Moustiques	12.902
Ouest	La Gonâve	Anse-à-Galets	10ème Pickmy	1.977
Ouest	La Gonâve	Anse-à-Galets	11ème Petite Anse ¹⁷	3.593
Ouest	La Gonâve	Anse-à-Galets	1ère Palma	13.940
Ouest	La Gonâve	Anse-à-Galets	2ème Petite Source	13.270
Ouest	La Gonâve	Anse-à-Galets	3ème Grande Source	5.705
Ouest	La Gonâve	Anse-à-Galets	4ème Grand Lagon	11.327
Ouest	La Gonâve	Pointe-à-Raquette	5ème Gros Mangle	2.557
Ouest	La Gonâve	Pointe-à-Raquette	6ème La Source	2.254
Ouest	La Gonâve	Pointe-à-Raquette	7ème Grand Vide	3.457
Ouest	La Gonâve	Pointe-à-Raquette	8ème Trou Louis	4.114
Ouest	La Gonâve	Pointe-à-Raquette	9ème Pointe à Raquette	7.140
Sud	Aquin	Aquin	11ème Frangipane	9.306
Sud	Aquin	Aquin	12ème Colline à Mongon	6.023
Sud	Aquin	Aquin	1ère Macéan	8.193
Sud	Aquin	Aquin	2ème Bellevue	10.625
Sud	Aquin	Aquin	3ème Brodequin	10.331
Sud	Aquin	Aquin	4ème Flamands	4.922
Sud	Aquin	Aquin	5ème Mare à Coiffe	6.373
Sud	Aquin	Aquin	6ème La Colline	13.285
Sud	Aquin	Aquin	9ème Fonds des Blancs	6.353
Sud-Est	Bainet	Bainet	1ère Brésilienne	9.763
Sud-Est	Bainet	Bainet	2ème Trou Mahot	9.005
Sud-Est	Bainet	Bainet	5ème Bas de Grandou	12.822
Sud-Est	Bainet	Bainet	8ème Oranger	7.657
Sud-Est	Bainet	Bainet	9ème Bas de Gris-gris	16.889
Sud-Est	Bainet	Côtes-de-Fer	1ère Gris-gris	13.203
Sud-Est	Bainet	Côtes-de-Fer	2ème La Biche	6.044
Sud-Est	Bainet	Côtes-de-Fer	6ème Jamais Vu	10.388
Sud-Est	Belle-Anse	Anse-à-Pitres	1ère Boucan Guillaume	11.533
Sud-Est	Belle-Anse	Thiotte	2ème Pot de Chambre	7.791
Sud-Est	Jacmel	Cayes-Jacmel	1ère Ravine Normande	8.981
Sud-Est	Jacmel	Cayes-Jacmel	2ème Gaillard	12.023
Sud-Est	Jacmel	Cayes-Jacmel	3ème Haut Cap Rouge	4.726
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	12ème La vanneau	8.087
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	13ème La Montagne	16.550
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	1ère Bas Cap Rouge	46.850
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	6ème Montagne La Voute	28.884
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	8ème Bas Coq Chante	8.240
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	9ème Haut Coq Chante	4.767
Sud-Est	Jacmel	La Vallée-de-Jacmel	10ème Morne à Bruler	7.102
Sud-Est	Jacmel	La Vallée-de-Jacmel	11ème Mussac ¹⁸	11.381
Sud-Est	Jacmel	La Vallée-de-Jacmel	3ème La Vallée	16.633 ¹⁹
Sud-Est	Jacmel	La Vallée-de-Jacmel	3ème Ternier	no data
Sud-Est	Jacmel	Marigot	1ère Corail Sout	14.229
Sud-Est	Jacmel	Marigot	4ème Fond Jean Noel	13.162
Sud-Est	Jacmel	Marigot	5ème Savane Dubois	10.665
HT01 Population 2003 total				1.271.782

¹⁷ Population de 12^{ème} Petite Anse, Anse-à-Galets, Ouest.

¹⁸ Population de 11^{ème} La Vallée, La Vallée-de-Jacmel, Sud-Est.

¹⁹ Population partagée entre la zone Littoral sec maïs et charbon (HT1) et la zone Sud haricot, banane et petit commerce (HT07).

Nord tubercules et horticulture (HT02)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Nord	Acul-du-Nord	Acul-du-Nord	1ère Camp louise	6.947
Nord	Acul-du-Nord	Acul-du-Nord	1ère Coupe à David ²⁰	2.455
Nord	Acul-du-Nord	Acul-du-Nord	2ème Bas de l'Acul	14.912
Nord	Acul-du-Nord	Acul-du-Nord	3ème Mornet	9.599
Nord	Acul-du-Nord	Acul-du-Nord	4ème Grande Ravine	3.171
Nord	Acul-du-Nord	Acul-du-Nord	6ème Soufrière	6.034
Nord	Acul-du-Nord	Milot	1ère Perches du Bonnet	9.038
Nord	Acul-du-Nord	Milot	2ème Bonnet à l'Evêque	8.378
Nord	Acul-du-Nord	Milot	3ème Génipailier	7.257
Nord	Acul-du-Nord	Plaine-du-Nord	1ère Morne rouge	13.766
Nord	Acul-du-Nord	Plaine-du-Nord	2ème Basse Plaine	9.269
Nord	Acul-du-Nord	Plaine-du-Nord	3ème Grand Boucan	7.511
Nord	Acul-du-Nord	Plaine-du-Nord	4ème Bassin Diamant	1.271
Nord	Borgne	Borgne	1ère Margot	10.048
Nord	Borgne	Borgne	2ème Boucan Michel	10.758
Nord	Borgne	Borgne	3ème Petit Bourg Du Borgne	9.907
Nord	Borgne	Borgne	4ème Trou d'Enfer	3.434
Nord	Borgne	Borgne	5ème Champagne	1.326
Nord	Borgne	Borgne	6ème Molas	5.490
Nord	Borgne	Borgne	7ème Fond Lagrange ²¹	10.649
Nord	Borgne	Port-Margot	1ère Grande Plaine	1.913
Nord	Borgne	Port-Margot	2ème Bas Petit Borgne	10.695
Nord	Borgne	Port-Margot	3ème Corail	8.409
Nord	Borgne	Port-Margot	4ème Haut Petit Borgne	2.978
Nord	Borgne	Port-Margot	5ème Bas Quartier	8.198
Nord	Borgne	Port-Margot	6ème Bras Gauche	6.275
Nord	Cap-Haïtien	Cap-Haïtien	1ère Bande du Nord	19.098
Nord	Cap-Haïtien	Cap-Haïtien	2ème Haut du Cap	114.130
Nord	Cap-Haïtien	Limonade	1ère Basse Plaine	13.614
Nord	Cap-Haïtien	Limonade	2ème Bois de Lance	11.020
Nord	Cap-Haïtien	Limonade	3ème Roucou	17.896
Nord	Cap-Haïtien	Quartier-Morin	1ère Basse Plaine	9.882
Nord	Cap-Haïtien	Quartier-Morin	3ème Morne Pelé	11.218
Nord	Limbé	Bas-Limbé	1ère Garde Champêtre	1.711
Nord	Limbé	Bas-Limbé	2ème Petit Howars	14.407
Nord	Limbé	Limbé	3ème Acul Jeannot ²²	8.557
Nord	Limbé	Limbé	4ème Chabotte	8.018
Nord	Limbé	Limbé	5ème Camp Coq	9.912
Nord	Limbé	Limbé	6ème Soufrière	3.325
Nord	Limbé	Limbé	7ème Ravine Desroches	30.919
Nord	Limbé	Limbé	8ème Ilot à Cornes	5.057
Nord	Plaisance	Pilate	1ère Ballon	13.498
Nord	Plaisance	Pilate	2ème Baudin	3.639
Nord	Plaisance	Pilate	3ème Ravine Trompette	6.059
Nord	Plaisance	Pilate	4ème Joly	2.726
Nord	Plaisance	Pilate	5ème Dubourgs	2.190
Nord	Plaisance	Pilate	6ème Piment	2.312
Nord	Plaisance	Pilate	7ème Rivière La Porte	3.288
Nord	Plaisance	Pilate	8ème Margot	7.973
Nord	Plaisance	Plaisance	1ère Gobert	7.498
Nord	Plaisance	Plaisance	2ème Champagne	3.353
Nord	Plaisance	Plaisance	3ème Haut Martineau	13.324

²⁰ Population de 5^{ème} Coupe à David, Acul du Nord, Nord.²¹ Population de 7^{ème} Côtes de Fer, Borgne, Nord.²² Population de 3^{ème} Haut Limbé, Limbé, Nord.

Nord	Plaisance	Plaisance	4ème Mapou	5.649
Nord	Plaisance	Plaisance	5ème La trouble	5.727
Nord	Plaisance	Plaisance	6ème La Ville	5.546
Nord	Plaisance	Plaisance	7ème Bassin	12.703
Nord	Plaisance	Plaisance	8ème Grande Rivière	10.618
Nord-Est	Fort-Liberté	Ferrier	3ème Bas Maribahoux	11.410
Nord-Est	Fort-Liberté	Fort-Liberté	1ère Dumas	18.736
Nord-Est	Fort-Liberté	Fort-Liberté	1ère L'Oiseau	2.835
Nord-Est	Fort-Liberté	Fort-Liberté	2ème Bayaha	4.308
Nord-Est	Fort-Liberté	Fort-Liberté	2ème Haut Madeleine	800
Nord-Est	Fort-Liberté	Perches	1ère Haut des Perches	2.145
Nord-Est	Fort-Liberté	Perches	2ème Haut des Perches ²³	6.871
Nord-Est	Ouanaminthe	Capotille	4ème Capotille	10.543
Nord-Est	Ouanaminthe	Capotille	6ème Lamine	4.847
Nord-Est	Ouanaminthe	Mont-Organisé	1ère Savanette	12.683
Nord-Est	Ouanaminthe	Mont-Organisé	2ème Bois Poux	3.879
Nord-Est	Ouanaminthe	Ouanaminthe	1ère Haut Maribahoux	58.328
Nord-Est	Ouanaminthe	Ouanaminthe	2ème Acul des Pins	5.092
Nord-Est	Ouanaminthe	Ouanaminthe	3ème Savane Longue	10.838
Nord-Est	Ouanaminthe	Ouanaminthe	5ème Gens de Nantes	3.793
Nord-Est	Ouanaminthe	Ouanaminthe	7ème Savanne Au Lait	4.498
Nord-Est	Trou-du-Nord	Caracol	1ère Champin	3.907
Nord-Est	Trou-du-Nord	Caracol	2ème Claudine	2.144
Nord-Est	Trou-du-Nord	Sainte-Suzanne	1ère Foulon	2.641
Nord-Est	Trou-du-Nord	Terrier-Rouge	1ère Fond Blanc	12.658
Nord-Est	Trou-du-Nord	Terrier-Rouge	2ème Grand Bassin	10.816
Nord-Est	Trou-du-Nord	Trou-du-Nord	1ère Garcin	2.204
Nord-Est	Trou-du-Nord	Trou-du-Nord	2ème Roucou	27.976
Nord-Est	Trou-du-Nord	Trou-du-Nord	3ème Roche Plate	8.045
Nord-Est	Vallières	Carice	1ère Bois Gamelle	2.964
Nord-Est	Vallières	Carice	2ème Rose Bonite	7.745
Nord-Est	Vallières	Vallières	1ère Trois Palmistes	8.803
Nord-Est	Vallières	Vallières	2ème Grosse Roche	5.556
Nord-Est	Vallières	Vallières	3ème Corosse	4.261
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Bassin-Bleu	1ère La Plate	16.715
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Chansolme	1ère Chansolme	12.594
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Chansolme	2ème Source Beauvoir ²⁴	9.649
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Île de la Tortue	1ère Pointe des Oiseaux	13.719
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Île de la Tortue	2ème Mare Rouge	14.780
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Port-de-Paix	1ère Baudin	36.549
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Port-de-Paix	2ème La Pointe	9.037
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Port-de-Paix	3ème Aubert	54.528
Nord-Ouest	Port-de-Paix	Port-de-Paix	6ème La Corne	9.566
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Anse-à-Foleur	1ère Bas de Sainte Anne	8.213
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Anse-à-Foleur	2ème Mayance	4.703
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Anse-à-Foleur	3ème Cote de Fer	9.136
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Saint-Louis-du-Nord	1ère Rivière des Nègres	9.246
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Saint-Louis-du-Nord	2ème Derouvray	24.895
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Saint-Louis-du-Nord	3ème des Granges	18.458
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Saint-Louis-du-Nord	4ème Rivière de Barre	14.656
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Saint-Louis-du-Nord	5ème Bonneau	11.594
Nord-Ouest	Saint-Louis-du-Nord	Saint-Louis-du-Nord	6ème Chamoise ²⁵	5.812
HT02 Population 2003 total				1.119.731

²³ Population de 2ème Bas des Perches, Perches, Nord-Est.

²⁴ Population de 5ème Source Beauvoir, Port-de-Paix, Nord-Ouest.

²⁵ Population de 6ème Lafague, Saint-Louis-du-Nord, Nord-Ouest.

Plateau central maïs et tubercules (HT03)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Artibonite	Gonaïves	Ennery	1ère Savane Carrée	13.940
Artibonite	Gonaïves	Ennery	2ème Passe Reine	12.182
Artibonite	Gonaïves	Ennery	3ème Chemin Neuf	3.921
Artibonite	Gonaïves	Ennery	4ème Puiloreau	9.061
Artibonite	Gonaïves	Gonaïves	3ème Rivière de Bayonnais ²⁶	30.144
Artibonite	Gonaïves	Gonaïves	4ème Poteaux	20.402
Artibonite	Gonaïves	Gonaïves	5ème Labranle	14.096
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	1ère Boucan Richard	6.629
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	2ème Rivière Mancelle	11.432
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	3ème Rivière Blanche	33.866
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	4ème L'Acul	15.303
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	5ème Pendu	4.825
Artibonite	Gros-Morne	Gros-Morne	8ème Ravine Gros Morne	13.582
Artibonite	Marmelade	Marmelade	1ère Crête à Pins	11.324
Artibonite	Marmelade	Marmelade	2ème Bassin	10.228
Artibonite	Marmelade	Marmelade	3ème Platon	7.320
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	1ère Platana	20.740
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	2ème Camathe	8.997
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	3ème Bas de Sault	14.734
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	4ème Lalomas	13.868
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	5ème L'Ermite	8.330
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	6ème Lacedras	12.262
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	7ème Manon ²⁷	16.226
Artibonite	Marmelade	Saint-Michel	8ème l'Attalaye	19.018
Centre	Cerca-la-Source	Cerca-la-Source	1ère Acajou Bruler	16.799
Centre	Cerca-la-Source	Cerca-la-Source	2ème Acajou Bruler	17.255
Centre	Cerca-la-Source	Cerca-la-Source	3ème Lamielle	10.075
Centre	Cerca-la-Source	Thomassique	1ère Matelgate	27.996
Centre	Cerca-la-Source	Thomassique	2ème Lociane	21.246
Centre	Hinche	Cerca-Carvajal	(5ème) Rang	18.102
Centre	Hinche	Hinche	1ère Juanaria	42.693
Centre	Hinche	Hinche	2ème Marmont	13.723
Centre	Hinche	Hinche	3ème Aguahedionde	18.435
Centre	Hinche	Hinche	4ème Aguahedionde	19.048
Centre	Hinche	Maïssade	1ère Savane Grande	26.202
Centre	Hinche	Maïssade	2ème Narang	7.590
Centre	Hinche	Maïssade	3ème Hatty	12.077
Centre	Hinche	Thomonde	1ère Cabral	17.894
Centre	Hinche	Thomonde	2ème Tierra Muscady	11.863
Centre	Hinche	Thomonde	3ème Baille Tourrible	5.550
Centre	Lascahobas	Belladère	1ère Renth Mathe	37.594
Centre	Lascahobas	Belladère	2ème Roye sec	14.692
Centre	Lascahobas	Belladère	3ème Riaribes	15.240
Centre	Lascahobas	Lascahobas	1ère Petit Fond	12.624
Centre	Lascahobas	Lascahobas	2ème Juampas	23.100
Centre	Lascahobas	Lascahobas	3ème La Hoya	12.941
Centre	Lascahobas	Savanette	1ère Colombier	7.614
Centre	Lascahobas	Savanette	2ème La Hoya	20.646
Centre	Mirebalais	Boucan-Carré	1ère Petite Montagne	7.733
Centre	Mirebalais	Boucan-Carré	2ème Boucan Carré	17.547
Centre	Mirebalais	Boucan-Carré	3ème des Bayes	18.533
Centre	Mirebalais	Mirebalais	3ème Grand Boucan	18.544
Centre	Mirebalais	Mirebalais	4ème Crête Brûlée	23.684

²⁶ Population de 3^{ème} Petite Rivière de Bayonnais, Gonaïves, Artibonite.²⁷ Population de 7^{ème} Mamont, Saint Michel de l'Attalaye, Artibonite.

Centre	Mirebalais	Mirebalais	5ème Gascogne	12.812
Centre	Mirebalais	Mirebalais	6ème Sarazin	21.144
Centre	Mirebalais	Saut-d'Eau	1ère Rivière Canot	10.200
Centre	Mirebalais	Saut-d'Eau	2ème La Selle	8.385
Centre	Mirebalais	Saut-d'Eau	3ème Coupe Mardi Gras	7.127
Centre	Mirebalais	Saut-d'Eau	4ème Montagne Terrible	4.787
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Bahon	4ème Bois Pin	5.282
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Bahon	5ème Bailly	9.972
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Bahon	6ème Montagne Noire	2.678
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Grande-Rivière-du-Nord	1ère Grand Gilles	3.964
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Grande-Rivière-du-Nord	2ème Solon	3.571
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Grande-Rivière-du-Nord	3ème Caracol	3.151
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Grande-Rivière-du-Nord	7ème Gambade	3.521
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Grande-Rivière-du-Nord	8ème Jolitrou	7.087
Nord	Grande-Rivière-du-Nord	Grande-Rivière-du-Nord	9ème Cormiers	10.606
Nord	Saint-Raphaël	Dondon	1ère Brostage	5.450
Nord	Saint-Raphaël	Dondon	2ème Bassin Caiman	3.701
Nord	Saint-Raphaël	Dondon	3ème Matador	6.564
Nord	Saint-Raphaël	Dondon	4ème Laguille	8.064
Nord	Saint-Raphaël	Dondon	5ème Haut du Trou	2.909
Nord	Saint-Raphaël	La Victoire	1ère La Victoire	8.129
Nord	Saint-Raphaël	Pignon	1ère Savannette	19.573
Nord	Saint-Raphaël	Pignon	2ème La Belle Mère	13.793
Nord	Saint-Raphaël	Ranquitte	1ère Bac à Soude	8.574
Nord	Saint-Raphaël	Ranquitte	2ème Bois de Lance	7.820
Nord	Saint-Raphaël	Ranquitte	3ème Cracaraille	4.972
Nord	Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	1ère Bois Neuf	4.821
Nord	Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	2ème Mathurin	3.411
Nord	Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	3ème Bouyaha	6.821
Nord	Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	4ème Sanyago	26.405
Nord-Est	Trou-du-Nord	Sainte-Suzanne	2ème Bois Blanc	2.397
Nord-Est	Trou-du-Nord	Sainte-Suzanne	3ème Côtelette	2.267
Nord-Est	Trou-du-Nord	Sainte-Suzanne	4ème Sarazin	3.116
Nord-Est	Trou-du-Nord	Sainte-Suzanne	5ème Moka-Neuf	3.960
Nord-Est	Trou-du-Nord	Sainte-Suzanne	6ème Fond Bleu	7.861
Nord-Est	Vallières	Mombin-Crochu	1ère Sans Souci	11.594
Nord-Est	Vallières	Mombin-Crochu	2ème Bois Laurence	15.864
Ouest	Croix-des-Bouquets	Cornillon / Grd Bois	1ère Boucan Bois Pin	10.907
Ouest	Croix-des-Bouquets	Cornillon / Grd Bois	5ème Génipailler	6.882
HT03 Population 2003 total				1.159.612

Plaine rizicole de l'Artibonite (HT04)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Artibonite	Dessalines	Desdunes	2ème Desdunes	27.266
Artibonite	Dessalines	Dessalines	1ère Villars	22.598
Artibonite	Dessalines	Dessalines	2ème Fossé Naboth	24.145
Artibonite	Dessalines	Dessalines	3ème Ogé	47.093
Artibonite	Dessalines	Dessalines	4ème Poste Pierrot	17.723
Artibonite	Dessalines	Dessalines	5ème Fiéfé	9.863
Artibonite	Dessalines	Dessalines	6ème La Croix	17.029
Artibonite	Dessalines	Grande-Saline	1ère Poteneau	17.656
Artibonite	Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	1ère Bas Coursin	33.491
Artibonite	Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	2ème Bas Coursin	11.432
Artibonite	Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	3ème Labady	38.692
Artibonite	Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	4ème Savane à Roche	18.386
Artibonite	Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	5ème Pérodin	13.127
Artibonite	Dessalines	Petite Rivière de l'Artibonite	6ème Médor	14.232
Artibonite	Gonaïves	L'Estère	1ère Lacroix Perisse ²⁸	33.860
Artibonite	Gonaïves	L'Estère	2ème Petites Desdunes	no data
HT04 Population 2003 total				346.593

Plaine ouest bananière d'Arcahaie (HT05)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Artibonite	Saint-Marc	Verrettes	5ème Bastien	19.233
Artibonite	Saint-Marc	Verrettes	6ème Terre Natte	11.243
Ouest	Arcahaie	Arcahaie	1ère Boucassin	no data
Ouest	Arcahaie	Arcahaie	2ème des Vases	41.123
Ouest	Arcahaie	Arcahaie	5ème Délices	14.389
Ouest	Arcahaie	Arcahaie	6ème des Matheux	15.751
Ouest	Arcahaie	Arcahaie	7ème Fonds Baptiste	17.447
Ouest	Arcahaie	Arcahaie	8ème Montrouis	15.046
Ouest	Arcahaie	Cabaret	1ère Boucassin	9.843
Ouest	Arcahaie	Cabaret	2ème Boucassin	24.795
Ouest	Arcahaie	Cabaret	4ème Fonds des Blancs	11.673
Ouest	Arcahaie	Cabaret	9ème Source Matelas	8.028
HT05 Population 2003 total				118.571

Ouest maraîchage et haricot (HT06)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	1ère Belle Fontaine	3.273
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	2ème Belle Fontaine	6.258
Ouest	Croix-des-Bouquets	Fonds-Verrettes	4ème Fonds-Verrettes	39.831
Ouest	Port-au-Prince	Kenscoff	2ème Bongars	7.295
Ouest	Port-au-Prince	Kenscoff	2ème Nouvelle Tourraine	7.169
Ouest	Port-au-Prince	Kenscoff	3ème Sourcailles	19.921
Ouest	Port-au-Prince	Kenscoff	4ème Belle Fontaine	4.139
Ouest	Port-au-Prince	Kenscoff	4ème Grand Fond	7.207
Ouest	Port-au-Prince	Pétionville	6ème Aux Cadets	4.766
HT06 Population 2003 total				99.859

²⁸ Population de 2^{ème} Pont de l'Estère, L'Estère, Artibonite.

Sud haricot, banane et petit commerce (HT07)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Anse d'Hainault	2ème Boudon	6.108
Grand'Anse	Corail	Beaumont	2ème Mouline ²⁹	6.771
Grand'Anse	Corail	Beaumont	3ème Chardonnette ³⁰	2.505
Grand'Anse	Corail	Beaumont	4ème Beaumont	15.257
Grand'Anse	Corail	Corail	2ème Fonds d' Icaque	4.644
Grand'Anse	Corail	Pestel	3ème Jn Belune	8.029
Grand'Anse	Corail	Pestel	4ème Tozia	10.669
Grand'Anse	Corail	Pestel	5ème Duchity	4.927
Grand'Anse	Corail	Roseaux	2ème Fonds Cochon	8.465
Grand'Anse	Jérémie	Chambellan	1ère Déjean	10.443
Grand'Anse	Jérémie	Chambellan	2ème Boucan	10.121
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	2ème Haute Voldrogue	8.023
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	3ème Haute Guinaudée	16.450
Grand'Anse	Jérémie	Moron	2ème Sources Chaudes	4.160
Grand'Anse	Jérémie	Moron	3ème L'Assive	9.025
Nippes	Anse-à-Veau	Arnaud	1ère Arneau ³¹	4.648
Nippes	Anse-à-Veau	L'Asile	3ème Tournade	14.413
Nippes	Anse-à-Veau	L'Asile	4ème Morisseau	3.400
Nippes	Anse-à-Veau	Petit-Trou-de-Nippes	3ème Liève	6.122
Nippes	Anse-à-Veau	Plaisance-du-Sud	4ème Vassale	5.776
Nippes	Anse-à-Veau	Plaisance-du-Sud	5ème Anse à Pins	7.594
Nippes	Anse-à-Veau	Plaisance-du-Sud	6ème Plaisance	5.217
Nippes	Baradères	Baradères	1ère Gérin	4.503
Nippes	Baradères	Baradères	2ème Tête d'Eau	7.089
Nippes	Baradères	Baradères	3ème Fonds Tortue	8.239
Nippes	Baradères	Baradères	4ème La Plaine	6.296
Nippes	Baradères	Baradères	5ème Rivière Salée	5.984
Nippes	Miragoâne	Fonds-des-Nègres	1ère Bouzi	no data
Nippes	Miragoâne	Fonds-des-Nègres	2ème Fonds des Nègres	9.026
Nippes	Miragoâne	Fonds-des-Nègres	4ème Pemerle	no data
Nippes	Miragoâne	Fonds-des-Nègres	5ème Cocoyers	4.693
Nippes	Miragoâne	Miragoâne	4ème Pemerle	12.120
Nippes	Miragoâne	Paillant	1ère Salagnac ³²	23.867
Nippes	Miragoâne	Paillant	2ème Bouzi ³³	4.732
Ouest	Croix-des-Bouquets	Cornillon / Grd Bois	1ère Plaine Céleste	10.403
Ouest	Croix-des-Bouquets	Cornillon / Grd Bois	2ème Boucan Bois Pin	12.430
Ouest	Croix-des-Bouquets	Cornillon / Grd Bois	2ème Plaine Céleste	6.882
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	10ème des Orangers	11.732
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	1ère Petit Bois	21.554
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	2ème Crochus	5.520
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	2ème Petit Bois	11.686
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	2ème Varreux ³⁴	34.955
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	2ème Varreux	73.541
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	3ème Belle Fontaine	11.436
Ouest	Croix-des-Bouquets	Croix-des-Bouquets	3ème Petit Bois	18.809
Ouest	Croix-des-Bouquets	Ganthier	1ère Galette Chambon	9.826
Ouest	Croix-des-Bouquets	Ganthier	2ème Balan	9.566
Ouest	Croix-des-Bouquets	Ganthier	3ème Fonds Parisien ³⁵	14.895
Ouest	Croix-des-Bouquets	Ganthier	5ème Pays Pourri	6.101

²⁹ Population de 5^{ème} Mouline, Corail, Grand'Anse.³⁰ Population de 6^{ème} Chardonnette, Corail, Grand'Anse.³¹ Population de 3^{ème} Arnaud, Anse-à-Veau, Grand'Anse. Peut être la même section communale que 3^{ème} Barreau, Arnaud, Anse-à-Veau, Grand'Anse.³² Population de 6^{ème} Paillant, Mirogoâne, Grand'Anse.³³ Population de 4^{ème} Bouzi, Anse-à-Veau, Grand'Anse.³⁴ Population de 1^{ère} Varreux, Croix-des-Bouquets, Ouest.³⁵ Population de 3^{ème} Fond Parisien, Gantier, Ouest.

Ouest	Croix-des-Bouquets	Ganthier	6ème Mare Roseaux	9.405
Ouest	Croix-des-Bouquets	Thomazeau	1ère Crochus	5.943
Ouest	Croix-des-Bouquets	Thomazeau	1ère Grande Plaine	17.173
Ouest	Croix-des-Bouquets	Thomazeau	2ème Grande Plaine	12.003
Ouest	Croix-des-Bouquets	Thomazeau	6ème Trou d'Eau	7.050
Ouest	Léogâne	Grand-Goâve	1ère Tête à Boeuf	13.557
Ouest	Léogâne	Grand-Goâve	2ème Tête à Boeuf	11.134
Ouest	Léogâne	Grand-Goâve	4ème Moussambe ³⁶	10.992
Ouest	Léogâne	Grand-Goâve	5ème Grande Colline ³⁷	10.583
Ouest	Léogâne	Grand-Goâve	7ème Gérard	6.422
Ouest	Léogâne	Léogâne	10ème Fonds d'Oie	6.255
Ouest	Léogâne	Léogâne	11ème Gros Morne	5.126
Ouest	Léogâne	Léogâne	12ème Cormiers	4.244
Ouest	Léogâne	Léogâne	13ème Petit Harpon	4.487
Ouest	Léogâne	Léogâne	14ème Fond de Boudin	6.881
Ouest	Léogâne	Léogâne	15ème Palmiste à Vins	8.913
Ouest	Léogâne	Léogâne	1ère Dessources	46.627
Ouest	Léogâne	Léogâne	2ème Petite Rivière	33.344
Ouest	Léogâne	Léogâne	3ème Grande Rivière	29.501
Ouest	Léogâne	Léogâne	6ème Oranger	2.916
Ouest	Léogâne	Léogâne	7ème Parques	3.246
Ouest	Léogâne	Léogâne	8ème Beauséjour	3.204
Ouest	Léogâne	Léogâne	9ème Citronniers	2.477
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	10ème des Palmes	4.688
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	11ème Ravine Sèche	33.068
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	12ème des Fouques	12.372
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	1ère Bino	19.384
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	2ème Delatre	14.329
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	3ème Trou Chouchou	7.162
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	4ème Fonds Arabie	6.470
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	5ème Trou Canari	2.331
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	6ème Trou Canari	9.258
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	7ème des Platons	3.100
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	8ème des Platons	17.957
Ouest	Léogâne	Petit-Goâve	9ème des Palmes	7.603
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	10ème Thor	183.102
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	11ème Rivière Froide	152.954
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	13ème Corail Thor	1.442
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	14ème Morne Chandelle	277
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	15ème Platon Dufréné	2.759
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	16ème Taïfer	1.983
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	17ème Procy	2.665
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	18ème Coupeau	3.425
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	19ème Bouvier	2.247
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	20ème Laval	3.806
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	21ème Berly	2.831
Ouest	Port-au-Prince	Carrefour	22ème Malanga	2.563
Ouest	Port-au-Prince	Cité Soleil	1ère Varreux ³⁸	151.738
Ouest	Port-au-Prince	Cité Soleil	2ème Varreux ³⁹	41.417
Ouest	Port-au-Prince	Gressier	1ère Morne à Bateau	6.515
Ouest	Port-au-Prince	Gressier	23ème Morne Chandelle	8.669
Ouest	Port-au-Prince	Gressier	24ème Petit Boucan	12.902
Ouest	Port-au-Prince	Pétionville	4ème Bellevue la Montagne	28.325
Ouest	Port-au-Prince	Pétionville	7ème Bellevue Chardonnière	171.622

³⁶ Population de 3^{ème} et 4^{ème} Moussambé, Grand-Goâve, Ouest.

³⁷ Population de 5^{ème} et 6^{ème} Grande Colline, Grand-Goâve, Ouest.

³⁸ Population de 1^{ère} Varreux, Delmas, Ouest.

³⁹ Population de 2^{ème} Varreux, Delmas, Ouest.

Ouest	Port-au-Prince	Tabarre	3ème Bellevue	71.855
Ouest	Port-au-Prince	Tabarre	4ème Bellevue	25.172
Sud	Aquin	Aquin	10ème Guirand	8.114
Sud	Aquin	Cavaillon	1ère Boileau	13.684
Sud	Aquin	Cavaillon	2ème Martineau	10.478
Sud	Aquin	Cavaillon	3ème Gros Marin	5.216
Sud	Aquin	Cavaillon	4ème Mare Henry	6.917
Sud	Aquin	Cavaillon	5ème Laroque	5.181
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	1ère Grands Fonds	2.417
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	2ème Baie Dumesle	12.692
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	3ème Grenodière	10.186
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	4ème Zanglais	7.034
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	5ème Sucrerie-Henry	4.255
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	6ème Solon	6.091
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	7ème Cherette	4.702
Sud	Aquin	Saint-Louis-du-Sud	8ème Corail-Henry	4.485
Sud	Chardonnières	Chardonnières	1ère Randel	7.954
Sud	Côteaux	Port-à-Piment	2ème Balais	6.056
Sud	Les Cayes	Camp-Perrin	1ère Lévy	11.669
Sud	Les Cayes	Camp-Perrin	2ème Champlois	15.371
Sud	Les Cayes	Camp-Perrin	3ème Tibi Davezac	9.084
Sud	Les Cayes	Chantal	1ère Fond Palmiste ⁴⁰	5.498
Sud	Les Cayes	Chantal	3ème Carrefour Canon ⁴¹	9.355
Sud	Les Cayes	Les Cayes	12ème Boulmier	9.130
Sud	Les Cayes	Les Cayes	1ère Bourdet	52.249
Sud	Les Cayes	Les Cayes	2ème Fonfrède	7.556
Sud	Les Cayes	Les Cayes	3ème Laborde	11.328
Sud	Les Cayes	Les Cayes	7ème Laurent	32.287
Sud	Les Cayes	Les Cayes	9ème Mercy	7.603
Sud	Les Cayes	Maniche	10ème Dory	4.873
Sud	Les Cayes	Maniche	11ème Melon	7.380
Sud	Les Cayes	Maniche	1ère Maniche ⁴²	6.973
Sud	Les Cayes	Torbeck	1ère Bourry	23.691
Sud	Les Cayes	Torbeck	2ème Bérault	15.014
Sud	Les Cayes	Torbeck	3ème Solon	15.621
Sud	Les Cayes	Torbeck	4ème Moreau	6.754
Sud-Est	Bainet	Bainet	4ème Haut Grandou	4.594
Sud-Est	Bainet	Bainet	6ème Bas de Lacroix	1.673
Sud-Est	Bainet	Bainet	7ème Bras Gauche	4.291
Sud-Est	Bainet	Côtes-de-Fer	3ème Bras Gauche	2.129
Sud-Est	Bainet	Côtes-de-Fer	4ème Amazone	3.169
Sud-Est	Bainet	Côtes-de-Fer	5ème Boucan Béliér	2.761
Sud-Est	Belle-Anse	Anse-à-Pitres	2ème Bois d'Orme	11.351
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	1ère Bais d'Orange	7.704
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	2ème Mabriel	8.492
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	3ème Calumette	4.246
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	4ème Corail Lamothe	7.896
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	5ème Bel Air	12.592
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	6ème Pichon	7.260
Sud-Est	Belle-Anse	Belle-Anse	7ème Mapou	10.162
Sud-Est	Belle-Anse	Grand-Gosier	1ère Colline des Chènes	13.067
Sud-Est	Belle-Anse	Thiotte	3ème Thiotte	18.931
Sud-Est	Jacmel	Cayes-Jacmel	4ème Fond Melon Michineau	no data
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	2ème Fond Melon	6.684
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	3ème Cochon Gras	9.985

⁴⁰ Population de 5^{ème} Fonds Palmiste, Chantal, Sud.⁴¹ Population de 7^{ème} Carrefour Canon, Chantal, Sud.⁴² Population de 8^{ème} Maniche, Maniche, Sud.

Sud-Est	Jacmel	Jacmel	4ème La Gosseline	4.075
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	5ème Marbial	1.792
Sud-Est	Jacmel	Jacmel	7ème Grande Rivière de Jacmel	5.191
Sud-Est	Jacmel	La Vallée-de-Jacmel	3ème La Vallée	16.633 ⁴³
Sud-Est	Jacmel	Marigot	2ème Grande Rivière Fesle	5.477
Sud-Est	Jacmel	Marigot	3ème Macary	13.778
HT07 Population 2003 total				2.346.957

⁴³ Population partagée entre la zone Littoral sec maïs et charbon (HT1) et la zone Sud haricot, banane et petit commerce (HT07).

Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette (HT08)

Département	Arrondissement	Commune	Section communale	Population 2003
Artibonite	Saint-Marc	Verrettes	4ème Désarmes	20.340
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Anse d'Hainault	1ère Grandoit	12.620
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Anse d'Hainault	3ème Ilet Pierre à Joseph	6.569
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Anse d'Hainault	4ème Mandou	2.828
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Dame-Marie	1ère Bariadelle	4.604
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Dame-Marie	2ème Dallier	1.274
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Dame-Marie	3ème Désormeau	11.368
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Dame-Marie	5ème Baliverne	8.170
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Dame-Marie	6ème Petite Rivière	4.594
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Les Irois	5ème Matador	10.151
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Les Irois	6ème Bélair	4.391
Grand'Anse	Anse d'Hainault	Les Irois	7ème Garsasse	3.530
Grand'Anse	Corail	Corail	1ère Duquillon	8.679
Grand'Anse	Corail	Corail	3ème Champy	1.861
Grand'Anse	Corail	Pestel	1ère Bernagousse	5.850
Grand'Anse	Corail	Pestel	2ème Espere	5.305
Grand'Anse	Corail	Pestel	6ème Les Cayemites	no data
Grand'Anse	Corail	Roseaux	1ère Carrefour Charles	5.690
Grand'Anse	Corail	Roseaux	3ème Grand Vicent	6.818
Grand'Anse	Corail	Roseaux	4ème les Gomiers	6.908
Grand'Anse	Jérémie	Abricots	1ère Anse du Clerc	6.422
Grand'Anse	Jérémie	Abricots	2ème Balisiers	9.477
Grand'Anse	Jérémie	Abricots	3ème Danglise	5.262
Grand'Anse	Jérémie	Abricots	4ème La Seringue	8.235
Grand'Anse	Jérémie	Bonbon	10ème de Désormeau	6.688
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	1ère Basse Voldroque	4.891
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	4ème Basse Guinaudée	7.900
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	5ème Ravine à Charles	9.160
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	6ème Iles Blanches	10.544
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	7ème Marfranc	6.328
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	8ème Fonds Rouge Dahere	20.073
Grand'Anse	Jérémie	Jérémie	9ème Fonds Rouge Torberck	19.768
Grand'Anse	Jérémie	Moron	1ère Anotte	10.890
Nippes	Baradères	Grand-Boucan	1ère Grand Boucan ⁴⁴	4.447
Nippes	Baradères	Grand-Boucan	2ème Eaux Basses	no data
Sud	Chardonnières	Chardonnières	2ème Déjoie	5.395
Sud	Chardonnières	Chardonnières	3ème Bony	6.777
Sud	Chardonnières	Les Anglais	1ère Vérone	5.001
Sud	Chardonnières	Les Anglais	2ème Edelin	3.335
Sud	Chardonnières	Les Anglais	3ème Cosse	15.504
Sud	Chardonnières	Tiburou	1ère Blactote	7.828
Sud	Chardonnières	Tiburou	2ème Nan Sevré	2.343
Sud	Chardonnières	Tiburou	3ème Loby	5.612
Sud	Chardonnières	Tiburou	4ème Dalmette	2.742
Sud	Côteaux	Côteaux	4ème Condé	5.979
Sud	Côteaux	Côteaux	5ème Des Pas	7.527
Sud	Côteaux	Côteaux	6ème Quentin	3.481
Sud	Côteaux	Port-à-Piment	1ère Paricot	8.984
Sud	Côteaux	Roche-à-Bateaux	1ère Beaulieu	10.331
Sud	Côteaux	Roche-à-Bateaux	2ème Renaudin	1.523
Sud	Côteaux	Roche-à-Bateaux	3ème Beauclos	2.865
Sud	Les Cayes	Chantal	2ème Melonière ⁴⁵	12.497
Sud	Les Cayes	Île-à-Vache	(13ème) Ile à Vache	12.341

⁴⁴ Population de 6^{ème} Grand Boucan, Baradères, Grand'Anse.⁴⁵ Population de 6^{ème} Mélonière, Chantal, Sud.

Sud	Port-Salut	Arniquet	3ème Arniquet	8.751
Sud	Port-Salut	Port-Salut	1ère Lazare	1.958
Sud	Port-Salut	Port-Salut	2ème Anse à Drick	12.719
Sud	Port-Salut	Port-Salut	4ème Barbois	10.776
Sud	Port-Salut	Port-Salut	5ème Dumont	4.534
Sud	Port-Salut	Saint-Jean-du-Sud	1ère Tapion	8.121
Sud	Port-Salut	Saint-Jean-du-Sud	2ème Débouchette	5.662
Sud	Port-Salut	Saint-Jean-du-Sud	3ème Trichet	6.756
HT08 Population 2003 total				440.977